

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Nord – Pas-de-Calais

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 4



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
Nord – Pas-de-Calais
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 4

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
NORD-PAS-DE-CALAIS**

2014

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2015**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Hôtel Scrive
1, rue du Lombard
59800 LILLE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
3, rue du Lombard
TSA 50041
59049 LILLE CEDEX
Tél : 03 28 36 78 50 / Fax : 03 28 36 78 69

Site internet :
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Régions/Drac-Nord-Pas-de-Calais>

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en région, aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Ce bilan a été élaboré à partir des notices fournies par les responsables d'opérations. Toute reproduction ou utilisation des textes et des plans qui y figurent devra être précédée de l'accord de ces derniers, seuls responsables des avis exprimés. Le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Le financement de l'archéologie régionale a été assuré par les aménageurs, l'état (Ministère de la Culture), la Région Nord - Pas-de-Calais, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce bilan, sous la direction de Stéphane RÉVILLION, a été réalisé par Karine DELFOLIE (coordination, suivi de réalisation, relecture) et Bertrand MASSON (mise en page à l'aide du logiciel ConT_EXt, cartographie), de Luc VALLIN (relecture) et de l'ensemble des agents du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais.

Les avis exprimés dans les notices n'engagent que leurs auteurs.

Photo de couverture : Bouchain (Nord),
dégagement d'une pirogue monoxyde du néolithique récent,
cliché Gilles Leroy (SRA).

Impression : Linéal

ISSN 1240-8565 ©2001

Préface 13

Statistiques de l'archéologie préventive 19

Résultats scientifiques significatifs 23

Nord 27

ANICHE	
Place Jean-Jaurès	33
AUBERCHICOURT	
Rue Faily	33
AUBIGNY-AU-BAC	
Rue Jean-Baptiste Alphonse	34
AUBRY-DU-HAINAUT	
Rue du Bois	34
AUBY	
Pôle Culturel	35
Rue Henri Pollet	35
BACHY	
Route Nationale	36
BAILLEUL	
Centre d'Incendie et de Secours	36
BAVAY	
Forum Antique	37
Rue d'Audignies	37
Rue de la Gare	37
BERGUES	
Rue de l'Arsenal	39
BOESCHEPE	
Rue de Bonna	41
BONDUES	
Avenue de Wambrechies, La Drève 2	42
Avenue du Général de Gaulle	41
BOUCHAIN	
Rue Roger Darthois	44

BOURBOURG	
Abords de l'église Saint Jean-Baptiste	47
BOUSIES	
Rue des Ateliers	48
BOUVINES	
Rue de Gruson	48
BRUAY-SUR-L'ESCAUT	
Contournement nord de Valenciennes	49
CAMBRAI	
Château de Selles	50
Collège des Jésuites	53
Faubourg de Paris	54
CAMPHIN-EN-PÉVÈLE	
La Basse Couture	54
CAPELLE-LA-GRANDE	
Zac de la Grande Porte	54
CONDÉ-SUR L'ESCAUT	
Château de l'Arsenal	55
CRESPIN	
Chasse de l'Abbaye	56
DOUAI	
Route de Tournai	59
Rue de Flers	60
DUNKERQUE	
Rue de Kruysbellaert	60
ESCAUTPONT	
Chemin des Bruilles	61
ESTAIRES	
Rue Jacqueminemars	61
FAMARS	
PCR : Fanum Martis	62
Technopôle Transalley	63
FAUMONT	
Route Nationale	67
FLINES-LEZ-RÂCHES	
Mont Muchon	67
FONTAINE-NOTRE-DAME	
Le Petit Fontaine	67
FRESNES-SUR-ESCAUT	
Ilot du Rivage	68
GLAGEON	
Rue du Calvaire, carrière Bocahut	68
GONDECOURT	
Rue du Capitaine Michel	69
GRANDE-SYNTHÉ	
Boulevard Mendès France	70
HALLENNES-LES-HAUBOURDIN	
ZAC de la Porte des Weppes	70
HAUTMONT	
Ilot Sainte-Anne	71
HAZEBROUCK	
Place du Général de Gaulle	71
HELLEMMES	
Église Saint Denis	72
HONDSCHOOTE	
Canalisation de gaz, Artère des Flandres	73
LA BASSÉE	
ZAC du Nouveau Monde	73
LAMBRES-LEZ-DOUAI	
Route d'Arras, « ZAC, tranche 1 »	73
ZAC Tranche 2	74

LILLE	
Avenue Winston Churchill	76
Projet Souham 4	76
Rue de Tournai	78
Rue du Faubourg des Postes	79
LOON-PLAGE	
Rue Voltaire	79
LOOS	
Rue Eugène Avinée	79
MARCQ-EN-BARŒUL	
Rue du Pavé Stratégique	80
MAUBEUGE	
Rue de Flandres	82
MÉTEREN	
Échangeur A25	82
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	
Rue Pierre Brossolette	83
NOORDPEENE	
Langhemast Straete	83
ORCHIES	
Le Carnoy tranche 5	83
PECQUENCOURT	
Abbaye d'Anchin	85
PETITE-FORÊT	
Rue du 19 mars 1962	85
QUAROUBLE	
Rue Jean Jaurès	86
RÂCHES	
Chemin du Corps Saint	87
RAIMBEAUCOURT	
Avenue du Château de Liez	87
ROUBAIX	
Collège Albert Samain	88
ROUCOURT	
Derrière le Château tr.2	88
ROUVIGNIES	
Route Nationale	89
SAILLY-LEZ-LANNOY	
Couture de Sailly	90
SAINTE-MARIE-CAPPEL	
Route d'Oxelaère	90
SAINT-POL-SUR-MER	
Boulevard Corelli	91
SECLIN	
Gare pôle d'échanges multimodal	91
SIN-LE-NOBLE	
ZAC du Raquet-lot 7	92
TEMPLEMARS	
Rue Étienne Dolet	93
TEMPLEUVE	
Chemin de la Campagnette	94
Rue de la Quièze	94
Rue Grande Campagne	95
TRITH-SAINT-LÉGER	
Pré d'Hurtebise	97
VALENCIENNES	
Rue de Famars	98
Rue Ernest Macarez	98
VILLENEUVE D'ASCQ	
Rue du Podium	98

VILLERS-AU-TERTRE	
Rue de Fressain	99
WAHAGNIES	
Rue Pasteur	101
WAMBRECHIES	
Chemin de Comines	101
Rue de Bondues	101
WANDIGNIES-HAMAGE	
Les Pinchelots	103
WATTRELOS	
Rue du Docteur Alexander Fléming	103
WAZIERS	
Le Bas Terroir	103
Rue Victor Hugo	106

Nord, intercommunal

107

AVESNES-SUR-HELPE ET AVESNELLES	
Route de Haut Lieu	109
GAZODUC « ARTÈRE DES FLANDRES » LOT 2	
Pitgam, Crochte, Bissezeele, Socx, Quaëdypre, West-Cappel, Rexpoède et Oost-Cappel	110
SAINT-SAULVE/BRUAY-SUR-L'ESCAUT	
RD 75	110
WAHAGNIES	
Chemin de Chapelette	111

Pas-de-Calais

113

ACHICOURT	
La Briqueterie	119
AIRE-SUR-LA-LYS	
RD943 Contournement Sud phase 2	119
RD943 – Saint-Martin	120
Rue de l'Europe	120
Rue du Fort Gassion	121
ARQUES	
Rue du Lobel	121
ARRAS	
Avenue Paul Michonneau	121
Rue aux Ours	122
Rue d'Achicourt	122
ATHIES	
Les Morts	123
BARLIN	
Boulevard Marcel Wacheux	123
BEAURAINVILLE	
Collège Belrem	123
BÉTHUNE	
Rue du Pré des Sœurs	125
BEUVRY	
Manoir de l'Estracelles	125
BOULOGNE-SUR-MER	
Enceinte urbaine	127
Projet collectif de recherche « Atlas topographique de Boulogne antique »	129
BREBIÈRES	
Route Nationale	129
BRUAY-LA-BUISSIÈRE	
Avenue de la Libération	131

Rue des Charitables	131
CALAIS	
Rue Foissey	131
CAMIERS	
Le Mont de l'Église	132
quartier Nelly Duhem	134
CARVIN	
Route de Carnin	134
CONDETTE	
RD 940	135
CORBEHEM	
Le Château d'Eau	135
COURCELLES-LES-LENS	
Éco-quartier de la Marlière, tranche 3	137
DUISANS	
Rue Willy Brandt	141
ÉVIN-MALMAISON	
Rue Jean Jaurès	141
FRESNICOURT-LE-DOLMEN	
Golf d'Olhain	143
FRÉTHUN	
Allée des Charmes	143
GIVENCHY-EN-GOHELLE	
Rue Léon Degréaux	144
GOSNAY	
La Chartreuse du Mont-Sainte-Marie	144
GUÎNES	
RD 231	146
HARNES	
ZI La Motte du Bois, 2	147
HÉNIN-BEAUMONT	
Rue du Tilloy	148
HOUDAIN	
RD 301	150
LA CALOTTERIE	
Chemin de Vismaret	151
LEFOREST	
Rue Kléber	153
LENS	
Rue Berthelot	154
LESTREM	
ZAC des Mioches	154
MAMETZ	
Impasse Saint-Vaast	154
MARCK-EN-CALAISIS	
ZAC de la Turquie, secteur B	155
ZAC de la Turquie, secteur C, zone 2	156
ZAC de la Turquie,secteurs A-B, tranche 2	157
MAZINGARBE	
Rue du Touquet	158
MONTIGNY-EN-GOHELLE	
Rue de Pontoise	159
MONTREUIL	
Rue du Thorin	159
MONT-SAINT-ÉLOI	
L'Abbaye	161
OFFEKERQUE	
Rue du Village	165
OFFRETHUN	
La Tour des Bas Enclos	165

OYE-PLAGE	
Rue Charles-Paul Gresset	167
PALLUEL	
Rue d'Écourt-Saint-Quentin	167
Rue de la Marnière	168
RANG-DU-FLIERS	
Route de Montreuil	168
REBREUVE-RANCHICOURT	
RD 301	168
Station d'épuration	170
ROCLINCOURT	
Rue d'Arras	171
RUITZ	
Zone industrielle, secteur des Hallots	171
SAILLY-SUR-LA-LYS	
Rue de la Lys	173
SAINT-FOLQUIN	
Rue de Clairmarais	173
SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM	
Barrage Legrand	174
SAINT-OMER	
Rue de Normandie	174
SAMER	
Rue Charles de Gaulle	175
SANGATTE	
Plaine de loisirs	175
SORRUS	
Le Mont Hulin	176
THÉROUANNE	
Collège François Mitterrand	177
PCR : Thérouanne : ville antique et médiévale	177
Route de Clarques	178
TORTEQUESNE	
Rue de Saily	180
VALHUON	
Rue de Pernes	180
VERTON	
Dessous le Champ Gretz	181
WIERRE-EFFROY	
Plaine des Coutures	181
WINGLES	
Le Tonkin	181
WISQUES	
Rue de l'École	182
WIZERNES	
Le Grand Chemin	182

Pas-de-Calais, intercommunal

183

FLEUVE CANCHE	
Prospections subaquatiques	185
PCR QUENTOVIC	
Un port du haut Moyen-Âge entre Ponthieu et Boulonnais et prospection géophysique préliminaire à Visemarest, La Caloterie	186
RANG-DU-FLIERS/VERTON	
Le champ de Gretz	190
RD 939	
Section Étrun Aubigny-en-Artois	187

Le Centre de conservation et d'étude du Pas-de-Calais 193

Valorisation et médiation 199

Bibliographie 201

Personnel du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais 205

Organismes de rattachement des responsables d'opération 207

Index chronologique 209

Index des auteurs 211

Instructions aux auteurs 213

Avec plus de 4,25 millions d'habitants (3^e région de France) et une densité de population de 329 hab./km² (2^e rang national), le territoire de la région Nord - Pas-de-Calais connaît depuis ces 5 dernières années un important taux d'artificialisation des sols (1 600 ha aménagés entre 2009 et 2010, 2 300 ha aménagés en 2012). L'évolution de l'aménagement foncier conditionne le nombre de dossiers instruits par le Service régional de l'archéologie (6 799 dossiers en 2009 ; 10 870 en 2012 ; 6 093 en 2014). En 2014, aux côtés de vastes projets (Canal Seine – Nord Europe, ZAC, Technopôles. . .) dont le nombre tend à diminuer, on constate la multiplication d'aménagements de moindres emprises, dans des secteurs propices à la densification urbaine. Mais, d'une manière générale et comme la majorité des régions françaises, l'année 2014 a été marquée en Nord-Pas-de-Calais par un certain ralentissement de l'activité.

Depuis 2009, la proportion des dossiers d'aménagement faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic est stabilisée à moins de 3 %, ce qui représente environ 240 diagnostics par an. Il en est de même de la proportion des dossiers faisant l'objet d'un arrêté de fouille, qui ne dépasse pas 0,5 %, soit environ 38 fouilles/an. Ces chiffres placent la région en deçà des objectifs définis au niveau national (DNO 2013-2015 : opus 125 : entre 6 et 8 % pour les diagnostics ; opus 126 : entre 1,5 et 2 % pour les fouilles). Ces proportions reflètent l'orientation régionale, qui privilégie une sélectivité accrue à la suite des diagnostics et préfère l'information et la concertation préalable avec les aménageurs afin d'éviter la fouille et parvenir à la protection des vestiges archéologiques par la modification des projets d'aménagements.

C'est en ce sens que le SRA a entrepris en 2014, la révision des zones de présomption de prescriptions archéologiques qui garantissent l'information des aménageurs et des collectivités territoriales sur les secteurs susceptibles de faire l'objet de prescriptions au titre de l'archéologie préventive. Ces zones couvrent l'ensemble du territoire du

Nord-Pas-de-Calais (1 546 communes) et permettent l'instruction des documents d'urbanisme. Leur modification est envisagée grâce au développement de la connaissance des potentiels archéologiques régionaux qui permet d'écartier de l'instruction un certain nombre de dossiers « improductifs ». Le versement prochain de ces zones révisées dans l'Atlas du patrimoine donnera une nouvelle dimension à cet outil de la politique d'information, de concertation et d'anticipation, que le SRA mène depuis de nombreuses années auprès des aménageurs.

L'une des caractéristiques de l'archéologie préventive régionale est la présence de dix opérateurs agréés, parmi lesquels figurent en majorité des services de collectivités territoriales. Ce nombre implique un exercice rigoureux du contrôle scientifique et technique des institutions, des opérations archéologiques et des travaux post-fouilles. C'est la raison pour laquelle le contrôle scientifique et technique représente une part très importante du travail du SRA, placé par la réglementation au centre du dispositif de contrôle.

En 2014, 171 diagnostics ont été prescrits. Les capacités régionales ont permis d'autoriser la réalisation de 146 diagnostics (85 dans le département du Nord et 61 dans le département du Pas-de-Calais) et de 21 fouilles (10 dans le département du Nord et 11 dans le département du Pas-de-Calais). L'Institut national de recherches archéologiques préventives a assuré la conduite de 61 % des diagnostics (89 opérations : 61 dans le département du Nord et 28 dans le département du Pas-de-Calais). Les services archéologiques de collectivités territoriales agréés ont effectué les 39 % restants. L'Inrap et les services de collectivités territoriales se sont vu confier respectivement 4 et 7 fouilles archéologiques, soit un total de 11 opérations qui représentent plus de 55 % des 20 fouilles archéologiques préventives réalisées. Les opérateurs privés, avec 9 fouilles, ont assuré environ 45 % de ce type d'opérations en région Nord-Pas-de-Calais. 45 % des gisements fouillés appartiennent à l'époque

gallo-romaine ; 25 % concernent des occupations médiévales et 20 % des gisements de l'âge du Fer. Ces proportions restent stables et presque équivalentes à la répartition moyenne constatée depuis 2009 qui indiquent que : plus de 45 % des gisements fouillés dans le cadre de l'archéologie préventive dans le Nord-Pas-de-Calais appartiennent à l'époque gallo-romaine ; un peu plus de 23 % des opérations concernent des occupations médiévales et 15 %, des gisements de l'âge du Fer.

Une partie du financement des diagnostics archéologiques est assurée par la redevance d'archéologie préventive, liquidée par les directions régionales des affaires culturelles dans le cadre des demandes volontaires de diagnostics archéologiques. Depuis 2004, la Drac-SRA du Nord - Pas-de-Calais a assuré la liquidation de la redevance d'archéologie préventive pour un montant de 28 172 979 €, établissant une moyenne de liquidation annuelle de 2 561 179 €. En 2014, la liquidation de 979 281 € est un indicateur du ralentissement de l'activité.

Depuis 2013, la recherche programmée en Nord - Pas-de-Calais a bénéficié d'un rééquilibrage de moyens, malgré un contexte budgétaire tendu. Cet effort a été maintenu en 2014 en portant une attention particulière à l'articulation des recherches individuelles au sein de programmes collectifs de recherche conduits par des équipes pluridisciplinaires et interinstitutionnelles. Le rôle incitatif de la Drac Nord - Pas-de-Calais est déterminant, car les subventions accordées représentent une part significative du coût des recherches. Contrairement à d'autres régions, l'assemblée régionale n'est pas sollicitée. Les conseils généraux assurent la majorité du financement des recherches programmées de leur service archéologique (fouilles du conseil général du Pas-de-Calais sur le site de l'abbaye du Mont Saint-Eloi, fouilles du conseil général du Nord à Bavay).

Les subventions accordées en 2014 correspondent à la déclinaison d'une stratégie de recherche, définie et argumentée. Les thèmes retenus sont ceux des programmes définis au niveau national par le conseil national de la recherche archéologique. Ils prennent en compte les travaux existants, considèrent les complémentarités possibles entre archéologie programmée et préventive ; ainsi que le potentiel de développement de problématiques dont l'apport aux connaissances régionales, nationales, voire internationales, est indéniable. Ils concernent : les occupations pré et protohistoriques et les paléoenvironnements ; la naissance et le développement du fait urbain : les villes antiques et médiévales ; le fait religieux ; la vie quotidienne au Moyen-Âge et à l'époque Moderne et l'archéologie subaquatique.

Les opérations de prospections sont liées aux nécessités d'inventaire et de connaissance de l'occupation des territoires. Tout en fédérant l'initiative de prospecteurs confirmés ou de professionnels de l'archéologie travaillant sur des thématiques spécifiques, ces opérations alimentent la carte archéologique nationale et, dans certains cas,

précède le dépôt d'une autorisation de fouille programmée. Ainsi, en 2014, les prospections entreprises sur l'exceptionnel site paléolithique de Waziers (Nord) sont destinées à délimiter l'extension du gisement d'âge éémien mis au jour dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive. Un soutien est également apporté aux recherches archéologiques sous-marines et subaquatiques qui concernent la navigation et les embarcations sur le littoral aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne. Des prospections au sonar latéral et des plongées, dirigés par E. RIETH (CNRS) dans la Canche, font suite à la découverte des restes d'une embarcation du II^e siècle apr. J.-C. à Tardinghem et à la fouille des vestiges d'un bateau du XVI^e siècle dans le fleuve.

De nombreuses fouilles conduites dans le cadre de l'archéologie préventive trouvent d'intéressants compléments dans les fouilles programmées. Ces dernières contribuent aux réflexions menées dans le cadre de projets collectifs de recherche, favorisant la réalisation de synthèses et la fédération d'équipes de chercheurs travaillant sur des thématiques communes.

Ainsi, il a paru nécessaire de développer les recherches sur les occupations du Paléolithique ancien à la Protohistoire et les paléoenvironnements, en raison de l'existence d'importants gisements préhistoriques dans la région. Une première fouille programmée a donc été réalisée dans l'emprise de l'exceptionnel site paléolithique moyen de Waziers (Nord). Un programme collectif de recherche « Traces de froid » qui permet l'étude des processus d'altération des assemblages lithiques du Paléolithique moyen en contexte périglaciaire, a également été soutenu en raison de ses apports méthodologiques et scientifiques indéniables. Il intègre la reprise des travaux de terrain à Corbehem (Pas-de-Calais) qui apportent de nouvelles données sur les occupations de la phase récente du Paléolithique moyen. Notons enfin que les recherches réalisées dans la vallée de l'Escaut sur les comportements des chasseurs de l'extrême fin du Paléolithique, particulièrement mal connus dans la région, ont débouché sur la mise au jour d'un intéressant gisement néolithique qui a livré les restes d'une embarcation monoxyle.

Plusieurs villes d'origine antique et médiévale font l'objet de projets collectifs de recherches initiés sur le thème de la naissance et du développement du fait urbain. Ils concernent : le port antique de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) (« Atlas topographique de la ville antique de Boulogne-sur-Mer » ; l'agglomération de Famars (Nord) (« *Fanum Martis* une agglomération à vocation religieuse, commerciale et militaire à la frontière du territoire nervien – Le *pagus fanomartensis*, un territoire spécifique ? » ; les occupations mérovingiennes et carolingiennes dans le fond de la vallée de la Canche, entre La Calotterie et Montreuil-sur-Mer : « le *portus* mérovingien et carolingien de Quentovic ». Signalons également la mise en place d'un programme collectif de recherche, souhaité par la direction du Patrimoine, concernant la ville

de Thérrouanne (Pas-de-Calais) comprenant des prospections géophysiques visant à mieux connaître la topographie urbaine et une synthèse des données disponibles (étude des sources, reprise des données issues des fouilles anciennes et récentes. . .).

Plusieurs opérations programmées contribuent à ces thématiques. Parmi celles-ci, citons : le chantier école mené par le Conseil général du Nord et l'Université de Lille 3, rue de la Réunion sur le forum antique de Bavay (Nord) ; l'étude des remparts médiévaux de Boulogne-sur-Mer par le service archéologique municipal ; ou encore les fouilles réalisées sur le site de la forteresse médiévale et moderne de l'Arsenal à Condé-sur-Escaut (Nord). L'étude du fait religieux bénéficie de résultats significatifs obtenus grâce à une opération exemplaire poursuivie depuis plusieurs années sur le site de l'abbaye du Mont-Saint-Éloi (Pas-de-Calais). Soutenues par le Conseil général du Pas-de-Calais, propriétaire du site, ces recherches aboutissent à une meilleure connaissance des différents états de cette abbaye réputée fondée au haut Moyen-Âge et détruite à la Révolution. Ces travaux ont permis la mise au jour de la quatrième crypte médiévale connue en Nord-Pas-de-Calais. Ils s'insèrent dans un intéressant projet de valorisation et un partenariat avec le SRA. Enfin, l'adaptation de méthodes mises au point pour le relevé numérique des grottes ornées préhistoriques, permet d'étudier les représentations figurées du Château de Selles à Cambrai (Nord). Tout en assurant l'archivage de cet ensemble exceptionnel menacé de disparition, ce programme permet de réunir des données inédites et originales témoignant de la vie quotidienne aux époques médiévales et modernes.

Ces recherches sont conduites par des archéologues de collectivités territoriales, des universitaires, du SRA et de l'Inrap. Il faut souligner, une nouvelle fois, le rôle fédérateur de l'unité mixte de recherches Halma UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC) financée par le MCC. Cette équipe développe des axes de recherches sur des thèmes complémentaires et transversaux, permet de fédérer les chercheurs et de soutenir les projets régionaux. Elle favorise l'articulation des recherches individuelles en les intégrant au sein d'ateliers qui facilitent le travail en équipes pluridisciplinaires et interinstitutionnelles en vue d'une évolution vers de véritables projets collectifs de recherches. Elle présente un potentiel de ressources propres, inégalement sollicitées (céramologie, bioarchéologie animale, métallurgie des alliages cuivreux).

La Carte archéologique nationale constitue une source incontournable de données, sollicitée dans le cadre des recherches programmées. L'alimentation et l'enrichissement de la carte archéologique du Nord - Pas-de-Calais sont assurés par le SRA. La consultation de la carte archéologique accessible au public (aménageurs, chercheurs, étudiants. . .) et son élaboration, sont régies par le code du Patrimoine (Livre V). La base de

données gérée en Nord – Pas-de-Calais grâce à l'application Patriarche, compte : 7 109 opérations archéologiques qui représentent 12 135 entités archéologiques, auxquels sont associées 7 386 sources. Elle comprend également 125 protections. Plus récemment, 1 200 sources iconographiques numériques ont été indexées à l'application. Réalisé sur la base d'un langage informatique aujourd'hui dépassé, Patriarche est menacé par l'évolution des systèmes informatiques. Sans une actualisation de cette application les services régionaux de l'archéologie vont être confrontés à une impossibilité de gérer et de travailler à partir de cette base. L'exploitation des données de la carte archéologique est essentielle à l'archéologie préventive. C'est la raison pour laquelle le SRA a développé un SIG à partir des données du PPIGE (plate - forme de partage de l'information géographique de l'État) qui permet de constituer, grâce à des extractions de la base Patriarche, un véritable outil de recherche et d'aide à la décision en matière d'archéologie préventive. L'exploitation des sources et fonds documentaires (archives, publications, orthophotographies, rapport d'opérations. . .) assure un enrichissement continu de ce SIG qui bénéficie des recherches récentes en matière de photo interprétation.

La nécessité de pouvoir accéder de manière rationnelle et rapide aux rapports d'opérations archéologiques a suscité la mise en œuvre d'un plan de numérisation dans le cadre de la carte archéologique régionale. Ainsi, la numérisation des fonds documentaires et scientifiques conservés au SRA a pu être engagée en 2014. Ces fonds témoignent de plus de cinquante années de recherches archéologiques. Ils comprennent les rapports d'opérations réalisées dans les années 1960, des documents inédits contenus dans les « fichiers de sites », des plans et un fonds photographique. La bibliothèque des rapports compte 3 458 titres dont 2 881 édités avant 2010. Actuellement, 1 752 rapports existent en version numérique. La numérisation doit donc être poursuivie en 2015 et intégrer le reste du fonds photographique argentique estimé à 20 000 diapositives couleurs et 20 000 négatifs noirs et blancs réalisés entre 1960 et 2003.

Le centre de documentation du SRA est un outil au service du public (chercheurs, étudiants, associations, personnels SRA. . .). Le fond est constitué de plus de 4 500 volumes, dont une partie de collections anciennes difficilement accessibles en région. Dirigé par une chargée d'études documentaires, le centre aide et accompagne la recherche. Il fait désormais partie du réseau professionnel FRANTIQ (Fédération et ressources sur l'Antiquité) et facilite l'actualisation des connaissances grâce à un important fonds dédié à l'actualité archéologique nationale. Depuis plus de vingtaine d'années, les bibliothèques universitaires (bibliothèque des sciences de l'antiquité de Lille III, bibliothèque Georges Lefebvre de l'Institut de recherches Historiques du septentrion. . .), puis les services archéologiques de collectivités territoriales

(Centre archéologique départemental du Pas-de-Calais, Direction de l'archéologie préventive de la communauté d'agglomération du douaisis...) et le SRA Nord - Pas-de-Calais se sont dotés de ressources documentaires et bibliographiques, enrichissant sensiblement les fonds anciens existants. Le travail en réseau a été initié en fonction d'une demande croissante et de la nécessité de mutualiser les moyens.

La volonté de faciliter l'accès aux ressources documentaires dispersées sur l'ensemble du territoire régional a conduit à la création d'un outil informatique collaboratif : Nordoc' Archéo. Ce nouvel outil permet la fédération des centres de documentation et des bibliothèques désormais en capacité d'échanger autour de problématiques archéologiques documentaires communes, au sein d'un réseau interinstitutionnel. Ce portail documentaire évolutif est alimenté et enrichi par les différents partenaires. L'utilisateur a ainsi la possibilité d'accéder en un seul point à l'ensemble des ressources documentaires régionales (périodiques) ce qui facilite ses recherches tout en valorisant l'archéologie régionale. Il est accessible gratuitement à tous les publics. Neuf mois après sa mise en ligne, il a été consulté 988 fois (soit une moyenne de trois visites/jour).

La Drac-SRA accompagne les manifestations et initiatives de portée locale ou nationale en région. Il participe aux « Journées Nationales de l'Archéologie », au montage et à la réalisation des expositions (autorisations, expertises, conseils...), colloques, journées d'étude, séminaires, enseignements universitaires. Elle contribue à la valorisation de l'archéologie régionale, grâce à une communication sur le site internet du MCC et de la Drac. Par ailleurs, le SRA est directement impliquée et réalise des actions de valorisation « grand public » dans le cadre des Journées du Patrimoine, comme ce fut le cas dans le cadre des manifestations Lille 3000 par exemple. Ainsi, il joue un rôle particulièrement fédérateur au sein d'une région comprenant de multiples intervenants.

Il est à noter que si la région Nord - Pas-de-Calais ne possède pas de musée archéologique labellisé à vocation régionale, le projet du Conseil général du Nord à Bavay marque une avancée certaine dans ce domaine. En effet, la création en 2014 d'un comité scientifique où sont présents l'ensemble des services de la DRAC (CRMH, STAP, SRA, Musée) des représentants de l'inspection des patrimoines (Archéologie, Musée) et de spécialistes reconnus (Membres du CNRA, CNRS, Université, Architectes) permet de guider le conseil général dans la réflexion qu'il a engagée concernant la valorisation du site de Bavay. Le projet repose sur la création d'un nouveau Musée, la création du CCE du département du Nord et la protection du forum antique. Ce projet figure désormais au projet de contrat de plan État/Région. Parallèlement, signalons l'ouverture dans le douaisis d'un lieu d'exposition « Arkeos » destiné à devenir un parc archéologique.

Depuis 1999, le SRA conduit une politique de valorisation et de diffusion des résultats de l'archéologie régionale. Elle comprend : le bilan scientifique régional respectant la ligne éditoriale et les délais de publication du MCC et une collection de brochures didactiques « Archéologie en Nord – Pas-de-Calais ». Tant au niveau de la conception que de la diffusion, le SRA travaille en étroite collaboration avec les services de collectivités territoriales de la région. Au rythme de deux publications par an diffusées gratuitement, la collection « Archéologie en Nord-pas-de-Calais » compte aujourd'hui 35 numéros. En 2014, le SRA a par ailleurs édité une plaquette hors série, conçue comme un vade-mecum, destiné aux aménageurs, aux archéologues, à leurs partenaires et au grand public, désirant bénéficier d'une information claire et précise en matière d'archéologie préventive.

Les journées régionales de l'archéologie en Nord-Pas-de-Calais sont une manifestation particulière, dédiée à l'actualité de la recherche. A l'initiative du SRA, elles favorisent la communication et les rapprochements scientifiques interdisciplinaires et interinstitutionnels, car elles sont le rendez-vous de toute la profession en réunissant les différents partenaires et acteurs de la recherche : Inrap, services de collectivités territoriales, chercheurs, et enseignants-chercheurs des universités et du CNRS, opérateurs privés, etc. Elles connaissent un succès croissant avec un public de plus de 200 personnes par an. En 2014, les journées régionales ont bénéficié de l'excellent accueil de la municipalité de Boulogne-sur-Mer et de son service archéologique.

La gestion des mobiliers archéologiques a connu une avancée significative en 2014, avec l'inauguration du centre de conservation et d'étude du Pas-de-Calais présenté dans ce volume (*cf. infra*). Cet événement ne doit pas faire oublier que le chantier ouvert pour la gestion des mobiliers et de la documentation archéologique doit être poursuivi au niveau régional, car le passif est estimé à plusieurs centaines de m³. En effet, la question des mobiliers et de la documentation reste dans de nombreux cas patente et les besoins exprimés par les opérateurs concernant les mobiliers archéologiques issus des fouilles du département du Nord par exemple, sont de plus en plus pressants. Il faut ajouter que la fermeture de certains musées possédant des collections archéologiques, crée de nouvelles situations d'urgence réclamant une action transversale entre SRA et Service des musées de la Drac. Il convient donc de poursuivre le développement du schéma régional proposé parallèlement au versement des collections archéologiques dans le cadre des centres de conservation et d'étude.

Cette rapide présentation complète le bilan scientifique régional 2014 en démontrant le rôle essentiel de la Drac-SRA dans la structuration et le développement de tous les aspects de la recherche archéologique. L'image d'une région dévastée, où les vestiges archéologiques auraient été détruits par la révolution industrielle ou les deux derniers conflits mondiaux, est définitivement effacée par le rythme et

le nombre des opérations archéologiques conduites depuis ces trente dernières années. De la découverte de deux crânes d'anténéandertaliennes (250 000 ans avant le présent) dans des contextes industriels, aux fouilles des camps de l'armée napoléonienne sur le littoral face à l'Angleterre, ou aux témoignages de la première guerre mondiale (Actiparc, Arras), l'archéologie met au jour les témoins matériels d'une histoire

régionale qui est aussi celle d'une grande partie de l'Europe septentrionale.

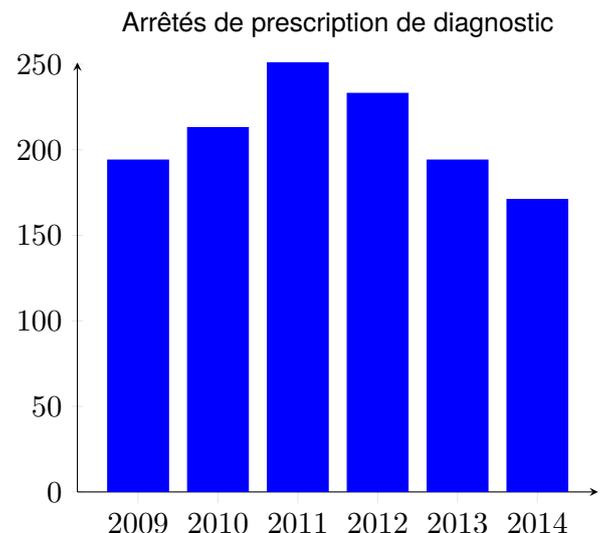
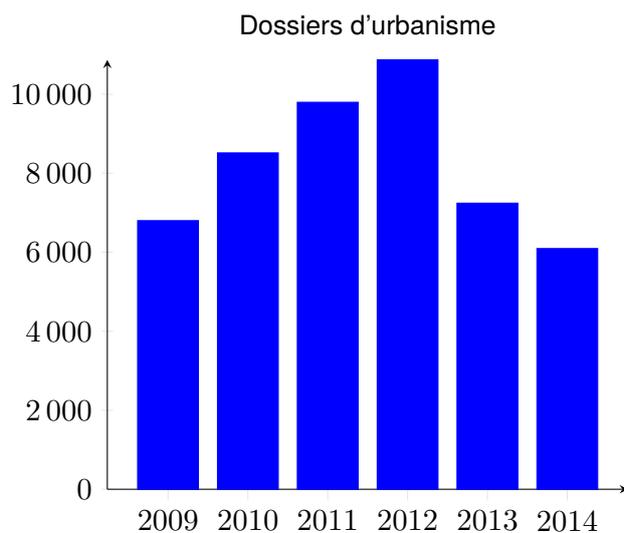
Stéphane RÉVILLION
Conservateur général du Patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie
du Nord – Pas-de-Calais

Archéologie préventive

2 0 1 4

DIAGNOSTICS
années 2009 – 2014

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Dossier d'urbanisme	6 799	8 514	9 796	10 870	7 242	6 093	49 314
Arrêtés de prescription de diagnostic	194	213	251	223	194	171	1 246
Arrêtés de prescription de diagnostic annulés	5	17	45	20	5	6	98
Diagnostic autorisés	156	149	200	157	164	146	972
Taux de prescription	2,85%	2,50%	2,56%	2,05%	2,67%	2,80%	2,52%



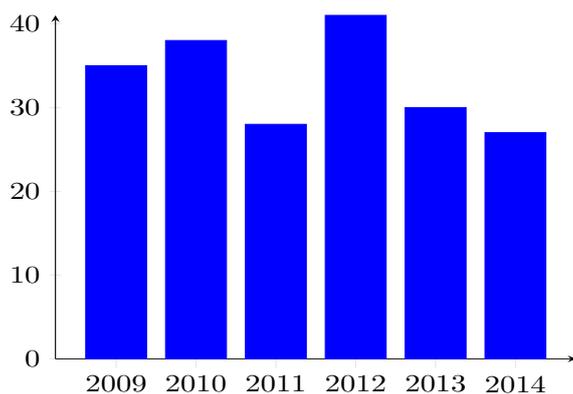
Répartition des diagnostics prescrits et autorisés en 2014

Opérateurs	Diagnostics prescrits				Diagnostics autorisés							
	Région				59		62		Total			
	Nombre	%	Surface (ha)	%	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)	Nombre	%	Surface (ha)	%
Inrap	115	67	407,38	67,2	61	166,79	28	116,05	89	61,0	282,84	50,0
CAD-DAP	13	8	69,18	11,4	15	86,19	–	–	15	10,3	86,19	15,1
CG 59	2	1	32,83	5,4	5	35,30	–	–	5	3,4	35,30	6,2
Service Archéo Valenciennes	1	1	0,44	0,1	2	0,71	–	–	2	1,4	0,71	0,1
Service archéologique de Seclin	3	2	4,91	0,8	2	2,98	–	–	2	1,4	2,98	0,5
CG 62	23	13	44,59	7,4	–	–	26	127,80	26	17,8	127,80	22,5
Service Archéologique de Calais	2	1	26,70	4,4	–	–	1	26,01	1	0,1	26,01	4,5
Artois-Comm.	3	2	18,03	3	–	–	3	5,67	3	2,0	5,67	1,0
Arras	9	5	2	0,3	–	–	3	5,67	3	2,0	0,45	0,1
Total	171	100	606,06	100	85	291,96	61	275,98	146	100	567,95	100

FOUILLES PRÉVENTIVES années 2009 – 2014

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Dossier d'urbanisme	6 799	8 514	9 796	10 870	7 242	6 093	49 314
Arrêtés de prescription de fouille	35	38	28	41	30	27	199
Arrêtés de prescription de fouille annulés	0	0	0	0	0	0	0
Fouilles autorisées	30	37	18	23	19	18	145
Taux de prescription	0,51%	0,45%	0,29%	0,44%	0,42%	0,44%	0,4%

Arrêtés de prescription de fouille



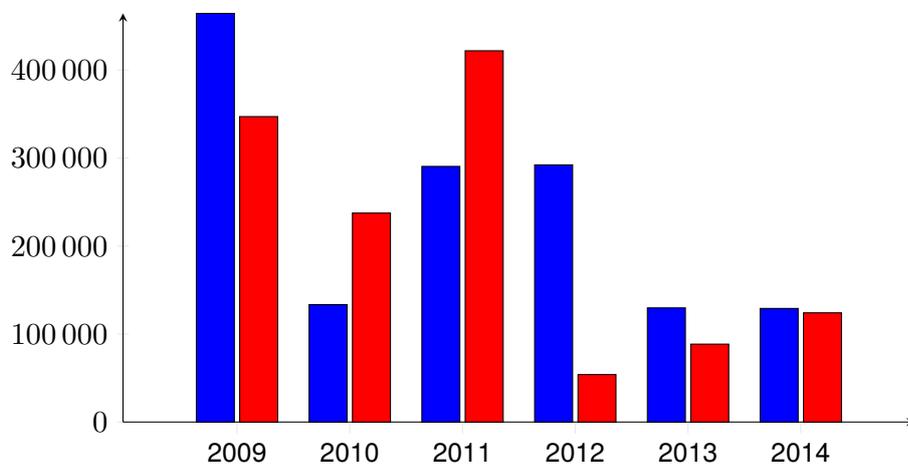
Répartition des opérations de fouilles préventives réalisées selon les opérateurs (nombre et pourcentage par année)

Opérateur	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
Inrap	7	23 %	18	49 %	6	33 %	9	41 %	8	42 %	4	20 %
Collectivité	14	47 %	14	38 %	8	44 %	10	45 %	6	32 %	7	35 %
Privé	9	30 %	5	14 %	4	22 %	3	14 %	5	26 %	9	45 %
Total	30	–	37	–	18	–	22	–	19	–	20	–

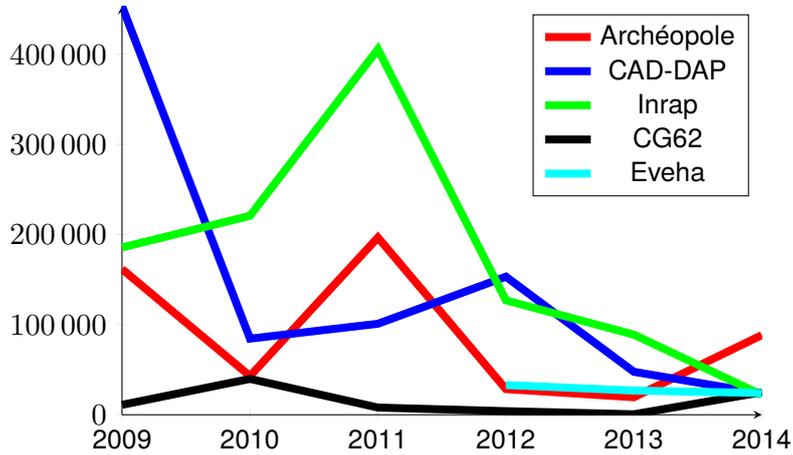
Répartition des surfaces fouillées (en m²) selon les opérateurs

Opérateurs	2011			2012			2013			2014		
	59	62	Total	59	62	Total	59	62	Total	59	62	Total
Archéodunum	–	–	–	–	–	–	–	–	–	45 000	–	45 000
Archéopole	196 636	–	196 636	28 500	–	28 500	18 000	1 423	19 423	44 385	44 000	88 385
CAD-DAP	75 937	25 000	100 937	140 970	12 211	153 181	42 768	4 885	47 653	23 638	–	23 638
CAP-Calais	–	–	–	–	–	–	–	34,500	34 500	–	25 000	25 000
CG 62	–	8 000	8 000	–	4 000	4 000	–	540	540	–	25 000	25 000
Inrap	6 500	388 900	395 400	100 600	4 718	105 318	42 632	20 340	62 972	–	6 000	6 000
Inrap et Service Archéo Valenciennes	10 000	–	10 000	21 650	–	21 650	25 900	–	25 900	16 050	–	16 050
Eveha	–	–	–	–	33 000	33 000	–	26 825	26 825	–	24 100	24 100
Arkémine	–	–	–	500	–	500	–	–	–	–	–	–
Service archéologique de Seclin	1 400	–	1 400	–	–	–	–	–	–	–	–	–
UnivArchéo	–	–	–	–	–	–	400	–	400	–	–	–
Total	290 473	421 900	712 373	292 220	53 929	346 4149	129 700	88 513	218 213	129 073	124 100	253 173

Surface fouillée en m², en bleu le Nord, en rouge le Pas-de-Calais



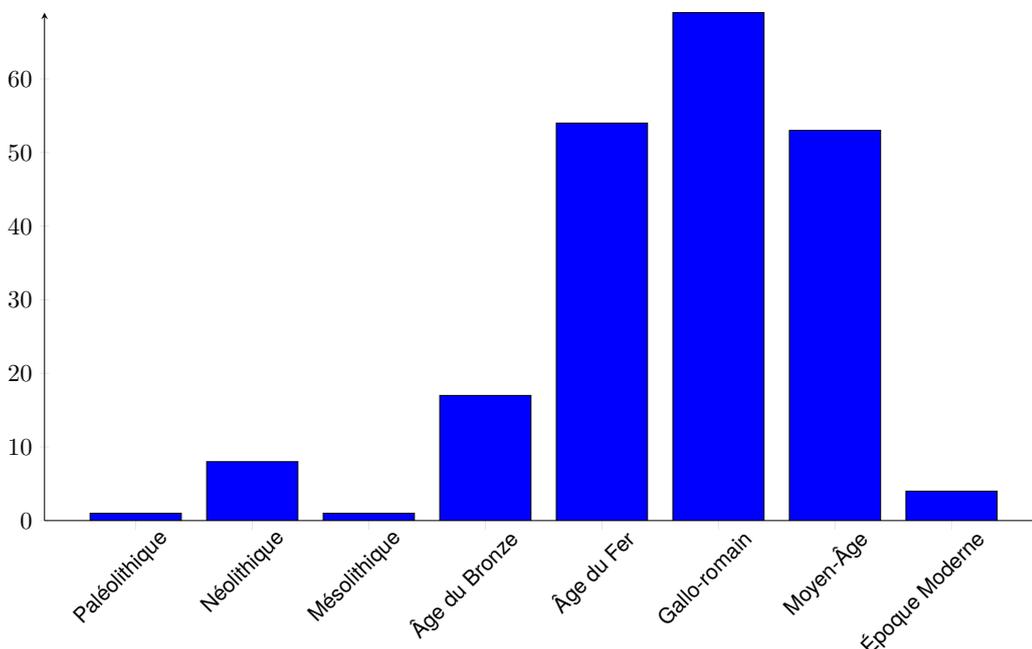
Surface fouillée en m², en fonction des principaux opérateurs



Chronologie des occupations des fouilles préventives

Chronologie	2010			2011			2012			2013			2014		
	59	62	Total												
Paléolithique	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Néolithique	-	2	2	-	1	1	1	1	2	-	-	-	-	2	2
Mésolithique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-
Âge du Bronze	1	4	5	-	3	3	1	2	3	-	1	1	-	1	1
Âge du Fer	3	9	12	4	5	9	9	1	10	3	1	4	3	1	4
Gallo-romain	7	7	14	7	2	9	4	3	7	8	4	12	6	4	10
Moyen Âge	12	3	15	4	1	5	7	2	9	3	5	8	4	1	5
Moderne	2	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition chronologique des fouilles programmées depuis 2009



Résultats scientifiques significatifs

2 0 1 4

Paléolithique

À **Waziers** (59), l'étude des niveaux tourbeux attribués à l'interglaciaire eemien a été poursuivie par l'ouverture d'une large fenêtre de fouille dans le paléochenal mis au jour en 2013. Presque inédite dans le Nord de l'Europe cette découverte permet de constituer progressivement une séquence sédimentaire de référence. La présence de tourbe a permis la conservation exceptionnelle de la faune (faune mammalienne, avifaune, malacofaune), ainsi que de micro et macro-restes végétaux (bois, gland, graines...). En 2014, de nombreuses données stratigraphiques et paléoenvironnementales confirment l'âge eemien des dépôts tourbeux. La découverte in situ d'artefacts lithiques et les traces d'intervention anthropique sur certains restes fauniques indiquent une fréquentation du site durant le dernier interglaciaire. La poursuite des recherches devrait permettre de mettre au jour les lieux d'implantation humaine.

La reprise des fouilles sur le gisement paléolithique moyen récent de **Corbehem** (62) en 2013 avait permis de mettre en évidence un niveau livrant de nombreux artefacts lithiques et des ossements de mammifères (renne, bison), impactés par des processus de nature périglaciaire. La poursuite des fouilles en 2014 a montré que le niveau d'occupation principal, postérieur au pédocomplexe du Début Glaciaire weichselien, a connu des processus post-dépositionnels complexes, dont l'impact sur la distribution spatiale reste à établir. L'un des apports principaux de la campagne de 2014 est la reconnaissance en sondage d'un niveau d'occupation antérieur à l'Eemien.

Cette opération entre dans le cadre d'un projet collectif de recherche « Traces de Froid. Caractérisation des processus d'altération des sites paléolithiques du Nord de la France sous climat périglaciaire ». Dirigé par

L. VALLIN ce programme a pour but d'observer et d'étudier les conditions taphonomiques de gisement et de constituer un référentiel d'observations à partir de séries réputées conservées dans des conditions optimales et n'ayant subi aucune altération. En 2014, les travaux du PCR ont surtout concerné l'élaboration d'une base de données et d'une banque de photos répertoriant les observations et les expérimentations de processus post-dépositionnels liés au froid, les résultats étant progressivement mis en ligne sur un site dédié à la taphonomie.

Mésolithique

En 2014, s'est achevée la seconde campagne de fouille consacrée au gisement mésolithique de **Beaurainville** (62). Elle aura permis de compléter les observations paléo-environnementales et de mettre en évidence plusieurs secteurs d'occupation distincts avec des fosses et quelques structures de combustion complexes contenant de l'argile rubéfiée. Particulièrement riche en mobilier et en éléments datants, ce site livre une faune abondante, notamment des crânes d'aurochs retrouvés en position de berge à quelques pas des premières concentrations lithiques.

Néolithique

À **Bouchain** (59), une campagne de sondage programmé a permis de confirmer la présence de vestiges particulièrement bien conservés d'une occupation du Néolithique récent/final. Les traces laissées par une fréquentation répétée d'une berge de l'Escaut ont été rapidement scellées par des alluvions du fleuve. Ces conditions de gisement en fond de

vallée sont particulièrement favorables à la conservation de matériaux périssables comme l'atteste la découverte des restes d'une embarcation réalisée à partir d'un tronc d'arbre, et celle d'éléments d'outillage en bois, en bois de cerf ou en os, présents en grand nombre. Le site de Bouchain donnera lieu à une fouille programmée pluriannuelle à partir de 2015.

Âge du Bronze et Premier Âge du Fer

À **Hallennes-les-Haubourdin** (59), la partie supérieure du comblement d'une fosse a livré un fragment de panse d'un récipient ovoïde en pâte fine présentant une ligne d'impression digitée, datable de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer. La fouille de **Brebières** (62) a mis au jour quelques fosses allongées à profil étroit qui viennent alimenter le corpus régional des fosses en V et en Y, identifiées dans la région depuis quelques années seulement. Des vestiges fugaces de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer ont été reconnus à **Duisans** (62).

Second Âge du Fer et Gallo-Romain

Le littoral de la région Nord – Pas-de-Calais livre un grand nombre de vestiges de la Protohistoire. La fouille du Champ de Gretz à **Verton** (62), vient compléter ce corpus grâce à l'exploration d'un langgraben et d'un petit cimetière de La Tène moyenne.

La fouille de **Brebières** (62), proche du site des Béliers, a mis au jour un établissement fossoyé de La Tène moyenne, constitué d'enclos quadrangulaires accolés, enserrant une série de bâtiments sur poteaux et de rares structures en creux. Dans le Haut-Artois, un diagnostic préalable à un aménagement linéaire a mis au jour trois sites de La Tène moyenne à **Haute-Avesnes** (62), **Capelle-Fermont** (62) et **Aubigny-en-Artois** (62), à l'ouest de l'oppidum d'Etrun (62).

Le diagnostic archéologique préalable à la pose de la canalisation de transport de gaz naturel de **Pitgam** (59) à **Hondschoote** (59) a permis de circonscrire deux gisements d'époque romaine. Le premier présente une grande concentration de vestiges (fonds de cabane, trous de poteaux, fossés, fosses) qui ont livré de la céramique produite localement ou dans les ateliers d'Arras, de Cassel, de Théroutan, de Desvres, de Bavay-Famars, de La Graufesenque ou de Bruay-la-Buissière. Le second est constitué par les fondations d'un bâtiment sur hypocauste appartenant à la partie résidentielle d'une *villa* gallo-romaine, édifiée sur un promontoire dominant l'implantation côtière en partie étudiée à Pitgam. Ce type de

construction est extrêmement rare en bordure de la plaine maritime flamande.

À **Roucourt** (59), la fouille d'un enclos de La Tène C/D dont le fossé a livré un mobilier à vocation domestique (céramique culinaire, faune, parure, fragments de moules à sel) a été mis au jour lors d'un diagnostic. La présence de plusieurs kilos de fragments de creusets (38 NMI, 9 exemplaires complets) dans ce même fossé témoigne de la présence d'une activité artisanale sur ce site, dont les traces pourraient être bien conservées et nous renseigner sur l'articulation entre habitat et activités de production durant La Tène moyenne et finale.

Les opérations archéologiques conduites dans l'agglomération lilloise confirment l'existence d'installations à vocation agricole à la fin de la période gauloise. Le diagnostic préalable au projet de réaménagement des espaces publics environnant l'église d'**Hellemmes** (59) a mis au jour une fosse et un fossé contenant du mobilier caractéristique de l'époque romaine (*tegula*, mortier rose). Les observations réalisées à **Bondues** (59) montrent que des bâtiments sur poteaux prennent place au sein d'enclos fossoyés à La Tène finale et au début de l'époque romaine. Plusieurs fosses, fossés, trous de poteau et structures funéraires, datés de l'époque augustéenne, pourraient correspondre à ce type d'habitat à **Wambrechies** (59). C'est également le cas à **Hallennes-les-Haubourdin** (59), où l'étude du mobilier situe l'occupation principale au I^{er} et au début du II^e siècle apr. J.-C. Sur le site de la rue de Gruson à **Bondues** (59), l'implantation d'une dizaine de ces constructions associées à des puits, des latrines et de nombreuses fosses de rejet, le long d'une voie de communication abandonnée au III^e siècle, semble obéir à une logique d'agglomération. La mise au jour d'une voie, d'une tombe à caractère privilégié et d'un site antique occupé de la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. jusqu'au III^e, voire au IV^e siècle, confirment la présence de vestiges d'époque gallo-romaine sur le territoire de la commune de **Templeuve** (59).

À **Orchies** (59), deux ensembles funéraires distincts, implantés de part et d'autre d'un fossé sinueux, ont pu être étudiés. Au Sud du fossé, un groupe de treize sépultures est daté de la seconde moitié du I^{er} siècle – première moitié du II^e siècle. Certaines présentent des fondations ou un coffrage en tuile. Au Nord, six tombes à crémation et six fosses de rejet, datées de la seconde moitié du II^e – début du III^e siècle, présentent un comblement systématiquement constitué de rejets de bûcher. Ces deux ensembles témoignent des différences et des évolutions des pratiques funéraires où se mêlent plusieurs influences culturelles sur un même territoire, au carrefour des cités atrébate, ménapienne et nervienne.

À **Bavay** (59), rue de la Gare, une fouille préventive menée par l'Inrap a permis d'observer plusieurs états de l'évolution d'un quartier sub-urbain de la ville antique. Le site est d'abord dédié à une intense activité de production potière au I^{er} siècle. L'extension de la ville, à la fin du I^{er} et au début du II^e siècle

conduit à la mise en place d'un habitat privé en alignement. Au début de l'Antiquité tardive, le site est réoccupé notamment par une nécropole. L'étude de cette population devrait apporter de nouveaux éléments de connaissance pour la perception de l'occupation de la ville au début du IV^e siècle.

Toujours à **Bavay**, une opération programmée a été initiée pour la première année sur les vestiges de la basilique du forum. Conduite par le Conseil général du Nord avec la participation active d'une chercheuse de l'Université de Lille 3, cette opération renoue avec une tradition mise en place notamment dans les années 1980 d'une activité archéologique annuelle accueillant les étudiants sur le site du Forum antique. Cette opération permettra, dans les années à venir, de compléter la connaissance du bâtiment de la basilique et d'étudier les phases de ré-affectation du site durant l'Antiquité tardive à l'époque médiévale.

À **Famars** (59), l'importante opération de fouille préventive dite du « Technopôle » s'est achevée par le décapage et la fouille d'une portion de la ville antique d'une superficie de 16 000 m². L'opération aura fait l'objet de succession de 4 campagnes annuelles totalisant un peu moins de deux années effectives de présence sur le terrain pour une superficie explorée de 73 600 m². Cette emprise est principalement concernée par les vestiges d'établissements de productions artisanaux associant de l'habitat et organisés en alignement sur un réseau viaire et sur une limite de la ville matérialisée par un fossé.

Élément essentiel pour la compréhension de l'évolution de la ville antique de **Boulogne-sur-Mer** (62), le programme collectif de recherche « Atlas topographique de la ville antique de Boulogne » poursuit la reprise des anciennes fouilles, tout en s'attachant à mettre en perspective les acquis récents dans le cadre d'une journée d'études annuelle.

Connue de tous les chercheurs mais aussi du grand public, la ville de **Thérouanne** (62), que l'on pourra qualifier de Pompéi du Nord-Pas-de-Calais est une commune au passé antique et médiéval bien plus important que ne le laisse supposer la modeste bourgade qui y subsiste aujourd'hui. Capitale de la Cité des Morins à l'époque gallo-romaine, la ville devient par la suite un évêché. En 1553, Thérouanne connaît un funeste destin. Les troupes de Charles V vont littéralement anéantir la ville, en détruire les infrastructures et en déporter la population, scellant ainsi, jusqu'à nos jours les stratigraphies d'un long passé urbain. Un Programme collectif de recherches, conduit par F. BLARY de l'université libre de Bruxelles, dont 2014 constitue l'année probatoire, a permis de lancer une dynamique de recherches pluri disciplinaires et pluri-institutionnelle. Outre un nécessaire travail sur la matière archéologique et les sources disponibles, les premières campagnes de micro topographie et de prospections géophysiques se sont révélées prometteuses en livrant une image inédite de la trame urbaine.

Un diagnostic réalisé à l'est de la ville de **Thérouanne** (62), a permis de reconnaître plusieurs îlots

d'habitations antiques organisés autour d'un réseau structuré de voiries. Les constructions présentent des murs en moellons de craie appareillés, des sols en bétons rose et des hypocaustes. Les stratigraphies bien conservées attestent de la continuité de l'occupation durant le Haut Empire jusqu'au III^e siècle et constituent la première observation d'ampleur des faubourgs de la ville romaine.

Moyen-Âge

La poursuite des fouilles dans le centre-bourg d'origine médiévale d'**Auby** (59), a permis d'étudier cent-trente sépultures mérovingiennes supplémentaires. Cette nécropole est en partie recoupée par le cimetière paroissial de la commune, particulièrement dense au Sud de l'emprise, au plus près de l'emplacement de l'église. Quatre cents individus ont pu être identifiés et seront étudiés pour documenter les XVIII^e et XIX^e siècles.

Le sous-sol de la commune de **La Calotterie** (62) conserve au lieu-dit Visemarest les vestiges du Portus alto médiéval de Quentovic, actif entre le IX^e et le XI^e siècle. Si sa localisation a été, longtemps, l'objet de débats, elle est aujourd'hui considérée comme un acquis. Les fouilles récentes et les travaux d'un programme collectif de recherches ont contribué à en reconnaître ponctuellement l'organisation. Enjeu historique et archéologique d'importance, l'exploration de ce gisement s'est poursuivie en 2014 par la fouille d'une parcelle au chemin de Visemarest. D'une surface réduite de 800 m², elle livre des vestiges de trois époques distinctes. Une zone d'habitat sur poteaux et de fosses médiévales (des X^e et XII^e siècles), a été reconnue en surface de niveaux sableux, correspondant à un épisode hydrologique particulier. Il vient seller des chenaux aménagés et des cheminements en bois clayonnés antérieurs au VIII^e siècle. L'effort consenti par l'archéologie préventive est complété dans le cadre d'un nouveau programme collectif de recherche, par la réalisation de prospections géophysiques sur près d'une centaine d'hectares accompagnées de sondages ponctuels, afin de donner une image plus précise de cet emporia. La commune de **Seclin** (59) est depuis plusieurs années l'objet de diagnostics et de fouilles qui démontrent l'ancienneté du noyau urbain établi autour d'un premier édifice consacré aux cultes des reliques de Saint Piat. Des sondages réalisés au nord de l'actuelle collégiale, dans l'emprise de la place Saint-Piat, confirment l'existence d'un habitat regroupé et organisé au sein d'un parcellaire, abandonnés au cours des X^e - XI^e siècles. L'aménagement d'un chemin encavé au XIII^e siècle précède l'établissement de la place au XV^e siècle, au centre de laquelle est édifiée une chapelle dédiée à Saint-Piat au début de l'époque moderne.

Le diagnostic conduit à l'emplacement de l'ancienne église d'**Hellemmes** (59) a permis de circonscrire

partiellement le cimetière paroissial et d'affiner la chronologie de quatre états de l'édifice. Cinq tombes en coffre calcaire qui n'ont livré aucun mobilier, appartiennent à un type connu dans la région entre le XI^e et le XIII^e siècle. Le nombre de sépultures présentes dans l'emprise du diagnostic est estimé à 800.

Le plan d'une vaste construction sur poteaux, à trois nefs a été observé à **Bondues** (59) au centre d'un enclos fossoyé polygonal délimitant une aire d'environ 2500 m². L'abondant mobilier collecté permet de dater cet ensemble des XII^e - XIII^e siècles.

Le diagnostic archéologique entrepris rue de Tournai à **Lille** (59) à l'emplacement du couvent médiéval et moderne des Dominicaines ou dames de l'Abbette, au contact de l'enceinte urbaine médiévale a mis au jour une stratification complexe incluant des vestiges des XIII^e et XV^e siècles antérieurs au couvent et ceux de l'établissement religieux (église, cloître, constructions accolées et jardins) déplacé intra-muros vers 1348 puis vendu au titre des Biens Nationaux en 1796. D'autres investigations réalisées à **Lille** (59), près de la caserne Souham, ont révélé les fondations de constructions appartenant au faubourg des Reignaux, édifié dans ce secteur à la fin du Moyen-Âge et en partie démantelé à partir de 1617, lors de la construction des fortifications de la ville et notamment du bastion Saint-Maurice. La dernière phase d'occupation est marquée par le démantèlement de l'enceinte et d'une partie des casernes.

Le quartier d'habitation des XIV^e et XV^e siècles fouillé à **Villers-au-Tertre** (59) présente un plan régulier, résultant sans doute d'une planification volontaire par l'autorité seigneuriale de valorisation de ces terres en marge du bourg médiéval. L'extension de cet habitat villageois est en effet délimitée par un chemin creux reprenant probablement le tracé du pourpris. Des quatre unités d'habitation mises au jour, la mieux conservée s'implante sur une fosse d'installation. La construction en elle-même présente des fondations en moellons de grès et un plan à plusieurs pièces d'habitation. Sont associés à ce bâtiment principal des équipements domestiques (puits, four, latrines...) et des structures de stockage (fosses, cave maçonnée, cellier...), mais aussi des bâtiments annexes légèrement excavés. A l'arrière de ces unités d'habitation, un espace de jardins sans doute dédié à la culture maraîchère est délimité par un fossé d'enclos. Ce site offre une vision relativement complète de l'organisation d'un habitat villageois de la fin du Moyen-Âge.

À **Condé-sur-Escaut** (59), la fouille programmée du château comtal médiéval de l'Arsenal a débuté depuis maintenant 7 années. Cette opération permet d'aborder une période et un contexte historiques encore peu présents dans l'archéologie régionale. Elle permet également l'accueil de nombreux étudiants stagiaires. En 2014, l'opération s'est plus particulière-

ment polarisée sur le confortement des installations, sur l'étude du lapidaire et sur la fouille d'un petit secteur nord-est de la forteresse occupé notamment par plusieurs états de bâtiments entre la fin du Moyen-Âge et le XVIII^e siècle.

La poursuite des recherches programmées sur les gravures et graffiti médiévaux modernes du Château de Selles à **Cambrai** (59) a permis de recueillir de nouveaux résultats grâce aux nouvelles numérisations 3D, à l'observation de l'état de conservation et des phénomènes de dégradation, aux études iconographiques et la recherche de gravures inédites. Un accord entre la préfecture de la Région Nord - Pas-de-Calais, la ville de Cambrai, le CNRS, le laboratoire IRHIS, l'association Espace Doctorant et l'entreprise Voxcell, a permis le cofinancement de projets interactifs et innovants dont la réalisation a été confiée à Pictanovo. La création d'un outil numérique pour la valorisation du monument fermé au public est ainsi envisagé grâce à un rendu photoréaliste permettant une représentation synthétique d'informations dispersées dans de nombreuses sources et un espace de visualisation des informations et des données 3D produites dans le cadre de la fouille.

Depuis plusieurs années le conseil général du Pas-de-Calais a entrepris l'exploration des vestiges de l'Abbaye du **Mont Saint Eloi** (62) dont les tours de l'abbatiale moderne marquent le paysage de leur empreinte. Concentrés dans un premier temps sur les vestiges modernes et le mur d'enceinte de l'abbaye, la campagne de 2014 aura permis d'explorer le chœur de l'église gothique ; de mettre au jour les restes d'une crypte et plus particulièrement une chapelle latérale dont les sols aux pavements de terres cuites vernissées agencés en motifs géométriques sont très bien conservés. Cet exemple rare d'architecture religieuse fera l'objet d'une ultime campagne de fouilles programmées en 2015.

Différentes opérations de diagnostic effectuées à **Arras** (62) ont concerné la partie extra-muros de la ville médiévale et la ceinture des fortifications modernes. Elles ont complété la vision dynamique des affectations de l'espace urbain médiéval et confirmé l'importance des bouleversements du paysage entraînés par la réalisation des travaux de défense à l'époque moderne.

Lille, Juillet 2014
Marion AUDOLY
Philippe HANNOIS
Gilles LEROY
Nicolas MÉLARD
Virginie MOTTE
Stéphane RÉVILLION
LUC VALLIN

Nord – Pas-de-Calais NORD

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 4

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Aniche , Place Jean-Jaurès	13076	157074	Christine CERCY (INRAP)	OPD	MOD CON	1
Auberchicourt , Rue Faily	13254	157242	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	FER MA	2
Aubigny-au-Bac , Rue Jean-Baptiste Alphonse	14031	157106	Renaud LEROY (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	3
Aubry-du-Hainaut , Rue du Bois	13180	157102	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	4
Auby , Rue Henri Pollet	14007	157219	Sébastien BERNEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	5
Auby , Pôle Culturel	13140	157081	Delphine CENSE-BACQUET (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA MOD	5
Bachy , Route Nationale	13247	157234	Virginie THOQUENNE (INRAP)	OPD	FER	6
Bailleul , Centre d'Incendie et de Secours	14029	157088	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	OPD	PRO	7
Bavay , Forum Antique	1402	157076	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	FPROG	GAL MA	8
Bavay , Rue d'Audignies	14023	157246	Géraldine TEYSSEIRE (INRAP)	OPD	NEG	8
Bavay , Rue de la Gare	12311	156913	David LABARRE (INRAP)	FPREV	GAL	8
Bergues , Rue de l'Arsenal	12253	157130	Christine CERCY (INRAP)	OPD	MA MOD	9
Boeschepe , Rue de Bonna	11075	157702	Florence DEMARLY-CRESP (INRAP)	OPD	pas de notice	10
Bondues , Avenue du Général de Gaulle	13240	157118	Stéphane LEPLUS (PRIVÉ)	FPREV	FER MA	11
Bondues , Avenue de Wambrechies, La Drève 2	13239	157116	Hélène DUVIVIER (PRIVÉ)	FPREV	FER GAL MA	11
Bouchain , Rue Roger Darthois	1418	157112	Gilles LEROY (SRA)	FPROG	NEO	12
Bourbourg , Abords de l'église Saint Jean-Baptiste	14078	157699	Mathieu LANÇON (INRAP)	OPD	MA MOD	13
Bousies , Rue des Ateliers	13125	157244	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	MA MOD	14
Bouvines , Rue de Gruson	13194	156995	Stéphane LEPLUS (PRIVÉ)	FPREV	GAL MOD	15
Bruay-sur-l'Escaut , Contournement nord de Valenciennes	14004	157600	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	16
Cambrai , Château de Selles	1414	156825	Virginie MOTTE (SRA)	FPROG	MA MOD	17
Cambrai , Collège des Jésuites	12073	156971	Christine CERCY (INRAP)	OPD	MOD	17

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Cambrai , Faubourg de Paris	13214	157101	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	BRO FER MOD	17
Camphin-en-Pévèle , La Basse Couture	14088	157599	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	PRO	18
Capelle-la-Grande , ZAC de la Grande Porte	14072	157700	Florence DEMARLY-CRESP (INRAP)	OPD	NEG	19
Condé-sur l'Escaut , Château de l'Arsenal	1412	156267	Lionel DROIN (UNIVERSITÉ)	FPROG	MA MOD	20
Crespin , Chasse de l'Abbaye	12307	157682	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	FER MA MOD	21
Douai , Route de Tournai	14082	157315	Thibault LEGRAND (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	22
Douai , Rue de Flers	14015	157217	Thibault LEGRAND (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	22
Dunkerque , Rue de Kruysbellaert	13157	157449	Samuel DESOUTTER (INRAP)	OPD	MA MOD	23
Escautpont , Chemin des Bruilles	13230	157089	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	24
Estaires , Rue Jacqueminemars	14028	157681	Anne-Lise SADOU (INRAP)	OPD	FER MA MOD CON	25
Famars , PCR : <i>Fanum Martis</i>	1413	156832	Raphaël CLOTUCHE (INRAP)	PCR	GAL	26
Famars , Technopôle Transalley	10129	156077	Raphaël CLOTUCHE (INRAP)	FPREV	GAL MOD	26
Faumont , Route Nationale	13202	157045	Virginie STEIGER (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	27
Flines-lez-Râches , Mont Muchon	14068	157686	Marianne DECKERS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	28
Fontaine-Notre-Dame , Le Petit Fontaine	14100	157451	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	29
Fresnes-sur-Escaut , Ilot du Rivage	12142	157131	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG	30
Glageon , Rue du Calvaire, carrière Bocahut	13213	157611	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	GAL CON	31
Gondécourt , Rue du Capitaine Michel	14001	157232	Benoît LERICHE (INRAP)	OPD	GAL MOD	32
Grande-Synthe , Boulevard Mendès France	08034	157047	Samuel DESOUTTER (INRAP)	OPD	MA MOD	33
Hallennes-les-Haubourdin , ZAC de la Porte des Weppes	14070	157364	Mélanie GERMAIN (PRIVÉ)	FPREV	BRO GAL MA MOD	34
Hautmont , Ilot Sainte-Anne	13249	157567	Alain HENTON (INRAP)	OPD	MA MOD CON	35
Hazebrouck , Place du Général de Gaulle	11285	157049	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	OPD	MOD	36
Hellemmes , Église Saint Denis	13142	157243	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	MA	37
Hondschoote , Canalisation de gaz, Artère des Flandres	14019	157182	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	38
La Bassée , ZAC du Nouveau Monde	13027	157044	Ludovic NOTTE (INRAP)	OPD	GAL MOD	39
Lambres-lez-Douai , Route d'Arras, ZAC, tranche 1	14037	157107	Géraldine PERNIN (COLLECTIVITÉ)	OPD	BRO FER	40
Lambres-lez-Douai , ZAC Tranche 2	14038	157108	Pascale DELPUECH (COLLECTIVITÉ)	OPD	PRO GAL	40
Lille , Avenue Winston Churchill	14001	156996	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	MA MOD	41
Lille , Projet Souham 4	14046	157693	Julien CUNI (INRAP)	OPD	MA MOD	41

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Lille, Rue de Tournai	13056	157450	Christine CERCY (INRAP)	OPD	MA MOD CON	41
Lille, Rue du Faubourg des Postes	12080	157007	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	NEG	41
Loon-Plage, Rue Voltaire	14108	157696	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	42
Loos, Rue Eugène Avinée	14010	157569	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	43
Marcq-en-Barœul, Rue du Pavé Stratégique	11069	157087	Bertrand PERRIER (PRIVÉ)	FPREV	FER MA MOD CON	44
Maubeuge, Rue de Flandres	13146	157099	Virginie DECOUPIGNY (INRAP)	OPD	MOD	45
Méteren, Échangeur A25	13184	157011	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	OPD	FER CON	46
Neuville-sur-Escaut, Rue Pierre Brossolette	12320	157249	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	PRO	47
Noordpeene, Langhemast Straete	13245	157181	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	48
Orchies, Le Carnoy tranche 5	13244	157235	Sylvain ROBELOT (COLLECTIVITÉ)	FPREV	GAL	49
Pecquencourt, Abbaye d'Anchin	14027	157566	Alain HENTON (INRAP)	OPD	MA CON	50
Petite-Forêt, Rue du 19 mars 1962		157323	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	GAL	51
Quarouble, Rue Jean Jaurès	13120	157114	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	GAL	52
Râches, Chemin du Corps Saint		157046	Damien CENSIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL MA	53
Raimbecourt, Avenue du Château de Liez		157218	Ali ROUBI (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA MOD	54
Roubaix, Collège Albert Samain	12191	157032	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	55
Roucourt, Derrière le Château tr.2		157687	Damien CENSIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	FER GAL	56
Rouvignies, Route Nationale	14059	157230	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	PRO MOD CON	57
Sailly-lez-Lannoy, Couture de Sailly	14035	157697	Carole DEFLORENNE (INRAP)	OPD	GAL MA	58
Sainte-Marie-Cappel, Route d'Oxelaère	13168	157005	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	MA	59
Saint-Pol-sur-Mer, Boulevard Corelli	12340	157709	Mathieu LANÇON (INRAP)	OPD	NEG	60
Seclin, Gare pôle d'échanges multimodal		157085	Guillaume LASSAUNIÈRE (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	61
Sin-le-Noble, ZAC du Raquet-lot 7	13059	156916	Maël JULIEN (COLLECTIVITÉ)	FPREV	BRO FER GAL	62
Templemars, Rue Étienne Dolet	13047	157698	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	PRO	63
Templeuve, Rue de la Quièze	14058	157568	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	PRO GAL	64
Templeuve, Chemin de la Campagnette	14058	157830	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	GAL	64
Templeuve, Rue Grande Campagne	14014	157694	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	GAL CON	64
Trith-Saint-Léger, Pré d'Hurtebise	14005	157231	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	65
Valenciennes, Rue de Famars	13083	157048	Patrice KORPIUM (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA MOD	66
Valenciennes, Rue Ernest Macarez	14085	157691	David DELASSUS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	66
Villeneuve d'Ascq, rue du Podium	13123	157245	Carole DEFLORENNE (INRAP)	OPD	MOD	67
Villers-au-Tertre, Rue de Fressain	13018	157017	Damien CENSIER (COLLECTIVITÉ)	FPREV	MA	68
Wahagnies, Rue Pasteur	13218	157183	Benoît LERICHE (INRAP)	OPD	FER	69
Wambrechies, Chemin de Comines	14149	157710	Ludovic NOTTE (INRAP)	OPD	NEG	70

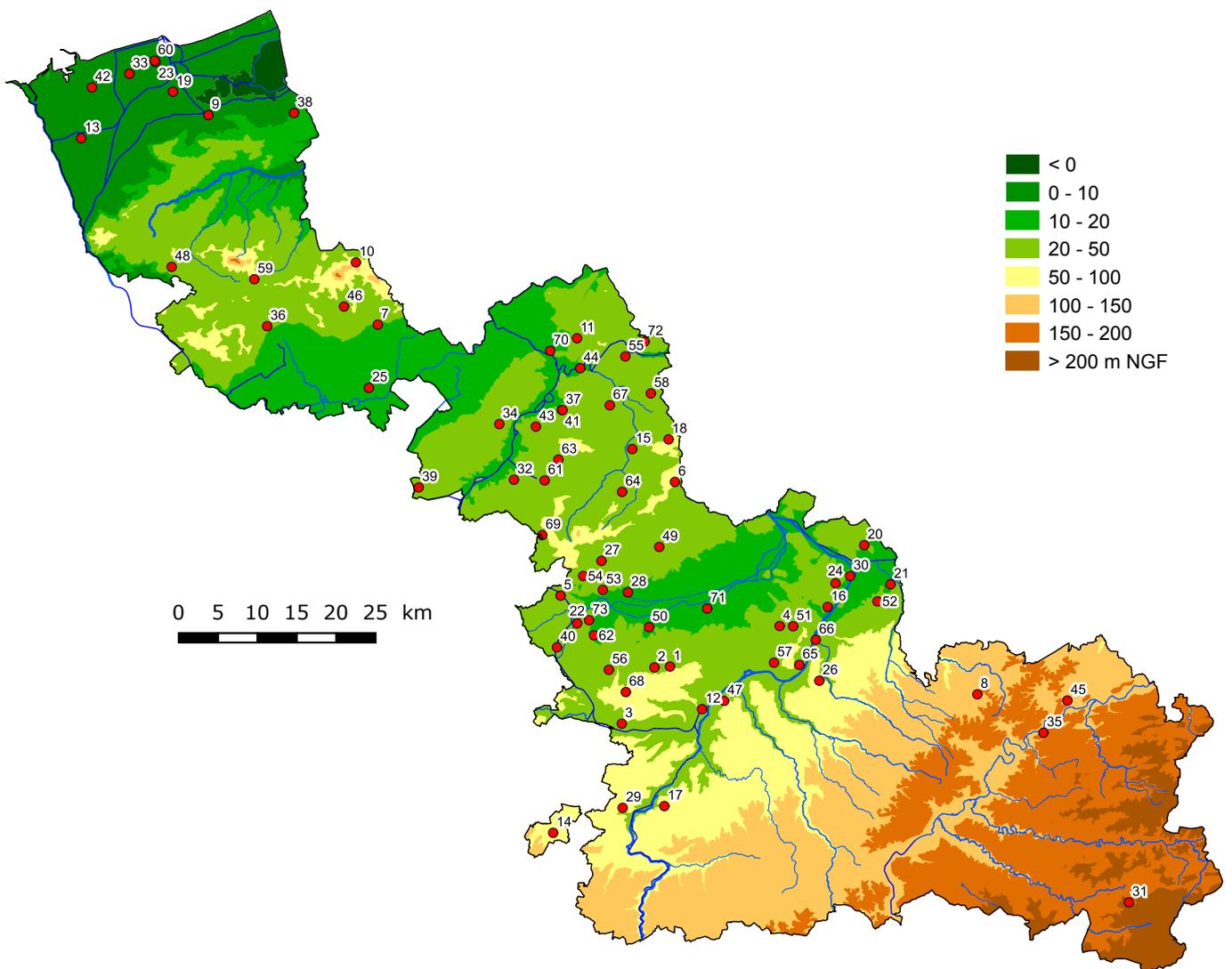
Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Wambrechies , Rue de Bondues	13189	157324	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	GAL MA MOD	70
Wandignies-Hamage , Les Pinchelots	14030	157701	Ludovic NOTTE (INRAP)	OPD	NEG	71
Wattrelos , Rue du Docteur Alexander Fleming	13206	157084	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	FER GAL	72
Waziers , Le Bas Terroir	1408	157075	Jean-Luc LOCHT (INRAP)	FPROG	PAL	73
Waziers , Rue Victor Hugo	13051	157008	Damien CENSIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	73

Nord – Pas-de-Calais Nord

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 4



Nord – Pas-de-Calais NORD

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

MODERNE

CONTEMPORAIN

ANICHE Place Jean-Jaurès

157074

Un diagnostic a été prescrit sur la place Jean-Jaurès à Aniche dans le cadre du projet de tramway intercommunal entre les communes de Lewarde et Émerchicourt. Les futurs terrassements représenteront une profondeur variant entre 0,3 m (réfection de la place) et 1,5 m (nouvelle tranchée technique des réseaux de gaz et d'électricité, à l'emplacement de l'existante). Les vestiges attendus correspondaient aux traces du bourg ancien d'Aniche, mentionné à la fin du XI^e siècle, et aux niveaux de l'ancien cimetière paroissial puis communal, déplacé dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans les zones sondées, la partie septentrionale de la place s'est avérée vide de vestiges. Au nord (sondage 1), une perturbation est colmatée par des remblais industriels. Le terrain naturel apparaît immédiatement sous les niveaux de place récents en sondage 2, mais l'absence

d'horizon humifère signale un arasement dont l'impact ne peut être évalué. Quelques vestiges modernes ou contemporains apparaissent en sondage 3, 4, et 5, principalement des fosses (plantations d'arbres), quelques fondations mal conservées et perturbées (sond. 3) ainsi que des structures de type puisard (sond. 3, et sond. 4). Au plus près de l'église, aucune tombe proprement dite n'a été mise en évidence. Dans le sondage ouvert, la densité des fosses est importante mais ces dernières s'ouvrent relativement haut dans la stratigraphie, et percent des niveaux comprenant quelques os humains erratiques. Le comblement de ces fosses comprend quelques os humains ; toutefois, elles ne peuvent être considérées comme des fosses communes.

Christine CERCY

ÂGE DU FER

MOYEN-ÂGE

AUBERCHICOURT Rue Faily

157242

Un diagnostic réalisé à Auberchicourt « Rue Faily » a permis d'identifier les traces d'une occupation illustrant principalement le premier âge du Fer. Cette installation se caractérise par un réseau fossoyé de faible densité et un puits associé à un matériel céramique peu abondant. Celui-ci est essentiellement représenté par des tessons de tradition laténienne en pâte modelée dégraissée à la chamotte et aux végétaux. Quelques fragments identifiables dont une écuelle carénée ouverte ont permis de mieux cerner

l'occupation établie durant la période de La Tène B2.

Les quelques rares substructures de type fosse et trous de poteaux, mises au jour à proximité, n'ont révélé que des comblements stériles. Le manque d'indice chronologique fiable ne permet pas de les associer avec certitude au réseau fossoyé du premier âge du Fer ci-avant.

Les différentes structures laténiennes trahissent la présence d'une occupation relativement ancienne, mais peu développée dans ce secteur. La nature de

ces vestiges pourrait se rattacher à la présence d'une installation rurale avec enclos et fossés parcellaires s'intégrant probablement à un habitat dont la localisation n'est malheureusement pas reconnue (en bordure ouest ou nord-ouest de l'emprise ?). Cette occupation peut également être associée à un fossé sub-rectangulaire d'époque La Tène mis en évidence lors

d'un premier diagnostic réalisé à l'extrémité est de cette même zone en 2011 par V. HARNAY.

Aussi, on notera la présence de trois sections de fossés attribuables avec prudence à la période médiévale.

Évelyne GILLET

MOYEN-ÂGE

AUBIGNY-AU-BAC

Rue Jean-Baptiste Alphonse

157106

La commune d'Aubigny-au-Bac est située sur le versant nord de la vallée de la Sensée, sur l'axe de communication entre Douai et Cambrai. Le fond de vallée est fréquenté et occupé depuis le Néolithique, mais pour l'ensemble de la période médiévale le secteur est plutôt mal documenté. On sait que la première mention d'Aubigny date de 1117 sous le vocable de Albiaco. La parcelle concernée par la construction d'une maison individuelle, rue Jean-Baptiste Alphonse, se trouve à quelques dizaines de mètres de l'église au centre du village. C'est pourquoi le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique. Ce diagnostic a mis en évidence 37 unités d'enregistrement dont 26 structures archéologiques. Les vestiges s'ouvrent dans un limon argileux à une profondeur moyenne de 0,80 m. Les vestiges sont en bon état de conservation malgré quelques destructions occasionnées par des aménagements récents (fondations de bâtiments en brique, cave...). Ils se répartissent en trois phases : le haut Moyen-Âge, le bas Moyen-Âge

et l'époque moderne/contemporaine.

Les structures du haut Moyen-Âge sont les plus nombreuses. Elles sont caractéristiques d'un habitat de cette période : fonds de cabane, traces de bâtiments sur poteaux, fosses et fossés. L'étude du mobilier céramique a montré une occupation continue du site de la fin VII^e au XI^e siècle ainsi que pour le début de la période un possible statut privilégié de ces occupants. Ce diagnostic a donc mis en évidence pour la première fois une occupation alto-médiévale à Aubigny-au-Bac. Il pose aussi un certain nombre de questions. Y a-t-il une évolution perceptible dans son organisation ? Faut-il voir dans la proximité de l'église (dans le cas où celle-ci existait déjà) un statut particulier à l'habitat au début de la période comme le laisse supposer la céramique ? Quel rôle particulier joue cette occupation dans le paysage alto-médiéval de l'Ostrevent ?

Renaud LEROY

NÉGATIF

AUBRY-DU-HAINAUT

Rue du Bois

157102

Une demande de permis de construire a été déposée pour la réalisation d'un bassin de pollution et de lutte contre les inondations et d'un poste de transformateur EDF sur la commune d'Aubry-du-Hainaut sur un terrain situé au lieu-dit « Bois défriché » à l'écart de l'agglomération, en limite avec la commune voisine de Petite Forêt. L'emprise de 11 012 m² est constituée de 2 terrains contigus mais ceinturés par d'imposants merlons qui réduisent de façon considérable la surface d'intervention. L'emprise concernée par l'aménagement occupe une position de bas de versant de l'Escaut exposé au nord-est, à l'amorce d'une vaste dépression qui forme une boucle marécageuse et englobe les communes de Beuvrages

et Raismes.

Le bilan du diagnostic réalisé à Aubry-du-Hainaut est négatif puisqu'aucune structure archéologique ni même dendrogénétique n'a été mise au jour sur l'emprise. La quasi-absence de couverture quaternaire sur le terrain a limité les observations d'ordre géomorphologique et, de fait, les investigations concernant les périodes anciennes. L'absence totale de « bruit de fond » que pourrait constituer du mobilier archéologique récolté en position secondaire semble exclure l'hypothèse d'une occupation archéologique aujourd'hui démantelée en bordure du secteur étudié.

Jennifer LANTOINE

Le projet de construction d'un lotissement rue Henri Pollet à Auby (parcelles AB 12p, 67 à 69) a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. L'opération a été menée du 23 juin au 1^{er} juillet 2014 par la Direction de l'archéologie préventive de la Communauté d'agglomération du Douaisis.

Le diagnostic a mis au jour, dans la moitié sud, un réseau fossoyé diachronique parmi lequel se distingue un fossé greffé de creusements rectangulaires sur un bord, peut-être relié à un enclos. Ce type d'aménagement ressemble, quoique dans des

dimensions plus réduites, à des dispositifs d'artisanat datés du Haut-Empire mis au jour sur d'autres sites du Nord de la France. L'activité artisanale n'est pas identifiée mais elle devait nécessiter un apport d'eau. Aucun élément remarquable n'a permis d'identifier ou de dater les autres fossés. L'absence de vestiges dans la moitié nord de l'intervention pourrait être due à un arasement du site. Aucune structure d'habitat n'a été observée.

Sébastien BERNEZ

L'intervention archéologique s'est déroulée du 12 mars au 8 août 2014, sur une surface fouillée de 780 m², en plein centre de la commune d'Auby. Dans le cadre d'un projet de « Pôle Culturel », l'ancien bâtiment de la salle des fêtes et le parking attenant, localisés au cœur de ce réaménagement comprenant aussi la réhabilitation de l'ancienne mairie et du bâtiment des archives, ont fait l'objet d'un diagnostic. L'intérêt et la richesse patrimoniale du secteur sont par ailleurs déjà bien documentés par les nombreuses fouilles et diagnostics réalisés autour du site. Le vaste panel chronologique détecté va contribuer à élargir les connaissances sur l'implantation et la croissance des bourgs et villages dans l'Ostrevent pendant l'époque médiévale.

De rares structures témoignent de premières occupations attribuables aux périodes laténienne et gallo-romaine. Celles-ci initient le début d'une continuité temporelle qui se clôt autour du XIX^e siècle.

témoignent d'un pillage rigoureux et/ou de perturbations postérieures qui ne laisse qu'un faible nombre d'individus préservés. Les quelques exemples intacts dévoilent la présence de gestes funéraires déjà connus comme le dépôt céramique avec restes fauniques auprès du défunt et notamment aux pieds. La présence d'objets d'armement (hache, fer de lance, scramasaxe, ...) et de parure ou d'habillement (boucle, plaque-boucle, boucles d'oreilles, colliers, ...) demeure isolée et souvent anecdotique.



AUBY Pôle Culturel

Vue en plan de la sépulture mérovingienne 1291.

À ces structures gauloises et gallo-romaines, succède donc une nécropole mérovingienne caractérisée par la présence d'environ 130 sépultures. Sauf rares exceptions, ces dernières s'organisent selon une orientation identique NE-SO. La plupart



AUBY Pôle Culturel

Vue en coupe du puits 1047-1084.

Sur l'ensemble de l'emprise, recouvrant et souvent perturbant les inhumations mérovingiennes, s'observent différentes structures s'échelonnant depuis le XI^e siècle jusqu'au XVII^e siècle. Parmi ces témoins d'une possible problématique d'habitat, il faut noter la présence de fosses, silos, latrines, puits, niveaux d'occupation, ... À l'heure actuelle, le découpage chronologique montre un premier état, daté des XI^e-XII^e siècles, rassemblant diverses fosses de part et d'autre d'un large fossé. Aux

XIII^e–XV^e siècles, l'occupation se déplace vers le nord. Le même type de structures (fosses, silos, puits) est observable.



AUBY Pôle Culturel

Vue en plan de la sépulture moderne 3076.

Un petit pôle funéraire comprenant une dizaine de sépultures semble pouvoir être associé à cette phase. L'installation décline aux siècles suivants. Seuls des niveaux de remblais et un grand fossé de parcellaire attestent d'une activité autour des XVI^e et XVII^e siècles.

Enfin, localisé dans la partie sud de l'emprise,

le cimetière, attribué aux XVIII^e–XIX^e siècles, se déroule selon une densité variable à mesure que l'on progresse vers le nord et donc vers l'ancienne église. Sa limite basse était déterminée par le mur de l'enclos paroissial s'implantant parallèlement à un ancien fossé du XVI^e siècle et sur une cave des XVII^e–XVIII^e siècles dont il remploie les blocs architecturés. Quatre cents individus, plus ou moins complets, ont été repérés et fouillés. Tous ont été enfouis en cercueil selon une orientation NO-SE.

La post-fouille actuellement en cours et l'ensemble des études entreprises (céramologie, anthropologie, géomorphologie, paléo-environnement, datations radiocarbones, archéozoologie,...) permettront de clarifier la chronologie et de compléter les données déjà acquises sur le secteur pour une occupation dont la fonction change en fonction des périodes allant de l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours.

Delphine CENSE-BACQUET

ÂGE DU FER

BACHY Route Nationale

157234

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap en juin 2014, dans la commune de Bachy, sur une prescription archéologique concernant 2,2 ha. Cette prescription fait suite à la saisine anticipée de la société Loger Habitat pour un projet de lotissement. L'emprise du projet se situait sur l'axe théorique de la voie romaine Arras-Tournai ; celle-ci n'a pas été mise en évidence dans les 11 tranchées réalisées durant ce

diagnostic. En revanche quelques fossés ont été mis au jour : 4 ont livré du mobilier du second âge du Fer et un fossé de l'époque gallo-romaine. Il n'y a cependant pas de traces d'habitat à proximité de ces fossés qui semblent être des fossés de parcellaire.

Virginie THOQUENNE

PROTOHISTOIRE

BAILLEUL Centre d'Incendie et de Secours

157088

La construction d'un Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de Bailleul a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique mené par le Service archéologique départemental du Nord les 10 et 11 mars 2014. Cinq tranchées d'une longueur totale de 695 m (soit 1 390 m²) ont permis de diagnostiquer 10,43% de l'emprise du projet (13 318 m²). L'opération a révélé une faible densité de vestiges. Ces derniers sont majoritairement liés au premier conflit mondial et plus particulièrement à l'offensive allemande d'avril 1918. Il s'agit de fosses contenant des restes métalliques et des douilles d'obus. Par

ailleurs, la découverte de six obus intacts de type *Minenwerfer* a nécessité l'intervention d'une équipe de démineurs de la Sécurité civile d'Arras. Les structures plus anciennes se résument à deux petites fosses ayant livré quelques fragments de céramique vraisemblablement attribuables aux périodes Pré ou Protohistoriques. Une attribution de ce matériel à la période Néolithique ou à l'âge du Bronze est envisageable. Les autres vestiges consistent en fossés parcellaires médiévaux et/ou modernes.

Patrice HERBIN

BAVAY

Forum Antique

En accord avec le Forum antique de Bavay, Musée du Département du Nord et le soutien de la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le Service archéologique départemental et l'Université de Lille (Centre de recherche HALMA - UMR 8164), ont réalisé une fouille programmée dans le secteur de la basilique civile du forum gallo-romain de Bavay. Planifiée dans le projet scientifique du Forum antique de Bavay, cette intervention s'intègre pleinement dans le cadre de la poursuite de la mise en valeur du site, classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 26 octobre 1949 puis du 1^{er} octobre 1992 et départementalisé en 2008. Compte tenu des aménagements récents qu'a connu le site archéologique, il est apparu opportun de mener les recherches sous l'ancienne rue de la Réunion. Cette voie a été déclassée et sa propriété a été transférée au Département le 21 novembre 2012. Actuellement, elle scinde la basilique du forum en deux et nuit fortement à la compréhension du site. Il apparaît ainsi que la fouille et donc la suppression physique de cette ancienne voie, récemment cadastrée parcelle AC 848, améliorerait considérablement la lisibilité du site. Par ailleurs, on peut espérer que la présence de cette chaussée, connue au moins depuis le milieu du XVI^e siècle, a permis la bonne conservation de niveaux antiques et médiévaux. En plus de relancer une dynamique archéologique sur le forum de Bavay, cette fouille apportera de nouvelles données archéologiques qui

complèteront et achèveront les recherches menées entre 1988 et 1996 par l'Université de Lille. L'intervention, qui s'est déroulée du 30 juin au 18 juillet 2014, a consisté en une reconnaissance du terrain, destinée à évaluer les modalités d'une future opération pluriannuelle, qui prendrait la forme d'un chantier école. Dès cette année, la fouille a accueilli cinq étudiants en archéologie de l'Université de Lille. Hormis l'évacuation de 80 tonnes de remblais récents, la réalisation d'une coupe d'une quinzaine de mètres de long, au droit du talus de l'ancienne chaussée, a permis l'observation d'une stratigraphie dont la chronologie s'étend de la fin du II^e siècle à l'époque contemporaine. Ont ainsi pu être distingués, deux niveaux d'incendie et de destruction du Bas-Empire et des maçonneries témoignant d'une réoccupation médiévale (fin XIII^e/fin XIV^e siècle). La campagne a permis l'achèvement de l'étude de la chapelle de la Congrégation des Oratoriens, bâtie en 1756 et détruite en 1794, dont subsistaient l'angle nord-est ainsi que des bâtiments qui lui ont succédé jusqu'au milieu du XX^e siècle. Une demande d'opération pluriannuelle (2015-2017) a fait suite à cette première année probatoire.

Patrice HERBIN
Lætitia MEURISSE
Christine LOUVION

BAVAY

Rue d'Audignies

Suite au dépôt d'un permis de construire pour un habitat particulier rue d'Audignies à Bavay, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique. La surface de la parcelle concernée mesure 1 480 m², de nombreux arbres conservés dans le projet et un important talus au sud-est n'ont permis d'investiguer qu'environ 1 030 m² soit 10,6% de la surface accessible.

Trois tranchées ont été effectuées sur l'emprise accessible du projet. Dans ces trois sondages et fenêtre (à l'emplacement de la future construction),

aucun vestige archéologique n'a été découvert.

Peu d'éléments étaient connus jusqu'ici dans ce secteur hormis le passage de l'aqueduc à environ 100 m au nord ainsi que quelques trouvailles isolées au plus près de la voie vers Reims, à plus de 100 m également au sud. Le résultat de ce diagnostic confirme un espace vide au sud de l'emprise de la ville antique.

Géraldine TEYSSEIRE

BAVAY

Rue de la Gare

Les terrains concernés par la fouille sont situés à l'emplacement des anciennes sablières Mathieu et Denimal. L'exploitation des carrières au début du XX^e siècle a entraîné de nombreuses découvertes

archéologiques. Celles-ci permettent à M. HÉNAULT de conclure à la présence d'un quartier artisanal se développant à l'ouest et au sud-ouest de la ville.



BAVAY Rue de la Gare

Vue vers le sud-est sur une sépulture d'enfant, cliché Fabienne Watel-Lefevre, Inrap.



BAVAY Rue de la Gare

Vue vers le nord-est sur les fours de potiers au nord du site, cliché David Labarre, Inrap.

La chronologie du site se divise en trois grandes périodes.

La première est caractérisée par deux phases successives de production de céramique, l'une datée de la période augustéenne et la suivante de la période flavienne. Les vestiges attachés à cette période sont représentés par une quinzaine de fours de potiers et plusieurs dépotoirs de céramique.

Deux phases d'habitat succèdent à l'activité artisanale, elles sont datées de la fin de la période flavienne au début du deuxième siècle. Les vestiges liés à l'habitat se présentent sous la forme de tranchées de récupération parfois profondes. La

récupération des matériaux de construction est souvent complète, ne subsistent par endroits que quelques radiers de calcaire visibles à la base des fondations.

Enfin, une nécropole est installée sur le site. La soixantaine de tombes mise au jour pendant la fouille présente des orientations et des profondeurs similaires. Dans la plupart des cas, le défunt est accompagné de mobilier funéraire, vaisselle de table en céramique et parfois éléments de parure. Ce rituel est caractéristique de la période du Bas-Empire.

David LABARRE

MOYEN-ÂGE

MODERNE

BERGUES

Rue de l'Arsenal

157130

Désaffectée depuis quelques années, l'ancienne gendarmerie de Bergues est située sur un terrain de 6 567 m², dans la partie ouest de la ville fortifiée et limité au sud par la rue de l'Arsenal, à l'ouest par la rue du 8 mai 1945, à l'est par la rue Saint-Georges. Le terrain dépend de la Direction régionale et départementale des finances publiques du Nord, Division des Domaines. Dans le cadre d'un futur aménagement (des logements sont projetés), il a fait l'objet d'une procédure de saisine anticipée.

Le secteur diagnostiqué est situé dans une zone basse (3 m d'altitude), humide, en rive droite de la Colme canalisée. Il repose sur des formations naturelles alternant des sables bleutés hydromorphes et des tourbes riches en éléments ligneux de gros calibre, et dont le potentiel sporo-pollinique est excellent. Ces tourbes, témoignant de la présence d'une ripisylve (aulne, frêne et saule), d'un espace forestier (chênaie) et de rudérales, se seraient formées dans une période allant de l'Atlantique récent au Subboréal (soit du Néolithique à l'âge du Bronze). On supposera, au vu des résultats du diagnostic, que la partie centrale du terrain constitue une légère dépression. Le terrain comporte, sur près du tiers méridional et occidental de sa surface, les constructions de l'ancien couvent des Dominicains de Bergues. Les substructions mises au jour correspondent à une partie de l'église, aux ailes orientale et septentrionale du cloître ainsi qu'à des bâtiments qui se greffent à cet ensemble. Trois secteurs d'inhumations ont été identifiés : l'église, la galerie du cloître, ainsi qu'un espace jouxtant le chœur des Dominicains au nord. L'ensemble funéraire est évalué entre 400 et 630 tombes.

Le couvent est fondé en 1244/1245 à l'initiative des comtesses Jeanne et Marguerite de Flandres. Les représentations d'Ancien Régime, notamment le plan-relief de 1699, montrent qu'il est bordé au sud par une rue aboutissant en cul-de-sac sur les remparts, dénommée, selon les sources ou la période, Broedersstraetken ou Predickereenstraete1.

Le couvent est doté d'une église accessible aux laïcs depuis la rue, et dont les dimensions rappellent celles des églises dominicaines de Louvain ou de Bruges. On localise le chœur de l'église des Dominicains de Bergues sous l'ancienne gendarmerie, la nef se développant plus à l'ouest jusqu'à la rue du 8 mai 1945 et au-delà. Le cloître est implanté au nord du lieu de culte ; il est bordé à l'est par un vaste jardin, dans une zone humide.

On estime la superficie totale du couvent entre 7 000 et 8 700 m² : de fait, des vestiges conventuels sont susceptibles d'être conservés au nord et à l'ouest de l'emprise diagnostiquée, au-delà de l'actuelle rue du 8 mai 1945. Le couvent repose sur une assise de matériaux rapportés (et peut-être sélectionnés), formée par des apports de sables argileux de teinte gris-vert, dans lesquels s'intercalent parfois des niveaux plus sombres, compris comme des niveaux de piétinement. L'exhaussement, dont la puissance n'a pas été reconnue (une cinquantaine de cm ou plus), forme un dôme qui culmine au mieux à l'altitude de 2,3 m (secteurs de l'église et de la partie sud de l'aile orientale). La surface au sol de ces remblais excède celle des bâtiments, sans que l'on sache s'il s'agit d'une précaution destinée à mettre hors d'eau un large périmètre autour des constructions, ou si l'on envisage, dès l'origine, une extension des masses bâties. Ces remblais sont pauvres en inclusions, qui se retrouvent le plus souvent en surface, et encore plus en mobilier. Aucun niveau de travail contemporain de l'érection du couvent n'a été retrouvé.

On perçoit peu d'éléments de l'église, les investigations étant contraintes par la présence de l'ancienne gendarmerie et des aménagements associés (notamment les anciens réseaux). Son emprise et son plan peuvent être restitués à partir de sa représentation sur le plan géométral de 1808 : une nef rectangulaire, un chœur très allongé, pour des dimensions restituées à 63 m de long pour 21 m de large. Les limites sud ont vraisemblablement été atteintes en sondage 1 ; le sondage 2 est implanté dans la nef ou

à la jonction du chœur et de la nef, et les inhumations y sont particulièrement denses. On repère trois niveaux d'ensevelissement, voire plus, pour au moins deux phases d'inhumation observées. L'église est remaniée au moins une fois : une maçonnerie est récupérée à une date indéterminée, et son emplacement est par la suite occupé par des sépultures. La présence, dans le sond. 2, d'une femme et d'enfants en très bas âge (entre 1 et 6 ans) atteste qu'on y enterre des laïcs. Dans l'emprise du projet, le nombre d'inhumations dans l'église est estimé entre 200 et 350 tombes. Toutes les sources iconographiques consultées montrent que la partie sud du chevet est accessible depuis une placette sur laquelle débouche la Predickereenstraete. Pour autant, alors même que trois sondages ont été ouverts dans ce secteur (sond. 3, sond. 4 et sond. 12), aucune trace d'aménagement de voirie n'a été détectée.

L'aile orientale du cloître est contenue en totalité sur la parcelle. Il s'agit d'un bâtiment de plan rectangulaire, de près de 30 m de long pour 10 m de large (dimensions hors-œuvre). À l'est, dans le secteur le plus humide du site, ses fondations reposent sur des arcs de décharge. À l'ouest, la construction intègre la galerie du cloître, dont on estime la largeur à 2,15 m. Cette galerie, dont le ou les niveaux de sols ne sont pas conservés, constitue un lieu d'inhumation privilégié. Les sépultures présentent des orientations conformes à la liturgie (ouest/est) ainsi que des orientations sud/nord et nord/sud. Pour autant qu'on puisse en juger, il existe des espaces vides entre les tombes. La densité des inhumations y est toutefois relativement forte, et on estime à trois le nombre minimal de niveaux d'ensevelissement. L'estimation du nombre total de tombes dans les galeries septentrionale et orientale du cloître varie entre 180 et 250. Enfin, les tombes en cercueil coexistent avec un caveau en briques implanté à la jonction des ailes septentrionale et orientale. Deux pièces de l'aile orientale ont été en partie dégagées. La pièce 1, au sud, représente une superficie minimale de 45 m². Elle comporte au moins deux états. Le sol le plus récent est formé d'un pavement en carreaux glaçurés estampés, représentatifs du groupe dit de l'Artois occidental (mi-XIII^e – mi-XIV^e siècles). Le pavement semble organisé en panneaux et en bandes latérales. La pièce 4, au nord et à la jonction de l'aile septentrionale, mesure au moins 22 m². Elle comporte également deux états au moins. Le sol le plus récent est un pavage de briques complètes ou fragmentaires, qui semblent agencées « en éventail ». Bien que sa mise en œuvre soit soignée, les matériaux qui le composent sont plutôt frustes, eu égard au reste du site : ce facteur, la présence d'un aménagement hydraulique à proximité (citerne ou puisard) et sa position à la jonction de deux ailes du carré claustral font de la pièce 4 une possible pièce de service. Il est vraisemblable que cette pièce continue à être utilisée à la période révolutionnaire, comme en témoigne un remblai d'occupation épais, détritique et daté du XVIII^e siècle, qui nappait complètement le sol de

briques.

Il est plausible que l'aile septentrionale participe du même programme constructif que l'aile orientale. Elle se développe en retour d'équerre, et est partiellement incluse dans le terrain investigué. Large de 8,7 m dans-œuvre, elle est observée sur une distante maximale de 11,3 m. Elle abrite une vaste pièce pavée de calcaire dur dans laquelle on distingue deux, voire trois états de sols. On estime sa surface à une centaine de m². Une base en briques pourrait marquer la présence d'une pile centrale. La pièce est dotée d'un aménagement hydraulique, sous la forme d'une rigole qui court dans et le long du mur porteur méridional. Les dimensions de la pièce 2, sa position particulière, le soin et la qualité de la mise en œuvre des sols en font un espace particulier du couvent, peut-être le réfectoire. Le plan de Jacques de la Fontaine comme le plan-relief représentent une construction de moindre volume qui prolonge l'aile orientale au nord. Les tranchées de récupération et les autres structures mises en évidence à l'extrémité du sond. 6 pourraient appartenir à cet ensemble, qui demeure le moins lisible du site.

De vastes jardins jouxtent les bâtiments conventuels à l'est, dans la zone humide. Il ne s'agit pas d'un espace unique : si les limites (sous forme de haies ou de clayonnage) n'ont pas été physiquement perçues, elles n'en sont pas moins effectives, le type de structures rencontrées étant très différent du nord au sud. De même, l'altimétrie des niveaux de jardin semble refléter celle de la plate-forme mise en place préalablement à l'implantation des bâtiments conventuels : un pendage relativement marqué du sud vers le nord et de l'ouest vers l'est. Les niveaux de jardin sont relativement détritiques, et, tout au moins au nord et au centre du terrain, riches en matériel, notamment céramique ; peut-être s'agit-il d'une forme d'amendement des sols. Le mobilier céramique, qui témoigne de l'aisance de la communauté et d'une certaine recherche dans l'approvisionnement en vaisselle, est daté de la période moderne. Dans la partie nord du site, les jardins sont percés de fosses, qui n'ont pu être testées : fosses dépotoirs ou plantations d'arbre. Deux structures en tonneaux emboîtés (puits, puisards ou latrines) ont sommairement été observées. Le long canal reliant la Predickereenstraete à la Colme est identifié en deux endroits, sous sa forme busée. Il se situe à environ 9 m du mur de clôture oriental du couvent, dont il suit, dans les grandes lignes, l'orientation. Enfin, le jardin mitoyen de l'aile orientale et du chevet est transformé à la période moderne, en un cimetière (sond. 5), pour des raisons qui nous échappent. Les tombes y sont peu denses, un seul niveau d'ensevelissement ayant été repéré, et un unique recoupement identifié. Le nombre total de sépultures y serait compris entre 20 et 30. Cet espace est limité par des maçonneries qui semblent synchrones de l'aile orientale. Plus à l'est, elles forment la clôture méridionale du couvent.

Les clôtures perdurent quelques décennies après le démantèlement : si la limite méridionale est rectifiée et

alignée entre 1808 et 1825, la limite orientale figure encore sur le cadastre de 1825.

En fondations, le matériau de prédilection des concepteurs du couvent est la brique de sable, liée à un mortier maigre. Concernant l'élévation et les supports, d'autres matériaux ont dû être mis en œuvre, et récupérés systématiquement lors du démantèlement du couvent. De manière sporadique, on retrouve, dans les tranchées de pillage des maçonneries ou les niveaux de jardin, des éléments en calcaire taillés. De même, au nord du site, les remblais les plus récents contenaient au moins une base de colonne en grès. Après la période révolutionnaire, les sols construits ont largement été prélevés, et ne subsistent, dans le cas de la pièce 2, que sous forme de lambeaux le long des murs : le pavement est formé de dalles taillées dans un calcaire dur (pierre de Marquise ?). Enfin, les représentations figurées montrent que le couvent est couvert d'ardoises. Ces dernières sont nombreuses,

tant dans les niveaux contemporains du couvent que dans les comblements des tranchées de récupération. Réalisé en 1810/1811, le démantèlement du couvent laisse la possibilité d'en lire le plan finement. Opérée sous forme de tranchées, la récupération des maçonneries n'atteint pas systématiquement la base des fondations, ménageant même de longues sections de mur. La stratigraphie la plus ancienne, les sols, ou leurs formes et apprêts, subsistent dans de nombreux cas. La conservation des vestiges est bonne, malgré la transformation du terrain en arsenal militaire au début du XIX^e siècle. L'implantation de la gendarmerie dans les années 1960 a eu un impact autrement plus important sur l'église : cet édifice repose sur un niveau de sous-sol et 70 pieux, ce qui risque d'avoir largement oblitéré les vestiges sous-jacents, en l'occurrence le chœur de l'église.

Christine CERCY

BOESCHEPE

Rue de Bonna

157702

Notice non rendue.

Florence DEMARLY-CRESP

ÂGE DU FER

BONDUES

157118

MOYEN-ÂGE

Avenue du Général de Gaulle

Le site se situe, à proximité de l'agglomération de Lille et de la frontière belge. L'intervention s'est déroulée du 12 mai au 1^{er} août 2014 pour le compte de la société Notre Logis. Le site présente globalement la forme d'un carré d'environ 115 mètres de côté dont les angles sont orientés suivant les points cardinaux. Il couvre une superficie de 13 409 m².



BONDUES Avenue du Général de Gaulle

Fouille d'un enclos.

La majorité des vestiges rencontrés sont attribuables à la période laténienne. Cependant une implantation datée entre la fin du X^e et le début du XIII^e siècle a également été caractérisée. Viennent ensuite des vestiges attribuables à la période moderne (XVII^e siècle) et à la période contemporaine. On compte aussi deux sépultures romaines totalement isolées, aucun autre vestige de cette période n'est attesté.

La période laténienne est représentée par des vestiges de La Tène finale (1^{er} siècle av. J.-C.). Il s'agit surtout de limites fossoyées matérialisant une zone principale et quelques subdivisions. Un chemin d'accès est également limité par des fossés. Les fossés principaux se jettent dans un énorme collecteur qui fait la jonction entre les réseaux. À l'intérieur de cet espace principal plusieurs enclos se développent ainsi que plusieurs bâtiments sur poteaux.

Les enclos sont quadrangulaires et correspondent parfaitement aux exemplaires qu'on commence à découvrir de plus en plus nombreux au fur et à mesure des fouilles protohistoriques dans la région. Une sépulture est également associée à cette phase.

La période médiévale comprend un bâtiment sur poteaux au nord. Un ensemble de structures liées à la combustion se trouve légèrement au sud de celui-ci. Ces structures comprennent un foyer et deux

creusements plus importants chargés en limon rubéfié provenant probablement du curage du foyer. Cette phase comprend également un tronçon de fossé et quelques autres fosses.

La période moderne est représentée par un dense

réseau d'imposants fossés parcelaires. Les cadavres de deux bovins sont également associés à cette phase.

Stéphane LEPLUS

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

BONDUES

157116

Avenue de Wambrechies, La Drève 2

La fouille réalisée d'avril à juillet 2014 sur la commune de Bondues « Avenue de Wambrechies », au nord de la métropole lilloise, a été mise en œuvre préalablement à la construction d'un lotissement « La Drève II ». Cette opération archéologique menée sur 14 000 m² a permis de mettre au jour des puits datés de La Tène ancienne, une occupation rurale continue datée du I^{er} siècle av. J.-C. au II^e siècle apr. J.-C. ainsi qu'une petite unité domestique médiévale des XII^e – XIII^e siècles.



BONDUES Avenue de Wambrechies, La Drève 2

Exemple d'enclos quadrangulaire daté de La Tène finale.

Quatre puits, dont un cuvelé, ont été découverts dans la partie septentrionale de la fouille. L'occupation associée est vraisemblablement localisée au nord-ouest, au-delà des limites de l'emprise de fouille.



BONDUES Avenue de Wambrechies, La Drève 2

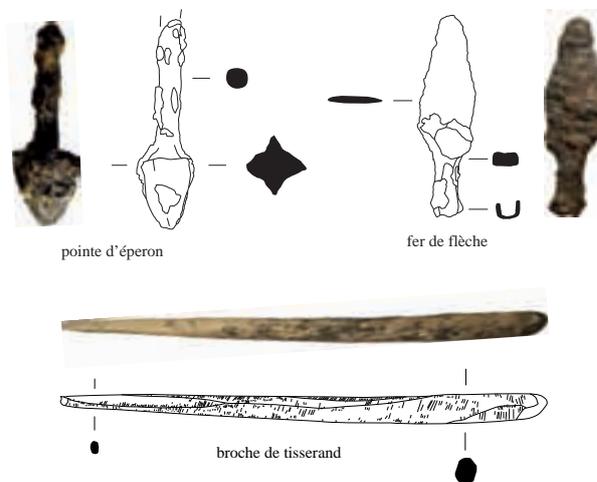
Photographie avant fouille du bâtiment à galeries de façades.

Le prélèvement du cuvelage en bois de frêne de l'un de ces puits a livré de nombreuses informations sur l'environnement immédiat du site. Les différentes études menées sur ces bois ont notamment permis

d'indiquer que les arbres utilisés ont souffert d'une trop grande saturation en eau impliquant ainsi la présence d'une zone marécageuse sur le site ou en périphérie.

Dès le I^{er} siècle av. J.-C., une occupation rurale est mise en place dans la partie nord de la zone de fouille. Elle se caractérise par la présence d'un parcellaire qui sera réorganisé à deux reprises jusqu'à la fin de l'occupation au II^e siècle. Au fil du temps vont être disposés au sein des différentes parcelles quatre enclos quadrangulaires et quelques bâtiments sur poteaux. Les petits enclos quadrangulaires observés comportaient tous les vestiges d'aménagements intérieurs matérialisés par des fosses ou des trous de poteau. Le dernier enclos mis en place sur le site durant la seconde moitié du I^{er} siècle demeure le plus caractéristique.

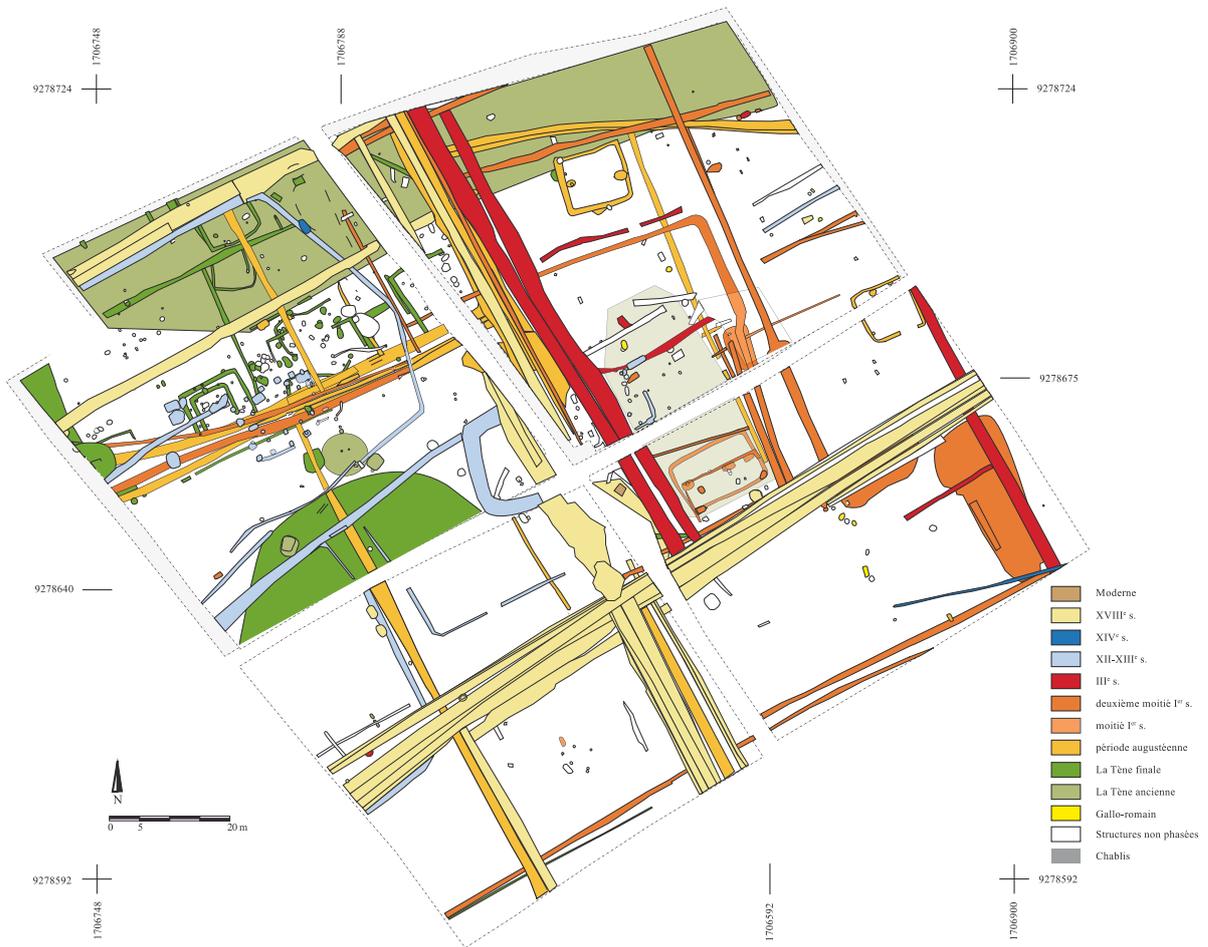
Il se compose d'un petit enclos rectangulaire au centre duquel sont alignés trois poteaux porteurs dont la profondeur atteint 1,30 m.



BONDUES Avenue de Wambrechies, La Drève 2

Exemples de petit mobilier issus de l'occupation médiévale (dessins J.-P. Duchemin).

L'occupation médiévale est enserrée par un fossé, large de 1,10 à 2,40 m et peu profond, qui forme un enclos polygonal d'environ 2 500 m² (56 m x 46 m). L'accès principal s'effectue au sud par un chemin, orienté est-ouest, qui longe l'enclos. À l'intérieur de l'enceinte est agencée une vaste construction sur poteaux de près de 150 m² (13,80 m x 10,60 m) qui se compose de trois nefs : une centrale de 6 m de large et deux latérales de 2 m de large chacune.



BONDUES Avenue de Wambrechies, La Drève 2
Plan général.



BONDUES Avenue de Wambrechies, La Drève 2
Puits de La Tène ancienne.

Au sein de ce bâtiment, dit à galeries de façade, sont localisées deux structures contemporaines : un petit foyer placé dans l'axe axial de la nef centrale et une fosse quadrangulaire à parois verticales (2 x 1,40 x 0,65 m) creusée dans la nef septentrionale.

Hormis le bâtiment principal, un fossé est/ouest qui divise l'occupation en deux et quelques fosses de rejets, le reste de l'enclos est faiblement occupé. Le

meuble collecté pour cette occupation médiévale est toutefois abondant, il se compose de céramiques, d'un fragment de pointe d'éperon de forme pyramidale, quelques pointes de flèches à pennes en fer, une broche de tisserand, des bois de cerf. . .

Hélène DUVIVIER

NÉOLITHIQUE

BOUCHAIN Rue Roger Darthois

157112

Un projet de lotissement sur une parcelle située en périphérie de l'agglomération actuelle de Bouchain a conduit à la prescription et la réalisation d'un diagnostic préventif en 2012 (FERAY, 2012). L'opération était motivée par des contextes archéologique et géologique favorables. Pour ce qui concerne les périodes médiévale et moderne, la parcelle est en partie occupée par la partie sud-est du « faubourg de Saulsoy » qui se met en place à partir de la fin du Moyen-Âge et perdure jusqu'à son démantèlement au XVI^e siècle pour des raisons de stratégie militaire. Bouchain faisait en effet partie des villes frontières entre le royaume de France et l'Empire germanique souvent disputées et fortement fortifiées jusqu'à la mise en place par le roi de France du « Pré carré ». S'agissant d'un bas de versant au contact de la plaine humide de l'Escaut, une potentialité pour les périodes plus anciennes (et notamment pour la Préhistoire récente) était supposée. Le diagnostic de 2012 a précisé les limites du faubourg médiéval et moderne dont les vestiges arasés se caractérisent par des bâtiments épars, un bief important et quelques structures connexes (puits, remblais de nivellement, . . .). Les sondages ont permis de circonscrire l'extension d'une formation tourbeuse qui colmate éventuellement un chenal du Tardiglaciaire ou de l'Holocène ancien. L'atterrissement de cette formation a rapidement scellé les vestiges d'une occupation de la Préhistoire récente fournissant des vestiges lithiques et fauniques. L'absence de céramique a tout d'abord conduit à attribuer le niveau archéologique au Mésolithique en l'absence d'élément datant et malgré la présence d'une gaine de hache à perforation transversale en bois de cerf. La mesure ¹⁴C par accélérateur, sur un os anthropisé, réalisée dans le cadre des recherches portant sur la vallée de l'Escaut, a permis de resituer l'occupation à la fin du Néolithique récent. L'intérêt supposé de cette découverte a motivé la mise en place d'une opération programmée de sondage évaluation en 2014.

Cette intervention a confirmé l'intérêt majeur de la séquence préhistorique de la rue Darthois à Bouchain. L'excellente conservation des vestiges et de leur disposition fait d'ores et déjà de ce site une référence potentielle pour cette période du Néolithique récent/final, particulièrement mal connue dans le nord

de la France et la Belgique. Les hommes ont occupé ce bas de versant, situé sur la rive gauche de la plaine de l'Escaut et à proximité immédiate d'un plan d'eau, entre l'extrême fin du IV^e millénaire et le tout début du III^e millénaire av. J.-C. La nature particulière de cette occupation devra être éclaircie. Nous disposons toutefois d'indices nous permettant d'évoquer certaines activités, notamment d'essartage, de travail des matières minérales et animales, de chasse et de boucherie. En revanche, la rareté des vestiges céramiques et la faible structuration apparente du site pourraient indiquer l'éloignement relatif de la zone d'habitat. La configuration du relief néolithique est également à re-préciser, même si la présence d'un chenal nous est connue.

Un sol gorgé d'eau, jusqu'à une période récente, a permis la conservation de nombreux éléments de bois, parmi lesquels des artefacts. Ces conditions hydriques semblent perdurer jusqu'au creusement du canal de l'Escaut à partir de la fin du XVIII^e siècle. Ces nouvelles conditions ont placé le site hors d'eau en drainant la plaine alluviale. La mise au jour d'un fragment d'embarcation monoxyle est significative. Ce type de découverte reste très rare pour le Néolithique même si quelques exemples sont connus en France ou en Suisse. Des fragments de manches en bois et d'arcs illustrent également le potentiel du site pour la connaissance de la culture matérielle et des choix économiques. L'importante série d'outils et de sous-produits en matières dures animales constitue un ensemble particulièrement significatif de la période, notamment pour ce qui concerne les gaines de hache à perforation transversale. Les nombreux restes de faune présents sur le sol d'occupation et dans le comblement du chenal tourbeux ont fait l'objet de quelques observations et décompte préliminaire laissant apparaître des proportions inhabituelles entre espèces chassées (aurochs, castor, cerf, canard. . .) et élevées (bœuf, porc. . .). Les tests, réalisés sur les prélèvements sédimentaires, nous informent également de l'excellente conservation du pollen, des graines, de la microfaune terrestre ou aquatique et de la malacofaune. Certains éléments de bois présentent une bonne aptitude aux études dendrochronologiques. Tout indique que ce site offrira l'occasion d'une étude paléoenvironnementale exhaustive.



BOUCHAIN Rue Roger Darthois

En haut à gauche, illustration des nombreux éléments de bois jonchant la surface néolithique ; à droite, planche mortaisée, gaine de hache en bois de cerf et artefacts lithiques et osseux en position à la base de la séquence néolithique ; en bas, bois de cerf partiellement exploité en position à proximité du flanc de l'embarcation monoxyde.



BOUCHAIN Rue Roger Darthois

Vue zénithale restituée de la surface de fouille et des vestiges partiellement dégagés de la pirogue monoxyle néolithique.

Les sept mesures radiocarbone réalisées en 2014 montrent une grande cohérence et une occupation du site concentrée sur quelques générations tout au plus. Suite à cette découverte et considérant tout l'intérêt d'un approfondissement des connaissances par le terrain et l'étude sur ce site et la période qu'il renseigne, une équipe scientifique a été constituée

sur la base des potentialités avérées. Cette équipe, constituée d'une dizaine de chercheurs spécialistes de la période ou des sciences de la vie et de la terre, approfondira ses travaux à partir de 2015.

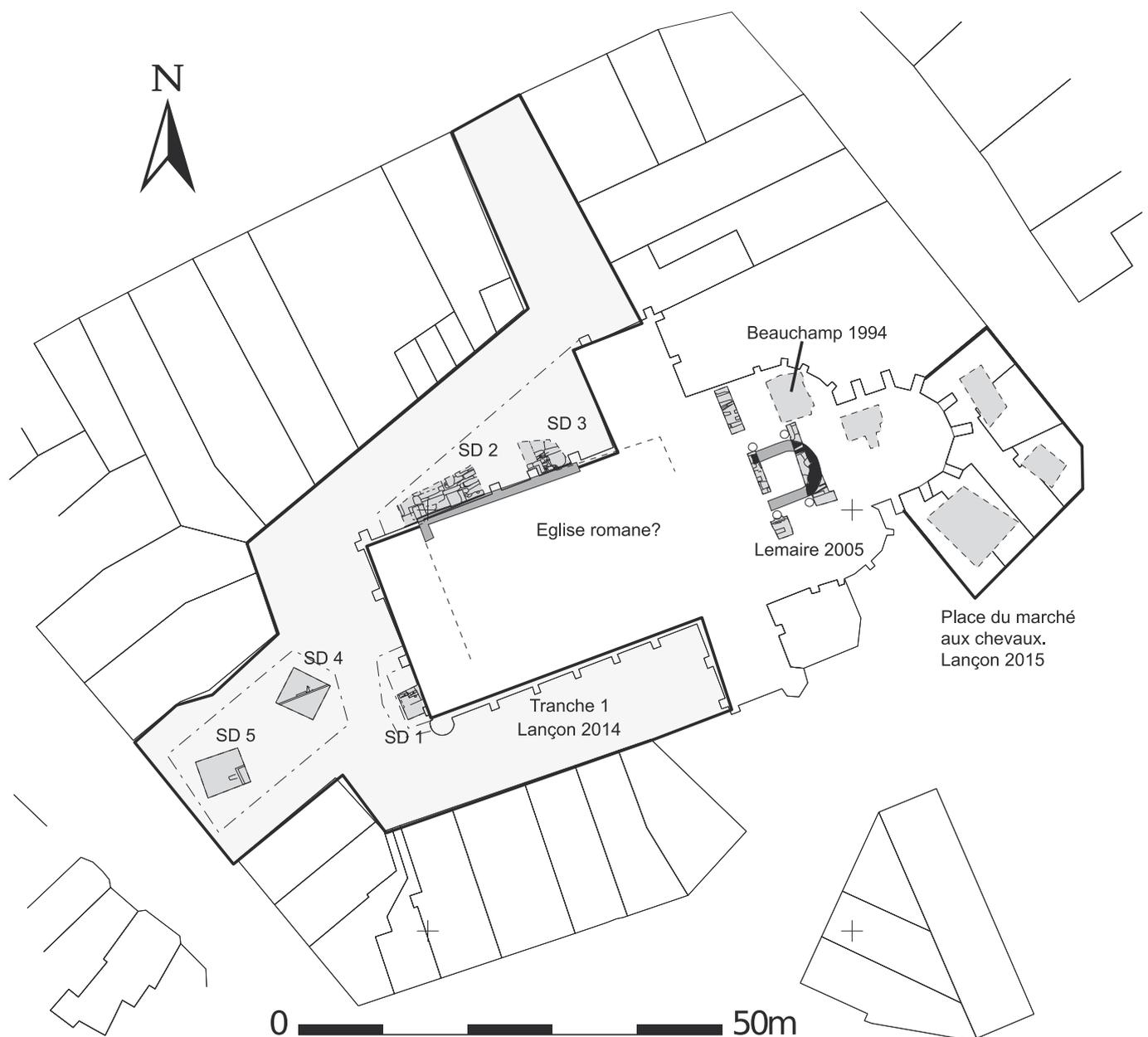
Gilles LEROY

Abords de l'église Saint Jean-Baptiste

La communauté urbaine de Dunkerque souhaite réaménager le parvis et les abords de l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste de Bourbourg et notamment réorganiser le système de réseaux sub-urbains. Ce projet fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais le 16 Avril 2014. Le projet qui concerne l'ensemble des voiries attenantes à l'église a, pour des raisons d'organisation, été divisé en deux tranches d'intervention dont la première a été réalisée en novembre 2014. Du fait de la présence de plusieurs réseaux en activité sur le domaine public, les sondages ont été pré-implantés en amont de l'opération en fonction des contraintes identifiées sur les données de la DICT.

Cinq sondages ont été réalisés. Deux aux abords du mur gouttereau nord de la nef, un à l'aplomb de la façade et deux en voirie.

Les sondages situés au plus près de l'église ont permis la reconnaissance des fondations de l'église ainsi que des niveaux funéraires attenants. Aucun des sondages n'a pu atteindre le fond du niveau cimétériel du fait de la densité de sépultures rencontrées. Ils permettent néanmoins d'affirmer que l'épaisseur des niveaux funéraires excède 1,70 m. Trois individus ont été prélevés et plusieurs sépultures d'immatures identifiées à proximité des murs de l'église. Des fosses de relégations ont été observées à la base du sondage 3, soit dans les niveaux primitifs du cimetière.



BOURBOURG Abords de l'église Saint Jean-Baptiste

Plan synthétique des interventions récentes sur l'église de Bourbourg. © M.Lançon

Le mobilier collecté dans la zone funéraire est hétérogène et caractéristique des niveaux intensément remaniés, il correspond à une phase chronologique s'étalant du XIV^e à la fin du XVII^e siècle. Le cimetière paroissial de l'église ayant été déplacé en 1793, les éléments chronologiques concordent avec l'histoire de l'espace funéraire.

Les fondations de l'église mise au jour révèlent l'existence d'au moins trois grandes phases de reconstruction du bâtiment cultuel. La présence d'une fondation en silex et grès ferrugineux liée au mortier rose clair sous le mur gouttereau nord rappelle les éléments de l'église romane ou pré-gothique mise en évidence lors des opérations d'archéologie antérieures (LEMAIRE 2004, BEAUCHAMPS 1996). Cet état n'a pas été observé sur la totalité du sondage 2. Il s'interrompt et est chevauché par les maçonneries postérieures. Ce qui laisse supposer un agrandissement du plan de l'église vers l'ouest au moins dès

le second état de reconstruction. Les murs sont alors pourvus de contreforts dont la base a été maçonnée en blocs calcaires équarris. Le troisième état a mis en œuvre de la brique de sable jaune.

Les deux sondages réalisés sur le parvis actuel de l'église ont révélé la présence de bâtiments civils jouxtant une voirie mise en place dans l'axe du porche de l'église. Les caves détectées sont profondes de 1,60 m et ont probablement été détruites lors de la Première Guerre Mondiale. Un sondage profond réalisé sous l'une de ces caves a permis d'observer une sépulture assez profonde (−1,80 m) qui s'ouvrait dans un niveau argileux verdâtre recouvrant un niveau de tourbe.

Le projet qui ne concerne que les 70 premiers centimètres de la stratigraphie observée n'impactera pas les vestiges archéologiques observés.

Mathieu LANÇON

MOYEN-ÂGE

MODERNE

BOUSIES

Rue des Ateliers

157244

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de lotissement à Bousies, municipalité située à 32 km à l'est de Cambrai, 29 km au sud de Valenciennes et aux portes du parc régional de l'Avesnois. La zone concernée par le futur aménagement est située au nord-est de la commune, elle est bordée à l'est par la rue des Ateliers et au nord par l'avenue du Château. Quatre tranchées d'orientation nord-est/sud-ouest et deux d'axe nord-est/sud-ouest ont été réalisées, représentant 11 % de la surface totale. Notre opération se trouve dans une vallée irriguée par le ruisseau « l'Hirondelle mineure », affluent de l'Écaillon, lui-même affluent droit de l'Escaut. Localement, le terrain est caractérisé par la présence de limons des plateaux (LP) et plus ponctuellement de sables blancs du Quesnoy (Landénien supérieur, e2b) ou d'alluvions récentes (Fz). Bousies était une enclave du Cambrésis dans le comté de Hainaut. La seigneurie débiterait en 1007, avec Jean, seigneur de Bousies, qui aurait prêté serment de fidélité à l'évêque Herbin I^{er}, comte de Cambrai. Le village s'organisait de manière concentrique autour d'une imposante motte castrale, dont la date d'édification remonterait aux origines de la seigneurie. L'emprise du diagnostic se situe à environ 60 m au sud-est du château. Cette intervention

a permis de mettre au jour un ensemble de structures bâties du XIX^e siècle, formant un ou plusieurs plans de bâtiments à murs en briques rouges et liant sableux gris, localisés dans la partie sud-est et sud-ouest de l'emprise. Un second noyau d'occupation du XIII^e au XVI^e siècle, situé au niveau de l'extrémité septentrionale de l'intervention et semblant se développer dans les parcelles adjacentes, a également été révélé. Ce dernier regroupe sept structures, dont deux puits, deux fosses, un tronçon de fossé et une mare. Bien que le matériel céramique soit majoritairement attribuable au XIII^e / XIV^e siècle, au moins une fosse a livré un mobilier hétérogène, avec quelques tessons du VII^e / VIII^e siècle à l'état résiduel. Il s'agit d'une pâte commune sombre, à cœur à inclusions rougeâtres oxydées, se retrouvant sur un certain nombre de sites de la vallée de l'Escaut, dans le courant du VII^e siècle, dont Proville et les Rues des Vignes (DEMOLON, VERHAEGHE, 2004). Ainsi, bien qu'aucune structure ne se rattachant à l'ancien château n'ait été découverte, ces quelques indices pourraient témoigner de l'existence de vestiges mérovingiens à proximité immédiate. L'ensemble du secteur reste donc à surveiller, dans le cadre de futurs aménagements dans le centre de Bousies.

Alexy DUVAUT

GALLO-ROMAIN

MODERNE

BOUVINES

Rue de Gruson

156995

Bouvines est localisée dans l'agglomération lilloise, à quelques kilomètres de Villeneuve-d'Ascq et de

la frontière belge, Tournai n'étant guère plus loin. L'intervention s'est déroulée du 4 février au 9 avril

2014. À l'issue du décapage une superficie de 11340 m² a été ouverte. L'emprise a été divisée en deux parties et deux phases de terrain se sont succédées puisqu'il était impossible de stocker les déblais hors emprise. La couverture de sédiments décapés varie de 1,30 m au nord à 0,40 m au sud. En ce qui concerne la phase terrain, la composition de l'équipe était de 5 personnes, soit un responsable d'opération, un technicien supérieur et trois techniciens mobilisés durant toute l'opération (Stéphane Leplus, Florent Tourneau, Marion Chaussois, Gaëlle Nowik et Agnieszka Wilusz).

Les vestiges rencontrés couvrent les périodes gallo-romaine et moderne.

Selon les données actuelles, les vestiges s'organisent en plusieurs phases. Une première phase gallo-romaine (début du I^{er} siècle apr. J.-C.) correspond aux débuts de l'implantation avec peut-être un bâtiment sur poteaux mais surtout la mise en place d'une voirie. Cette voirie est l'élément structurant de la phase suivante (deuxième moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.). En effet presque une dizaine de bâtiments sur poteaux viennent s'aligner sur le bord septentrional de cette voie. Ces bâtiments sont associés à des puits et des latrines ainsi qu'à de nombreuses fosses détritiques, témoins de la vivacité des échanges qui se sont opérés à cet endroit qui semble constituer un quartier de l'agglomération secondaire antique qu'est Bouvines.



BOUVINES Rue de Gruson
Fouille du puits gallo-romain.

La voirie perdure encore au début du III^e siècle cependant la zone semble délaissée. Malgré tout de nombreuses fouilles du XIX^e siècle nous indiquent que 200 mètres plus au sud un autre tronçon de voie romaine passe et que ce tronçon est bordé de nombreux bâtiments en dur.

Il y a ensuite un hiatus d'un millénaire sur la parcelle. Malgré la renommée du bourg au Moyen-Âge, aucun vestige n'est associé à cette période.

La période moderne est attestée par un fossé bordier, un puits maçonné et une mare.

Stéphane LEPLUS

Le projet de contournement nord de l'agglomération de Valenciennes a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. La future voie traversant la vallée de l'Escaut, le diagnostic conduit par le Service archéologique du département du nord a été mené en collaboration avec un archéologue préhistorien de l'Inrap et un géomorphologue de l'Université de Lille 1. La première phase de cette intervention s'est déroulée en septembre 2014. Elle a porté sur un tronçon de voirie d'1,5 km localisé à Bruay-sur-l'Escaut, entre l'ancienne gare des houillères et l'intersection des RD 75 et RD 935 à Saint-Saulve. Les terrains immédiatement situés de part et d'autre du canal de l'Escaut, fortement bouleversés et pollués par la présence de décharges, n'ont pas fait l'objet d'investigations. Quelques parcelles, non accessibles au moment de l'intervention, seront explorées durant la seconde phase. Hormis la réalisation de quelques tranchées linéaires, ce sont principalement des sondages profonds qui ont été effectués afin de déceler d'éventuels vestiges préhistoriques et d'observer la géométrie des formations alluviales. Si aucune trace d'occupation ancienne n'a été découverte, les sondages réalisés sur la rive droite de l'ancien chenal

méandrique de l'Escaut ont mis en évidence des artefacts antiques. Sous un colmatage limoneux dont l'épaisseur varie de 2 à 3 m, ont ainsi été observés des niveaux organiques riches en malacofaune, comprenant des restes de faune et de cuir. D'autres sondages ont permis de recueillir des fragments de *tegulae* et *imbrices* et un moellon calcaire à des profondeurs comprises entre 2,90 et 3,50 m sous le niveau de sol actuel. Quatre sondages ont livré des fragments de céramique gallo-romaine dont deux en céramique sigillée du centre de la Gaule, quelques tessons de céramique commune claire et plusieurs individus en céramique commune sombre. Le matériel, récupéré dans le godet de la pelle mécanique, provient d'une couche limoneuse bleutée située entre 2,90 et 3,70 m de profondeur. De manière générale, les niveaux recelant du mobilier reposent sur une fine couche de sable coquiller qui recouvre une épaisse couche de tourbe franche à Phragmites sp. Dans ces sondages, la nappe alluviale grossière de l'Escaut n'a pas été atteinte. En revanche, la grave à silex a ponctuellement été identifiée dans plusieurs autres sondages de la plaine à une profondeur qui varie de 3,40 à 5,40 m avec une moyenne de 5 m. Avec

toute la prudence qu'impose l'indigence du mobilier et son contexte de découverte, une datation dans le courant du II^e siècle est envisageable. Si aucune structure archéologique n'a pu être observée, le mobilier mis au jour semble témoigner de l'existence d'une occupation du Haut-Empire dans l'environnement proche de notre intervention. On notera par ailleurs que l'extrémité orientale de la zone explorée lors du diagnostic se trouve à moins de 3 km en

amont de l'agglomération antique de *Pontes Scaldis* (Escautpont), point de franchissement de l'Escaut sur l'itinéraire antique Bavay-Tournai.

Patrice HERBIN
Philippe FERAY
Pierre-Gil SALVADOR
Christine LOUVION
Antony BRUDNICKI

MOYEN-ÂGE

MODERNE

CAMBRAI

Château de Selles

156825

Le château de Selles se situe à Cambrai, dans le département du Nord. Classé au titre des Monuments historiques depuis le 21 septembre 1981, il est partiellement conservé sous la terrasse d'un bastion moderne qui porte aujourd'hui le Palais de Justice, à l'angle du boulevard Duplex et de la rue du Château de Selles.

Le programme de recherche, initié dès 2011, dans un souci de sauvegarde par l'image des manifestations graphiques en voie de disparition, a pour objectif l'inventaire et l'étude des ensembles gravés du château de Selles.

Dès l'origine du projet, ces gravures ont été considérées comme un art rupestre médiéval et moderne au même titre que les manifestations graphiques de l'art rupestre préhistorique. Un protocole d'étude, comparable à ceux mis en œuvre pour les grottes ornées préhistoriques, comprenant la photographie, le relevé et le scan 3D, a été défini et mis en œuvre. La numérisation tridimensionnelle constitue un point important de ce projet. Elle a permis d'explorer en détail les possibilités et les limites de la numérisation 3D sur un site médiéval, devenu souterrain. À ce titre, le château de Selles peut être considéré comme un laboratoire, d'une part, pour l'étude de gravures médiévales et modernes et, d'autre part, pour le relevé de gravures menacées de disparition. Les résultats obtenus pourront servir à d'autres projets de recherche dédiés à l'art rupestre gravé, mais constituent d'ores et déjà un outil et un support d'étude pour les historiens et les archéologues travaillant sur l'iconographie.

La première opération programmée triennale 2012-2014 a permis de faire évoluer le projet de recherche sur trois niveaux : les études iconographiques, le scan 3D et l'observation des phénomènes de dégradation. Elle a favorisé la construction d'une équipe qui ne cesse de s'agrandir et d'ouvrir la voie à des projets ambitieux (projet d'exposition de 2016 et projet interactif et innovant à fort potentiel de développement animé par Pictanovo). Enfin, elle a donné l'opportunité de communiquer, de publier et de valoriser les résultats.

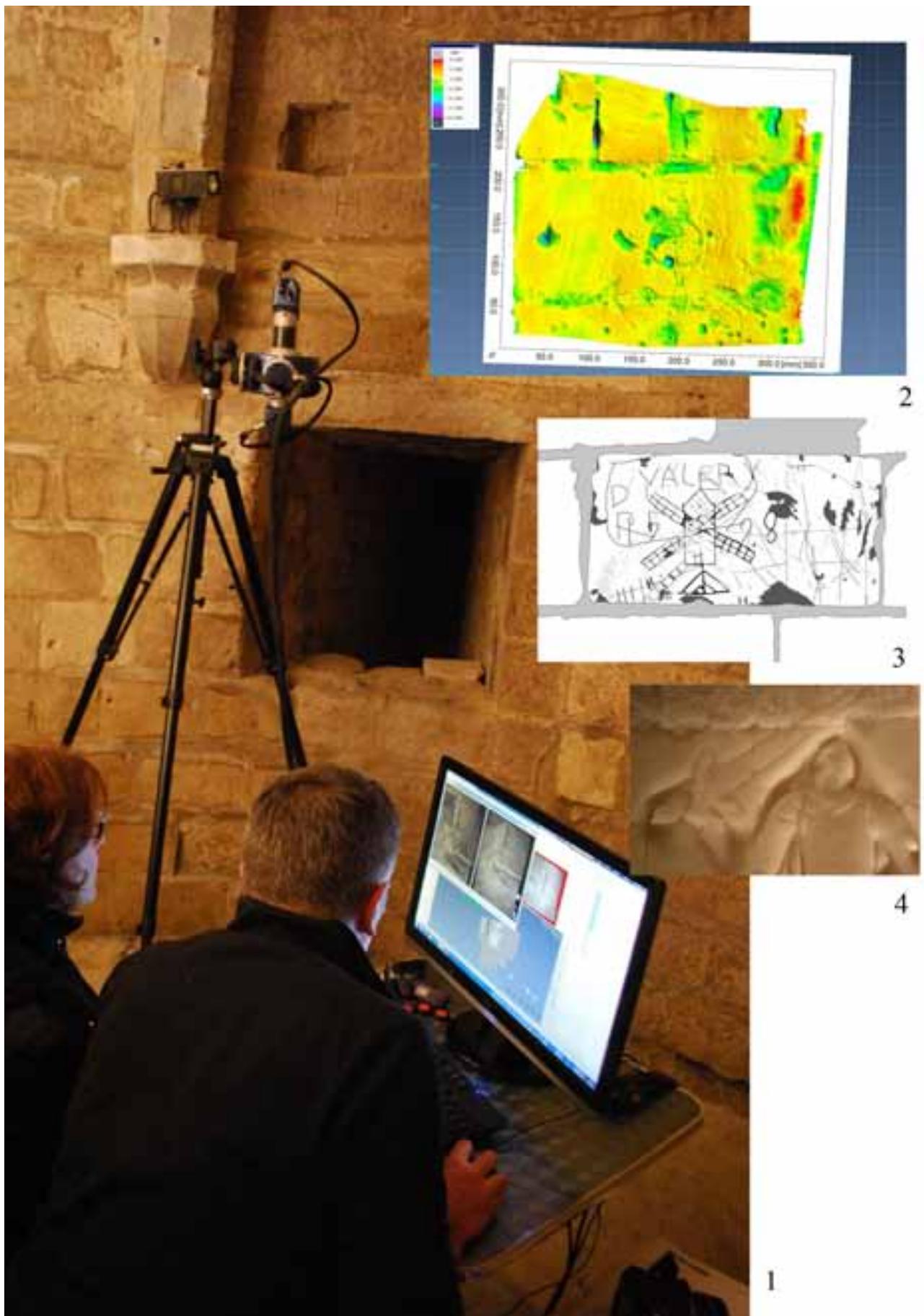
Un bilan positif de ces 3 années de recherche peut

être établi et il permet de dégager, pour chacun des axes de réflexions, des perspectives pour la poursuite de la recherche programmée sur le site.

Étude des gravures

Les études iconographiques que nous avons menées depuis 2011 sur les gravures témoignent de la complexité mais surtout de la richesse et de l'originalité de ces vestiges. Des études classiques, avec une méthode empruntée à l'histoire de l'art, sont difficiles à mener car les comparaisons stylistiques et techniques entre les œuvres d'art médiévales et modernes et les gravures, parfois spontanées, s'avèrent compliquées. Les motivations, les supports, les techniques employées (peinture, gravure, sculpture) et l'état d'esprit des auteurs (artistes, prisonniers, soldats, citoyens sans formation artistique) semblent parfois très différents. Toutefois, les détails figuratifs ainsi que les thèmes représentés dans les gravures livrent des éléments intéressants et propices à une étude approfondie. Les lectures croisées par différents chercheurs s'avèrent particulièrement fructueuses et livrent, pour nos objets d'étude, des éléments visant à mieux appréhender les ensembles et à affiner des fourchettes de datation (détermination de *termini ante et post quem*).

Les études ont ouvert un regard sur les auteurs des divers graffitis du site. En effet, l'histoire du monument a favorisé la fréquentation des couloirs et des salles du château par des personnes d'horizons divers, sur des périodes plus ou moins longues et pour des raisons très diverses. Certaines gravures sont à attribuer directement aux prisonniers qui y ont séjourné du XIV^e siècle au XVIII^e siècle. Il va de soi en effet que certaines manifestations graphiques sont directement liées aux conditions contraintes et dures de la rétention forcée et portent les espoirs de libération, les colères et le besoin de marquer, au sens physique du terme, leur présence en ce lieu. Le château de Selles est à ce titre un site majeur pour l'étude des graffitis en milieu carcéral, lesquels pourraient aisément être assimilés à de l'Art brut.



CAMBRAI Château de Selles

1 – Acquisition des données à l'aide du dispositif de scan 3D SmartScan, cliché Nicolas Mélard C2RMF, 2 – Exemple d'étude topométrique des gravures sur la base des données 3D, image 3D SRA Nord – Pas-de-Calais, 3 – Relevé numérique sur Photo, Aude Demolin, 2014, 4 – Impression 3D à partir des données 3D, cliché Thomas Byhet SRA. DAO Virginie Motte SRA.

Sur la question des outils, les auteurs de ces graffitis disposaient d'un équipement plus ou moins élaboré (burin, marteau, pic, élément de boucle de ceinture, clou, fragment de métal, pierre dure, etc.). L'exploitation des données 3D, corrélée aux études iconographiques, permettra, nous le souhaitons, de fournir des réponses à de nombreuses hypothèses.

À l'issue de ces trois années de recherches programmées, les gravures du château de Selles n'ont pas révélé leurs derniers secrets et il reste un grand nombre d'études à mener. Nous poursuivrons et précisons ces recherches iconographiques dans les années à venir et toujours dans l'optique d'intégrer un grand nombre de collègues spécialistes de différentes périodes et thématiques. La venue au sein de l'équipe d'Audrey SÉGARD, docteur en histoire de l'Art médiéval, aujourd'hui médiatrice au musée des Beaux-Arts de Cambrai, de même que l'ouverture du projet à de nouveaux partenaires scientifiques, notamment l'Institut de recherches historiques du Septentrion, sont sources d'apports considérables pour ces études. La relecture des travaux déjà engagés et leur approfondissement offriront dans les années à venir de réelles avancées.

Numérisation 3D

La numérisation a pris une place importante dans ce projet et, en trois ans, l'équipe a travaillé plus de 20 jours sur place à scanner les parois gravées. L'équipement et la méthode choisis ont pu être validés pour les problématiques spécifiques au projet de recherche.

La formule « formation-location » s'est révélée particulièrement intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord, la possibilité de louer un appareil sans technicien réduit les coûts journaliers pour la location et augmente ainsi le temps disponible sur le terrain. De plus, l'équipe s'étant rapidement appropriée les aspects techniques a pu choisir librement les endroits à scanner, les post-traitements à appliquer et les visualisations à proposer. Enfin, la location d'un scanner pour un tel projet a permis de disposer chaque année des appareils actualisés, calibrés et optimisés, ce qui a pu apporter des avantages significatifs (gestion des textures, ergonomie...).

Une priorité a été donnée aux panneaux fragiles afin de sauvegarder une image précise de l'état actuel avant toute dégradation supplémentaire et toute activité de consolidation et de restauration. Au cours des trois années, l'intégralité des endroits les plus menacés et les plus riches en manifestations graphiques a pu être enregistrée. Étant donné la vitesse de dégradation des vestiges, il a été également décidé de numériser des endroits en bon état de conservation mais visiblement menacés par un début d'altération.

Dans cette optique, il convient de poursuivre le scan de tous les panneaux qui requièrent une numérisation 3D. Selon un calcul des surfaces, 92,2 ml conviendraient d'être scannés, mais 9 ml sont inaccessibles. Ainsi, sur les 83 ml accessibles, 36,7

ml ont fait l'objet d'un scan depuis 2011, ce qui porte le pourcentage de ce qui a déjà été réalisé à 44 %.

Le travail se prolonge également dans l'exploitation 3D des données. En effet, l'équipe a bénéficié de deux journées de formation à l'utilisation du logiciel de traitement des données Optocat au service régional de l'archéologie en novembre 2014. Une première session de traitement des données sur le logiciel Optocat (en location) a été réalisée sur une période de 6 mois (divisée en deux fois trois mois, de mi novembre 2014 à fin février 2015, pour une installation et un travail simultané au SRA et au C2RMF). Cette première session sera suivie d'autres en 2015, 2016 et 2017.

L'ensemble des données 3D complétera la base de données disponible pour ce site et offrira aux chercheurs un outil de travail précieux. L'exploitation des données 3D a déjà largement contribué aux travaux de déchiffrement, de relevés et d'études des ensembles graphiques. Ces analyses peuvent être poursuivies pour d'autres motifs qui attendent d'être étudiés. Notons que, à défaut de solutions mises en œuvre aujourd'hui pour la conservation des vestiges, le scan 3D apparaît être la seule réponse active à la dégradation inéluctable des vestiges.

Enfin, le travail sur les données 3D devra permettre de dresser le bilan sur une expérience approfondie de la mise en œuvre d'une technique de scan sur un site d'art rupestre, d'en évaluer son utilité et définir la latitude d'utilisation en fonction de différentes problématiques. Il contribuera ainsi largement au développement des méthodes utilisées dans le domaine de l'étude, de la conservation et de la valorisation de l'art rupestre par la numérisation 3D.

Conservation

Les observations concernant la dégradation des murs ont confirmé la menace sévère qui pèse sur la plupart des manifestations graphiques de ce site. En effet, à certains endroits une dégradation particulièrement intense des murs est observable.

La recherche archéologique n'a pas pour but de faire office d'une étude globale des problèmes de conservation sur le site. L'ampleur des études à mener et des moyens à y consacrer dépasse à la fois les compétences et les capacités en termes de temps et de budget du projet archéologique. Un projet d'étude spécialisée est en cours d'élaboration par la Ville de Cambrai avec l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la CRMH et le conseil du LRMH.

Dans l'année à venir, nous allons rester vigilants face aux phénomènes d'altération et nous mettrons à disposition nos données au profit des études spécifiques susceptibles d'être déployées dans le futur.

Communications et publications des résultats

Depuis le début du projet, l'équipe s'est efforcée de diffuser les informations sur l'opération et de

transmettre les résultats à la communauté des spécialistes, ainsi qu'au grand public.

La participation aux colloques nous a permis de faire de précieuses rencontres avec des collègues qui, aujourd'hui, font partie intégrante de l'équipe et qui apportent des éléments indispensables à l'étude des ensembles graphiques du château de Selles.

Entre 2011 et 2014, nous avons réalisé un certain nombre de rapports et de publications. En janvier 2015, un nouvel article, actuellement sous presse, paraîtra dans les actes de colloques du XIX^e colloque international de « Glyptographie » organisé par le CIRG en juillet 2014. Dans le futur nous continueront à diffuser nos résultats dans le cadre de séminaires et de colloques, chaque fois que l'occasion se présente-

ra.

Enfin, il nous semble aujourd'hui qu'une publication numérique des résultats soit adaptée aux données. L'équipe devra faire un tour d'horizon des publications numériques existantes en matière de patrimoine et s'entourer de compétences pour concevoir la publication. Cette recherche de publication numérique des données ne doit pas pour autant exclure à terme la publication papier du produit de la recherche et les publications d'opportunité comme celles produites depuis le début de la recherche programmée.

Virginie MOTTE
Nicolas MÉLARD
Thomas BYHET

La commune et la Communauté d'Agglomération de Cambrai projettent la création d'un Laboratoire culturel dans l'ancien évêché (autrement dénommé Collège des Jésuites), rue Saint-Fiacre à Cambrai, dans le centre ancien, à 100 m au nord de l'ancien rempart, et à 120 m à l'ouest de la cathédrale actuelle (ancienne abbaye Saint-Sépulcre).

Le futur projet prendra appui sur les constructions existantes ; la cour sud, aujourd'hui en jardin et donnant rue Saint Fiacre, sera excavée pour permettre l'implantation du nouveau bâtiment, la construction en retour d'équerre donnant rue L. Renard sera démolie, la cour dite centrale (au nord) pavée de neuf. Dans ces circonstances, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic. Pour des raisons techniques, ce dernier ne peut porter sur la cour centrale, qui comprend des réseaux d'eau pluviale en fonctionnement, dont le tracé exact est inconnu. La superficie de la cour sud représente près de 1 680 m². Elle est marquée d'une légère pente, du nord vers le sud et de l'est vers l'ouest.

Compte-tenu de la présence de carrières souterraines d'extraction de craie en mauvais état, identifiées lors d'une première campagne de reconnaissance en juillet 2013 sous la cour sud, une nouvelle campagne de sondages géotechniques assortie d'un levé topographique, réalisés en janvier et février 2014, a permis la définition d'une zone d'exclusion de près de 230 m², sur laquelle il était impossible de terrasser, voire, pour une partie restreinte, de circuler. Le réseau dense et instable de galeries sous-mine le secteur jusqu'à la rue Saint-Fiacre et au-delà : les conclusions de l'étude de janvier 2014 imposent, pour des questions de sécurité, un fond de forme inférieur ou égal à 2 m² par rapport à l'existant ainsi que l'utilisation d'une pelle hydraulique à chenilles dont le tonnage est inférieur ou égal à 7

tonnes.

Les vestiges comme les formations sédimentaires mis au jour dans la cour sud du collège des Jésuites appartiennent surtout à la période moderne, quelques unes, par leur position stratigraphique, pouvant être attribuées au bas Moyen-Âge. Un seul bâtiment, qu'on suppose rattaché aux aménagements du collège au début du XVII^e siècle, a été mis en évidence dans la partie occidentale du terrain. Il ne subsiste qu'en fondations : par la présence d'arc de décharge en briques, ces dernières présentent des caractéristiques morphologiques remarquables, les constructeurs ayant tenu compte de la nature instable du terrain en pontant les murs porteurs du bâtiment. Les autres maçonneries dégagées ne sont pas associées à des bâtiments. Les plus anciennes, repérées à l'est du site, peuvent difficilement être caractérisées en raison de leur profondeur d'enfouissement. Certaines d'entre elles, ancrées dans des niveaux de jardin attribués au bas Moyen-Âge ou au début des Temps modernes peuvent constituer les supports de petites constructions ou des séparations dans le jardin des Jésuites.

L'une des particularités du site est la présence de carrières sous-jacentes. Le réseau, très dégradé, a constitué une contrainte technique majeure dans la réalisation du diagnostic. Mieux connu grâce à la reconnaissance et au lever de février 2014, il est repéré vers le sud jusqu'à la limite de la caserne de pompiers. Vers l'ouest, il n'a pu être cartographié en raison d'effondrements : toutefois le diagnostic met en évidence, dans ce secteur, deux puits liés à l'extraction de la craie, qui pourraient, sous réserve, être d'origine médiévale. Une vaste excavation, à l'ouest, est comprise comme un effondrement colmaté dans la cours de l'époque moderne.

Christine CERCY

Une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune de Cambrai, au Faubourg de Paris suite au projet d'extension du Centre Hospitalier de Cambrai sur une surface de 53 087 m².

Vingt-neuf faits illustrant principalement un monument probablement funéraire de l'âge du Bronze, une fosse Hallstatt C-D1, un fossé d'époque La Tène moyenne – La Tène finale et des vestiges d'époques moderne et contemporaine ont pu être mis au jour.

La réalisation de huit sondages profonds a également permis l'observation d'horizons bien marqués attribuables au Début Glaciaire weichsélien, accessibles à moyenne profondeur.

Le cercle probablement funéraire mis au jour dans le cadre de cette opération présente un état de conservation exceptionnel, atteignant jusqu'à 2 m sous l'horizon humifère. À l'issue du diagnostic, et dans l'attente d'investigations complémentaires, il n'est pas possible de préciser la chronologie du monument. Elle correspond a priori à la date traditionnellement acceptée de la fin du Bronze ancien ou le début du Bronze moyen, période d'apogée du phénomène dans notre région.

L'architecture de cet aménagement trouve

également quelques comparaisons locales. Les dimensions des monuments varient habituellement de quelques mètres à plus de 50 mètres pour certains exemples. À Cambrai, le diamètre observé de 24 mètres s'intègre dans la moyenne observée dans la partie « continentale » de la région. L'étude d'un premier sondage (St 8, sond 2) de l'enclos démontre une fois de plus l'intérêt d'une approche archéologique poussée de ce type de structure. L'examen de la dynamique de comblement permet de supposer la restitution d'une monumentalité particulière avec mise en évidence d'un talus externe.

La mise au jour de ce nouvel aménagement funéraire offre une véritable opportunité par son excellent état de conservation. Cette opération a également permis de mettre en évidence une occupation périphérique postérieure se rattachant Hallstatt C-D1. Elle se caractérise essentiellement par une longue fosse de 3,70 m de longueur x 0,70 m constituant un indice de la présence éventuelle d'un habitat périphérique. Les découvertes relatives aux autres périodes (période La Tène et époque moderne) sont, par contre, peu significatives.

Évelyne GILLET

Un projet de création de complexe sportif est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé à Camphin-en-Pévèle, rue de la Basse Couture au lieu-dit « La Basse Couture » en septembre 2014. L'intervention porte sur une surface de 22 856 m², localisée au sud de l'agglomération de Camphin-en-Pévèle, à proximité d'un secteur de lotissement récemment construit. Située dans le secteur de la vallée de la Marque, l'emprise occupe un versant limoneux bien marqué, orienté N/NW-S/SE. Cette première intervention archéologique réalisée dans un cadre préventif sur la commune de Camphin-en-Pévèle a permis de mettre au jour quelques témoins d'une occupation attribuable à la Protohistoire ancienne. L'occupation s'avère difficile à appréhender

en raison du faible nombre de structures découvertes (3 fosses et un trou de poteau) et du mauvais état de conservation des vestiges, ces phénomènes taphonomiques étant très certainement à mettre en relation avec la position topographique des vestiges. Malgré la présence, au sein du matériel recueilli dans les structures, d'artefacts inhabituels (un fragment de lignite (non travaillé) et un probable fragment de perle en ambre) la faible quantité de mobilier n'apporte pas d'éléments à l'appréhension du site et en limite l'attribution chronologique à la Protohistoire ancienne au sens large.

Jennifer LANTOINE

Suite au dépôt d'un permis de construire par la société BECI SAS, les parcelles AC 503p et 497, situées sur la zone d'aménagement concerté de la

Grande Porte à Cappelle-la-Grande, ont fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. La surface concernée est de 24 846 m².

La commune de Cappelle-la-Grande se situe au nord de l'arrondissement de Dunkerque et sur le pan méridional du canton de Coudekerque-Branche. Elle dépend également de la communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral. Les parcelles à diagnostiquer sont localisées rue du Hooghe Porte à l'ouest de la ville.

Par mesure de sécurité, aucune investigation n'a été menée sur la parcelle AC 503p. Cette décision est liée à la présence d'un oxydud à étroite proximité de la limite septentrionale de l'emprise des travaux. Ainsi, ce sont 2 385 m² qui n'ont pu être sondés, soit 9,6% de la surface prescrite. De même le passage d'une ligne à haute tension près du pan sud du diagnostic a nécessité une marge de sécurité d'environ 5 m dans le périmètre. Toutefois, au terme de cette opération ce sont 2 885,11 m² qui ont été évalués, soit 11,61 % de la surface totale de la prescription et 12,84 % de la surface accessible. L'altitude de l'emprise des travaux se situe à une moyenne d'1,2 m au-dessus du niveau de la mer, un léger pendage est-ouest est observable sur ces parcelles (l'altitude varie entre 1,07 m à l'est et 1,54 m à l'ouest).

Ce territoire de la plaine maritime flamande possède un sous-sol complexe observable dans les tranchées de sondage et les sondages profonds. Ainsi, sous une épaisseur moyenne de terre végétale de 0,28 m, une formation argilo-sableuse beige à gris très clair, présentant des coquilles de mollusques, a

été reconnue sur les douze logs géologiques. Son épaisseur est comprise entre 0,6 m et 0,9 m. Ce sédiment surmonte un niveau tourbeux, épais de 0,04 à 0,3 m. Une formation argilo-sableuse, gris-bleutée à gris très clair, oxydée et pouvant atteindre une épaisseur de 0,7 m, s'intercale entre la tourbe et le sable pissard flamand, visible entre 1,1 et 2,7 m de profondeur.

Seules deux des dix tranchées ont permis la mise au jour de vestiges d'occupation anthropique, il s'agit de deux tronçons de fossés dont les comblements sont datés de la seconde moitié du XVII^e siècle. Cette proposition de datation repose sur l'analyse de l'aspect technique et morphologique d'un petit lot de céramique prélevé dans l'un des deux fossés. L'analogie des comblements et des inclusions, notamment de terre cuite architecturale moderne et de malacofaune (coquilles d'huîtres), permettent de suggérer que les remplissages de ces deux fossés appartiennent au même intervalle chronologique. Un recréusement d'un de ces deux fossés a été réalisé durant l'ère industrielle afin d'y installer un système de drainage en grès. La présence d'un impact d'obus de la Première Guerre mondiale a également été repérée à l'est de l'emprise. L'absence de développement de ces faits dans les tranchées contiguës est à noter.

Florence DEMARLY-CRESP

MOYEN-ÂGE

MODERNE

CONDÉ-SUR L'ESCAUT Château de l'Arsenal

156267

2014 est la 7^e campagne annuelle de la fouille archéologique programmée du château de l'Arsenal de Condé-sur l'Escaut. L'équipe, dirigée par Lionel DROIN et composée uniquement de bénévoles, intervient principalement au mois d'août sous la forme d'un chantier école pour une trentaine de stagiaires.



CONDÉ-SUR L'ESCAUT Château de l'Arsenal

Répartition annuelle des zones de fouilles.

En jaune la zone fouillée en 2014.

L'activité de cette année a été particulière. En effet, l'aménagement au printemps, sur le site, d'un dépôt archéologique a permis le regroupement de l'ensemble du mobilier issu des campagnes précédentes. La moitié de l'équipe s'est consacrée à l'étude du mobilier et surtout à son classement. En effet l'objectif principal était d'adapter l'enregistrement et le stockage du mobilier aux nouvelles normes du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais et en particulier l'adoption de l'identifiant unique normalisé. À cette occasion, la base de données informatique d'inventaire du mobilier a été totalement refondue et reprise à zéro. À l'issue de ce travail 80 % du mobilier a été reconditionné et répertorié pour un peu plus de 3 000 références.

L'autre moitié de l'équipe c'est consacrée à la fouille proprement dite. La stratégie de fouille établie fin 2013 est de se concentrer sur la partie nord-est du site, au voisinage du châtelet d'entrée. L'objectif est de relier la zone du châtelet avec la haute-cour du début XIII^e siècle en balayant toute la séquence stratigraphique. Nous espérons qu'il sera ainsi possible de relier le fonctionnement du XIV^e siècle à la berge nord du port fluvial, mais aussi de retrouver des traces de la basse-cour et de la contre escarpe du fossé entourant

la haute-cour et la motte primitive. C'est seulement une fois que le tiers oriental du site sera complètement étudié, que la recherche se recentrera sur les pièces d'eau centrales et la partie sud.

Après l'achèvement en 2013 de la fouille du hangar d'artillerie et de son corps de garde (xviii^e siècle) nommé « arsenal » dans les plans contemporains, la fouille 2014 a permis de découvrir une zone de cour pavée en briques associée à un bâtiment. Il est possible que ce bâtiment, dont seule une partie était dans l'emprise de la fouille, soit une fonderie d'artillerie du xvii^e siècle. Cette hypothèse devra être validée lors de la campagne 2015 par la fouille du reste du bâtiment. Un bâtiment antérieur à la cour de brique et disposant de deux cheminées semble plus typiquement médiéval.

La tour n°2 (dite « tour du dragon ») a été débarrassée de ses remblais contemporains et modernes puis sondée dans ses niveaux médiévaux sur un quart de sa surface. Aucun aménagement particulier au sol n'a été détecté hormis des séries de trous de piquets. Le rez-de-chaussée de la tour est équipé de

trois archères totalement bouchées par les remblais modernes et qui n'ont pas encore été fouillées à cause des infiltrations d'eau (les niveaux médiévaux sont environ 2 m plus bas que le sol actuel à l'extérieur de l'enceinte).

Une nouvelle demande de programmation tri-annuelle a été faite pour prolonger l'étude de ce château dont l'intérêt semble décidément se renouveler à chaque campagne. L'année 2014 a aussi permis la rédaction de nouvelles synthèses, tout d'abord une synthèse thématique autour de l'eau dans le cadre du colloque de Chagny 2013, mais surtout une synthèse générale dans le cadre du DFS 2008-2013.

Lionel DROIN, Victorien LEMAN, *La gestion de l'eau au château de l'Arsenal à Condé-sur-l'Escaut du xiii^e au xviii^e siècle*, dans « L'eau dans le château » actes du 3^e colloque international de Bellecroix, éditions du Centre de Castellologie de Bourgogne, 2014, p 208 à 235.

Lionel DROIN

ÂGE DU FER, MOYEN-ÂGE

MODERNE

CRESPIN Chasse de l'Abbaye

157682

Un projet de lotissement a suscité, de la part de la municipalité de Crespin, une demande volontaire de diagnostic archéologique sur un terrain d'une surface de 7 579 m² situé de part et d'autre de la « Chasse de l'Abbaye ». Située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Valenciennes, la commune de Crespin est bordée à l'est de son territoire par la frontière entre la France et le Royaume de Belgique. L'emprise concernée par l'intervention archéologique se situe dans le cœur ancien du village de Crespin, au nord de cette agglomération aujourd'hui très étendue. L'opération de diagnostic, démarrée le 3 novembre, s'est terminée le 28 novembre 2014, au terme de 17 jours de terrain.



CRESPIN Chasse de l'Abbaye

Sondage 11. Vue rapprochée du contact entre le sol 148 et les maçonneries adjacentes. À droite, le mur 147 du bâtiment à galerie. Vers le sud-est. © Y. Créteur - Inrap.

L'occupation mise en évidence « Chasse de l'Abbaye » se répartit sur l'intégralité de l'emprise et est largement diachronique : on distingue jusqu'à six grandes séquences d'occupation qui remontent au moins à la Protohistoire ancienne, trois d'entre-elles concernant les restes de l'abbaye bénédictine masculine de Saint-Landelin (phases 3 à 5). Située en rive gauche de l'Hogneau, au niveau où celui-ci pénètre dans la plaine de confluence entre l'Escaut et la Haine, le site de Crespin occupe une position d'interfluve. L'observation répétée d'une nappe graveleuse fluviatile laisse supposer que l'abbaye est installée en bas du versant sur une terrasse alluviale, bien avant le contact avec la zone humide du fond de vallée de l'Hogneau. Aucun horizon de sol ancien susceptible de contenir des industries paléolithiques n'a été mis au jour lors de l'opération, cependant on notera la découverte d'une pointe Levallois trouvée en position remaniée dans un niveau de sables et limons lités (fluviatile de versant). Les vestiges des périodes protohistoriques et antiques, classiquement constitués de structures en creux, paraissent peu nombreux sur l'emprise. Cette faible quantité de vestiges doit être mise en relation avec la difficulté d'observer le limon en place, limon fréquemment tronqué dans sa partie supérieure quand il n'est pas totalement ôté ou trop profondément enfoui sous les remblais. Deux fosses contigües ont livré un mobilier qui permet de les attribuer à la Protohistoire ancienne, plus précisément à l'âge du Bronze pour l'une d'elles. L'époque antique n'est pas clairement représentée ; la présence de *tegulæ* dans une structure en creux mise au jour dans

le cadre d'un sondage profond constitue le seul « bruit de fond » antique sur l'emprise. Il en va de même pour l'époque mérovingienne, période à laquelle aucun vestige n'a pu être rattaché chronologiquement.

Après un long hiatus chronologique et malgré les mentions d'une fondation de Saint-Landelin au VII^e siècle, l'occupation est de nouveau détectée pour l'extrême fin de l'époque carolingienne (X^e-XI^e siècles, phase 3). D'après les données issues du diagnostic, elle est inégalement répartie sur le terrain : on la perçoit sous la forme d'horizons humifères qui culminent entre 23,31 m et 23,99 m, à l'est, dans un secteur plus proche de l'ancienne abbatale, sous la forme de structures en creux perçant le limon en place. C'est au moment où la petite abbaye (*abbatiuncula*) de Crespin est aux mains des laïcs que l'occupation, sur le terrain, est prégnante. Toutefois, les conditions inhérentes au diagnostic et la nécessité de ne pas percer plus que nécessaire de séquences stratigraphiques ne permettent pas de raccorder strictement cette occupation aux suivantes.



CRESPIN Chasse de l'Abbaye

Sondage 11. Détail de la cheminée 152.

Vers le nord. © J. Lantoinne - Inrap.

Ainsi, le nouveau hiatus entre cette occupation et l'état du bas Moyen-Âge (phase 4), caractérisé par une cour en pente (?) à l'ouest et des constructions très soignées à l'est est-il un possible effet de nos investigations. Rien n'indique que des constructions, des niveaux ou des structures des XI^e-XIII^e siècles ne soient pas conservés dans les parties orientale et méridionale du terrain, sous les bâtiments dégagés en tranchées 4 et 11, par exemple, voire sous les constructions et leurs remblais d'assises mises au jour en tranchées 1/2/12 et 13.

Les bâtiments médiévaux mis au jour en 2014 appartiennent vraisemblablement au carré claustral, ou, plus généralement, aux lieux de vie monastiques. Le plus septentrional présente de nombreux remaniements. Ces bâtiments sont pourvus de caractères d'habitabilité (âtres de cheminée en brique, sols construits), caractéristiques de cette partie de la vallée de l'Escaut. Les sols pavés de petits carreaux mis au jour à Crespin ne diffèrent pas des sols de même nature exhumés en contexte monastique (abbaye cistercienne de Fontenelle à Maing, à 18 km au sud-ouest), ou hospitalier (Hôpital de Saint-André

de Tournai, à une trentaine de km au nord-ouest), ce qui autorise à proposer une datation au milieu ou à la seconde moitié du XIV^e siècle. Si le bâtiment exhumé en tranchée 4 semble abandonné et récupéré aux XV^e-XVI^e siècles, il est plausible que le bâtiment de la tranchée 11 ait perduré jusqu'au XVIII^e siècle, date présumée de la construction du bâtiment à galerie, compris comme les vestiges de l'ancien quartier monastique. Les XVII^e siècle et XVIII^e siècle (phase 5) se caractérisent, à l'ouest, par l'édification de bâtiments à usage agricole ou de service, dans ce que l'on suppose être la basse-cour et/ou le verger de l'abbaye Saint-Landelin. Un premier groupe de constructions est érigé au sud-ouest, assis sur une importante séquence de remblaiement dont on peine à restituer les limites exactes. Ce groupe semble connaître au moins une phase de remaniements. Au centre et au nord de cette partie de l'emprise, un second groupe, en partie conservé en élévation, est repris et transformé dans un second temps. Il se développerait alors vers le nord et l'est. Ces hypothèses, assises sur l'analyse des modes de construction et des orientations des maçonneries, demanderaient bien entendu à être validées. On suppose pour l'instant, sur la foi des matrices cadastrales de la première moitié du XIX^e siècle, que ces constructions sont synchrones de l'abbaye. À l'est, l'implantation d'une imposante bâtisse de 16 m de largeur et dotée d'une galerie implique un nivellement et une transformation radicale du secteur. Cette construction de près de 1 110 m² peut être identifiée par analogie avec les données publiées par l'abbé Trelcat comme l'une des campagnes de travaux menées sous l'abbatiat de Spildooren, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Il s'agirait des anciens dortoirs ou, plus généralement, des quartiers monastiques ; d'après les plans par masses de cultures, elle se raccorderait à l'ancien chœur de l'abbatale. Une fois vendu comme Bien National, ce bâtiment de grande taille est réutilisé en brasserie et distillerie (phase 6) par Marc DELANNOY. Plus au nord, les restes d'une construction érigée entre 1805 et 1818, que Trelcat assimile à des écuries, subsistent sous forme de fondation. Les vestiges industriels ont amplement été récupérés au moment du démantèlement de la brasserie-distillerie (1866) : il ne subsiste plus, après la vente à Paul ALBERT, que l'ancien « Logis de l'abbé » et l'ancien moulin, tous deux hors de l'emprise diagnostiquée.

Les vestiges mis au jour se caractérisent par leur grande variété : structures en creux, horizons humifères (pouvant être assimilés à des « terres noires » ?), niveaux stratifiés (sols, niveaux d'occupation, remblais...), maçonneries dont les relations entre elles ou avec les terres végétales environnantes demandent à être plus amplement explorées, aménagements industriels. Les types de bâtiments rencontrés appartiennent à différents domaines : lieux de vie monastiques dotés d'équipements soignés, bâtiments agricoles ou de services, bâtiments à vocation industrielle.



- AC-147 Parcelle et identifiant
- 6 Sondage, identifiant
- Vestige maçonné avéré/restitué
- Structure en creux ou niveau avéré / restitué
- Yellow square Vestige protahistorique
- Orange square Vestige daté des Xe-XIe siècles
- Red circle Présence de mobilier des Xe-XIe siècles (y compris résiduel)
- Blue square Vestige médiéval ou moderne
- Light blue square Vestige médiéval ou moderne (supposé)
- Pink square Vestige moderne (supposé)
- Red hatched square Récupération d'une maçonnerie moderne (supposée)
- Red square Bâtiment figurant sur le cadastre de 1805
- Grey square Vestige contemporain (supposé)
- Dark grey square Vestige contemporain
- Light grey square Vestige contemporain (envisagé comme une perturbation)
- Red line Limite septentrionale des remblais d'exhaussement modernes (restitution)

CRESPIN Chasse de l'Abbaye

Plan général des vestiges, BD parcellaire de l'IGN, via PPIGE. Levé : Y. Créteur, modif. Ch. Cercy. Janvier 2015.

La puissance stratigraphique varie selon les secteurs, notamment en raison des différentes campagnes de nivellement réalisées sur le terrain au cours de son histoire. De même, la complexité, la succession et la nature des niveaux observés sont elles très différentes d'un secteur à un autre. Partout sur le terrain, des structures en creux sont apparues sous les niveaux de terre végétale, directement sous des séquences stratigraphiques du bas Moyen-Âge ou des Temps modernes ou lors de la réalisation de sondages profonds ponctuels. Au sud-est de l'emprise, en tranchée 4, la stratification médiévale et moderne excède 1 m ; les vestiges apparaissent à des profondeurs variables sous l'existant : au plus haut une cinquantaine de cm pour les constructions d'époque moderne, environ 1 m sous l'existant pour les sols en carreaux de pavement et la cheminée d'époque médiévale. En sondage 11, on estime la puissance stratigraphique à plus d'un mètre ; les vestiges médiévaux et modernes apparaissent, quant à eux, à une cinquantaine de cm sous l'actuel. En tranchée 16, les vestiges apparaissent comme très perturbés par l'implantation, puis la récupération de

structures liées à l'activité industrielle. Au plus haut, les niveaux médiévaux ou modernes culminent à 23,63 m, soit 0,70 m sous l'actuel. Une vision en plan permettrait de mieux comprendre l'organisation de ces vestiges, en corrigeant l'effet de loupe induit par la lecture en tranchée. Dans la partie sud-ouest du terrain, la stratigraphie (comprenant les niveaux de cours, les remblais d'exhaussement, les maçonneries...) peut ponctuellement atteindre 1,4 m (en tranchée 12). À l'ouest, les vestiges attribués aux Temps modernes sont enfouis à des profondeurs qui varient selon les secteurs considérés : une soixantaine de cm en tranchées 1, 3 et 15, un peu plus d'un mètre en tranchée 14.

Ainsi, malgré l'implantation, pendant une soixantaine d'années, d'une petite industrie, l'abbaye Saint-Landelin, et a fortiori les vestiges antérieurs sont-ils encore très bien conservés. Les vestiges s'étendent largement au-delà de l'emprise investiguée, dans toutes les directions possibles.

Jennifer LANTOINE

NÉGATIF

DOUAI Route de Tournai

157315

La création de trente-deux logements est envisagée sur une zone de 20 202 m² le long de la Route de Tournai et de la rue d'Arcy, dans le quartier de Douai Frais-Marais. Une intervention a donc été prescrite sur cette zone, parcourue par plusieurs chenaux anciens de la Scarpe et traversée par la route d'origine médiévale reliant Douai à Lille et Tournai, où se sont établis des sites de production céramique.

La Communauté d'agglomération du Douaisis, Direction de l'archéologie préventive, a procédé à une intervention du 18 au 21 août 2014. Onze tranchées linéaires et cinq sondages géologiques larges de 3 m ont été ouverts à la pelle mécanique (1 823 m², soit 9,02 % de la surface). La présence de fossés doublés de talus, de réseaux électriques et hydrauliques et de chemins sur l'emprise de fouille a limité les possibilités d'exploration.

L'exploration du terrain situé à Douai Frais-Marais, le long de la route de Tournai a mis au jour peu de structures qui soient assurément antérieures à l'époque médiévale, à l'exception d'un chenal fluvial du début de l'Holocène.

Le cours d'eau mis au jour a probablement été actif au cours du Préboréal. Des dépôts tourbeux l'ont comblé à partir du Boréal (datation radiocarbone, -7605 / -7535). Ce processus n'est pas isolé en France septentrionale. Les observations menées dans le Bassin Parisien et en Picardie montrent que l'incision des cours d'eau semble s'effectuer au Préboréal et que l'apparition de dépôts tourbeux est typique du Boréal.



DOUAI Route de Tournai
Niveau de tourbe Boréal.

En revanche, il est souvent difficile de percevoir la morphologie complète des rivières de ces périodes.

Ce site présente donc un intérêt non négligeable dans la compréhension de ces paléochenaux. C'est pourquoi, il semble intéressant de poursuivre les études paléoenvironnementales et d'affiner les datations de cet ensemble.

Une série de chablis semble implantée à moins d'une centaine de mètres du chenal comblé de tourbes. Des fossés ont été observés dans la partie centrale du diagnostic et contiennent généralement des fragments de malacofaune. Des structures complexes et les fondations de la Cité Chappuy sont implantées à l'extrémité sud du diagnostic, où le terrain s'élève. Ce découpage peut correspondre à un espace proche du chenal, de nature marécageuse et peu aménagé, suivi d'une zone intermédiaire présentant des signes de mise en valeur (fossés de drainage), puis une région plus élevée, où s'installe, à partir du

xviii^e siècle, une occupation plus structurée (cultures, constructions...).

On note par ailleurs l'absence de signe net d'occupation dans cet espace avant la période du Moyen-Âge. On observe le passage d'activités (élevage, agriculture ?) aux traces modestes (fossés, structures rectangulaires) à une mise en valeur récente dont l'impact est plus net (constructions). Les structures datées de l'époque contemporaine se rattachent probablement à l'apparition au xviii^e siècle du hameau de Frais-Marais et son expansion lors de la Révolution Industrielle. Le nivellement de la zone marécageuse, suivi de l'installation d'un lotissement, correspond à l'expansion de l'agglomération de Douai après 1945.

Thibault LEGRAND

NÉGATIF

DOUAI

Rue de Flers

157217

La grande majorité des structures archéologiques observées au cours du diagnostic correspond à des fossés. On peut observer que ces fossés sont orientés pour la plupart dans le sens de la pente principale, dirigée de l'ouest vers l'est. Un fossé présente les restes d'une malacofaune aquatique, ce qui semble indiquer la présence d'un écoulement d'eau. La faiblesse du drainage naturel de cette zone, marquée par des niveaux d'alluvions, a probablement favorisé cette disposition. Le mobilier recueilli dans ces structures et les niveaux d'alluvions est constitué de quelques tessons de céramique et de terre cuite architecturale datés de la période antique. Ce réseau fossoyé est ensuite recouvert par un niveau de limon gris, qui peut correspondre à une opération de remblaiement du terrain. Quelques fossés creusent à leur tour ce niveau et présentent une orientation différente des fossés précédents, nord/sud pour la majorité, deux fossés étant toutefois placés dans le sens de la pente. Un de ces deux fossés semble se rattacher au tracé du cours d'eau signalé sur les

relevés cartographiques jusqu'au lotissement de la zone. Les éléments contenus dans ces structures sont constitués d'un mobilier daté au plus tôt du bas Moyen-Âge (briques, tuiles plates) et pour certains des époques modernes et contemporaines. Ces états semblent indiquer une évolution similaire à celle observée sur le site proche de la Motte Julien. À cet endroit apparaît un site antique, abandonné au cours du II^e siècle, jusqu'à la construction d'une motte féodale, la Motte Julien, qui perdure à l'époque moderne. Ces habitats s'adaptent à la présence du cours d'eau dit « Riez de la Motte Julien », dont l'évolution est perçue de l'époque romaine à la période contemporaine. Les fossés diagnostiqués sur le terrain de la rue de Flers semblent correspondre à différents états de fossés ou du cours d'eau drainant cette zone pour alimenter le « Riez de la Motte Julien ».

Thibault LEGRAND

MOYEN-ÂGE

DUNKERQUE

Rue de Kruysbellaert

157449

MODERNE

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en août 2014 sur la commune de Petite-Synthe/Dunkerque à l'emplacement d'un projet de restructuration de site commercial par la société SCI les épis d'or. La surface totale de ces aménagements couvre 26 389 m² mais il a été décidé d'intervenir en deux temps pour ce diagnostic, conformément aux prescriptions du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. Cette première tranche a été réalisée sur les parcelles acquises pour extension

(11 652 m²) et la seconde tranche est conditionnée aux résultats de la première. Elle sera réalisée ultérieurement sur la zone déjà construite (environ 14 737 m²). Dans le cadre de cette première tranche, 11 tranchées et 6 extensions ont été réalisées, ouvrant environ 13,71 % de sa surface. Le contexte archéologique et historique est riche pour les époques médiévales et modernes dans cette partie de la commune mais également dans la commune voisine de Grande-Synthe (secteur du Bas-Roch). Cette

intervention a permis de mettre en évidence des traces d'occupation humaine du Moyen-Âge (XIII^e siècle). Elle se caractérise par la présence de quelques fosses de rejet associées à des fossés et des trous de poteau dans la partie ouest de l'emprise (TR 3 et 6 à 11). Ces vestiges sont typiques d'une implantation de genre habitat rural qui se développerait dans les parcelles concernées par l'aménagement et dans ses environs proches. Le mobilier livré par les comblements des structures (torchis, faune consommée de type poisson et coquillages, céramique de type vaisselle ou pots de stockage et de nombreuses traces de charbons) reste le seul indice de cette occupation car aucune organisation claire (plan de bâtiment sur poteau) n'a pu être relevé.

Toutes ces structures fossoyées apparaissent sous un niveau de fossés agricoles liés à l'implantation d'une ferme et ses dépendances d'époque moderne voire contemporaine (XVII^e – XX^e siècle) dans la

partie nord du diagnostic. Certaines parties des maçonneries visibles sur le cadastre napoléonien (1828-1899) ont été mises au jour. Les limites de la mise en culture intensive des parcelles alentour ont également été retrouvées. Ces niveaux agricoles se caractérisent par l'implantation régulière de fossés tous les 0,30 m (module de 10 à 12 m de long sur 0,65 à 0,80 m de large pour une profondeur entre 0,20 et 0,80 m) ou de fosses de plantations (diamètre entre 0,30 et 0,60 m) alignées tous les 0,30 m également. Il est fort probable qu'une partie de ces implantations permettent l'exploitation de l'asperge dès le XVII^e siècle mais également par la suite jusqu'à l'époque contemporaine (plusieurs générations de fossés agricoles). Le bâtiment principal de cette exploitation pourrait avoir une fondation plus ancienne mais cela reste à confirmer.

Samuel DESOUTTER

NÉGATIF

ESCAUTPONT Chemin des Bruilles

157089

Une demande de permis de construire a été déposée par la Société d'Équipement et d'Aménagement des Ardennes pour la construction de bâtiments de stockage et d'ateliers artisanaux sur la commune d'Escautpont, dans la zone d'activités des Bruilles. L'emprise (6 765 m²) destinée à être bâtie est localisée au sud-est d'Escautpont, à l'écart de l'agglomération mais à proximité du franchissement de l'Escaut canalisé et de la limite de commune. D'anciens clichés de l'IGN du secteur montrent que « les Bruilles » sont en réalité un petit hameau, sur lequel un lotissement est installé, présent sur les clichés aériens de l'IGN dès 1949. Le report de l'emprise du diagnostic sur un cliché IGN du secteur en 1957 permet de constater que celle-ci repose sur une partie du lotissement.

La commune d'Escautpont est située dans la vallée de l'Escaut, elle s'étire le long d'un axe nord-ouest/sud-est depuis un léger versant au substrat anté-quatenaire sablo-argileux jusqu'au fond de vallée de l'Escaut. La zone diagnostiquée est implantée dans le fond de vallée de l'Escaut, en rive droite de l'Escaut canalisé, à une altitude d'environ 17 m NGF.

À l'issue du diagnostic, aucune structure archéologique n'a été découverte. Seuls témoins fugaces d'une présence anthropique dans le secteur étudié,

quelques rares fragments de céramique roulée ont été aperçus lors du creusement de la tranchée 3, en partie sud-ouest du terrain. Ces tessons, caractéristiques de l'époque gallo-romaine (Haut-Empire ?), sont inclus dans un horizon humifère brun-noir qui surmonte des tufs démantelés. Ces informations paraissent en tout point corrélables avec celles recueillies lors du diagnostic effectué en 2000 dans les parcelles proches (de l'autre côté de la route, à l'ouest de l'emprise) où du mobilier contemporain a été récolté - dans le même horizon stratigraphique - sur le tiers nord de l'emprise. Dans le cas présent, l'infime quantité de mobilier aperçue (2 tessons roulés et très fragilisés) semble indiquer un éloignement du lieu de provenance originel de ce matériel. Les 4 sondages profonds réalisés sur l'emprise n'ont pas livré d'indices d'occupation archéologique. Ils ont cependant permis une observation plus précise – limitée cependant par les problèmes techniques qu'engendrent les arrivées d'eau - de la stratigraphie du secteur (succession de dépôts - éoliens et fluviaux - accompagnés de phases de stabilisations) et donc de conforter le potentiel d'enregistrement d'occupations de la Préhistoire ancienne et récente.

Jennifer LANTOINE

ÂGE DU FER, MOYEN-ÂGE

MODERNE, CONTEMPORAIN

ESTAIRES Rue Jacqueminemars

157681

Suite au dépôt d'un permis d'aménager, par la communauté de communes Flandres Lys, auprès des services de l'État pour la construction d'une

piscine intercommunale située rue Jacqueminemars, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit l'ensemble du projet soit une surface

totale de 34 684 m².

Au terme de cette opération, la surface diagnostiquée représente 11,29% de l'emprise du projet. Douze tranchées ont permis la mise au jour de quelques vestiges d'occupation anthropique de type fossés, fosses et trous de poteaux.

Cette opération a permis de mettre en évidence les vestiges épars d'une petite occupation protohistorique essentiellement concentrée à l'est de l'emprise. Elle se matérialise par quelques fossés et deux fosses. La plupart de ces faits ont une datation attribuée à La Tène.

Il faut également souligner la présence d'un petit fossé qui a livré un mobilier céramique abondant daté du I^{er} siècle dont des fragments d'amphore (DRESSSEL

20B), mais c'est l'un des rares vestiges de cette époque.

De plus, quelques éléments céramiques attribués au Bas Moyen-Âge et à l'époque moderne ont été recueillis à la surface de certains fossés dont certains marquent des limites de parcelles. Notons par ailleurs que la zone à diagnostiquer est parcourue par un réseau de drainage assez dense et par de nombreux fossés de parcellaire à la datation indéterminée.

Malgré un petit nombre de faits mis au jour, ceux-ci permettent de documenter et de compléter les données archéologiques sur la commune d'Estaires.

Anne-Lise SADOU

GALLO-ROMAIN

FAMARS PCR : *Fanum Martis*

156832

Après quatre ans de recherches, un nombre conséquent d'informations a pu être recueilli à propos de l'occupation de *Fanum Martis* et de ses environs.

Les mises en relation entre les données de la carte archéologique et les diverses opérations connues par les écrits ont permis une harmonisation encore inexistante pour Famars.

Quelques-unes des analyses ont atteint le niveau de synthèse au cours des premières années. Une synthèse de l'occupation de Famars durant l'Antiquité est encore impossible, certaines thématiques devant être complétées dans les années à venir.

En plus d'une remise en contexte de l'agglomération dans le territoire nervien, aussi bien pour les campagnes que pour les agglomérations, les recherches de cette année ont été consacrées aux fouilles programmées de la Rhonelle I.



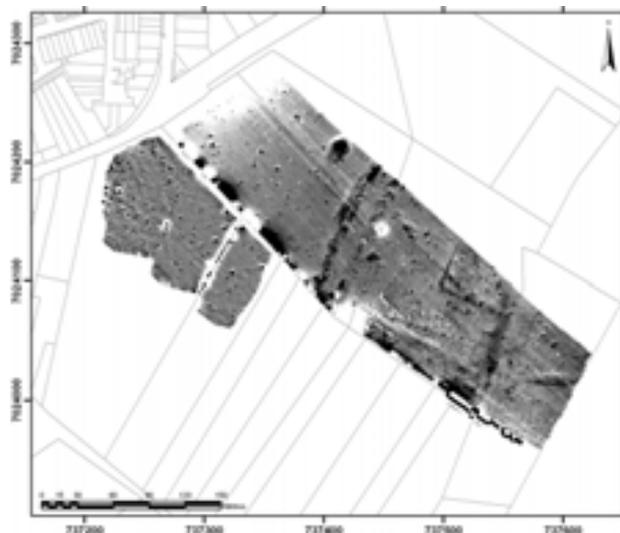
FAMARS PCR : *Fanum Martis*

Élément de bronze avec inscription IULIA LIVIA (nom de la belle fille de Tibère). (Fouilles Rhonelle I 1999).

En vue d'une approche générale, les exemples de Bermerain et de la ZAC de la Vallée de l'Escaut ont été exposés, comme exemple, afin de remettre la ville dans son contexte. Ces exemples devront être étendus à d'autres agglomérations et à tous les sites du territoire nervien pour réaliser une étude la plus complète possible.

L'analyse du quartier de la Rhonelle devra être

confrontée à celle qui sera effectuée dans le rapport des fouilles préventives du Technopole Transalley qui se sont déroulées de 2011 à 2014. Il s'agit en effet de deux quartiers de la ville dont la surface fouillée est approximativement similaire et dont les fonctions et statut sont, au vu des premières observations du mobilier céramique, de la faune et du « petit mobilier », totalement différentes.



FAMARS PCR : *Fanum Martis*

Plan des prospections magnétiques réalisées au sud du chemin des postes.

Projets pour les années à venir

Les années qui vont suivre seront destinées à l'étude plus particulière des mobiliers de la Rhonelle I pour préciser la nature des dépôts et confronter entre elles les données des différents spécialistes.



FAMARS PCR : Fanum Martis

Cymbale en bronze dont l'usage est a priori réservé aux cérémonies religieuses et aux cultes métraoques en particulier (Fouilles Rhonelle II 2008/2009).

Raphaël CLOTUCHE

Le répertoire et l'analyse des sites funéraires

GALLO-ROMAIN

MODERNE

FAMARS
Technopôle Transalley

156077

L'aménagement du futur Technopôle Transalley, sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, a donné lieu, depuis 2011, à trois campagnes de fouilles menées par l'Inrap en partenariat avec le Service

voisins, qui n'ont pu être menés cette année, devront être repris et complétés. Ils s'inscrivent dans la thématique de l'occupation des campagnes et seront un des éléments pour permettre de déterminer le territoire d'influence ou de rayonnement de l'agglomération antique, ses rapports avec les autres centres urbains et la capitale pour ainsi reconnaître si le *pagus fanomartensis* médiéval correspond à une réalité antique. La remarque de L. NOTTE concernant le rapprochement entre les termes *terreturium* ou *territorio* des auteurs médiévaux et le terme territoire au sens strict correspond en ce sens à la réalité qui tente d'être identifiée dans le cadre de ce PCR, cherchant à découvrir (ou pas) une unité culturelle et pas nécessairement administrative.

Les prospections électriques et magnétiques ont été réalisées dans le *castrum* et ont révélé la présence de murs inconnus et précisé le tracé du rempart du Bas-Empire. Elles sont cependant arrivées au maximum de leur capacité pour la détection de structures dans un secteur fortement stratifié. Elles seront toutefois employées pour préciser la densité d'occupation dans certains secteurs ayant livré des anomalies phytologiques et préciser ainsi l'étendue générale de cette agglomération.

Les données des fouilles anciennes continueront d'être analysées pour arriver à une homogénéisation totale des enregistrements et ainsi une meilleure analyse. Les analyses de répartition des mobiliers en croisement avec les données géoréférencées seront entamées. Les données des sites fouillés dans l'agglomération ainsi que de ceux localisés dans les campagnes voisines devront encore être complétées afin de pouvoir employer au mieux les SIG mis en place dans le cadre de ce projet. Les données des campagnes gallo-romaines nerviennes et du Valenciennois seront basées et intégrées aux SIG mis en place dans le cadre de l'ERC RurLand. Les recherches sont également inscrites dans le projet de recherche de Paris X concernant la relation entre l'artisanat et la genèse des agglomérations. Cette mutualisation des informations permettra également de reconnaître les spécificités des environs de Famars ainsi que les constantes reconnues dans d'autres régions et ainsi mesurer son intégration dans le monde gallo-romain.

Archéologique Municipal de Valenciennes. Cette année fut l'achèvement de la troisième et dernière phase. La fouille s'est déroulée entre avril et octobre et concernait 1,5 ha des 7,3 ha du projet global. Le Technopôle est situé à l'ouest de la ville actuelle de

Famars, au pied du Mont Houy et plus précisément à l'ouest des phases précédemment investiguées.

Les plus anciens vestiges mis au jour datent de l'âge du Bronze, ce sont essentiellement des bâtiments sur poteaux ou des structures de stockage de type silo. De manière générale, ils sont situés dans le secteur localisé au nord-ouest du projet et sont plus abondants à proximité du Mont Houy.

L'essentiel des vestiges appartiennent à l'Antiquité et complètent les informations déjà recueillies à propos de cette partie de l'agglomération antique de *Fanum Martis*. Un fossé d'enclos matérialise les premiers indices d'occupation, attribuables à la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. Au cours de la seconde moitié de ce siècle, un grand bâtiment, dont la fonction est encore difficile à percevoir, lui est associé. À la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle, une première partition de l'espace est mise en place au sud d'un fossé délimitant la ville au nord, et qui sera décalé de quelques mètres au cours du temps tout en respectant la même orientation. Dans l'ensemble ce parcellaire est régulier et délimité par des palissades, des fossés ou des haies.

Toutes les parcelles semblent posséder un accès à l'eau (puits), une zone de stockage (cellier) et au moins un bâtiment sur poteaux ou un fond de cabane. Ces derniers appartiennent exclusivement aux phases les plus anciennes et sont associés aux fosses d'extraction qui ont ensuite servi de dépotoirs. Les bâtiments fondés sur pierre apparaissent dès la seconde moitié du II^e siècle et s'inscrivent dans le parcellaire existant. Ils couvrent de grandes surfaces

et peuvent disposer d'un certain confort puisque l'un d'eux était doté d'une salle à hypocauste. Seules les fondations ou tranchées de récupération ont été mises au jour du fait de l'érosion importante qui n'a bien évidemment pas permis l'observation des niveaux de circulation. Ce mode de construction subsiste jusqu'au début du IV^e siècle. Certains des bâtiments sont construits au sommet des niveaux d'abandon de l'habitat plus ancien et reprennent ainsi leur emplacement. D'autres sont à cheval sur d'anciennes parcelles dont l'organisation générale varie toutefois très peu. Le grès landénien utilisé dans ces constructions est une matière première locale qui provient directement des abords du Mont Houy. Cette pierre était d'autant plus accessible qu'elle était exploitable en surface grâce à l'arasement de cette butte tertiaire sur les flancs de laquelle a été dégagée une zone criblée de traces d'arrachement de blocs qui pouvaient dépasser 1 m.

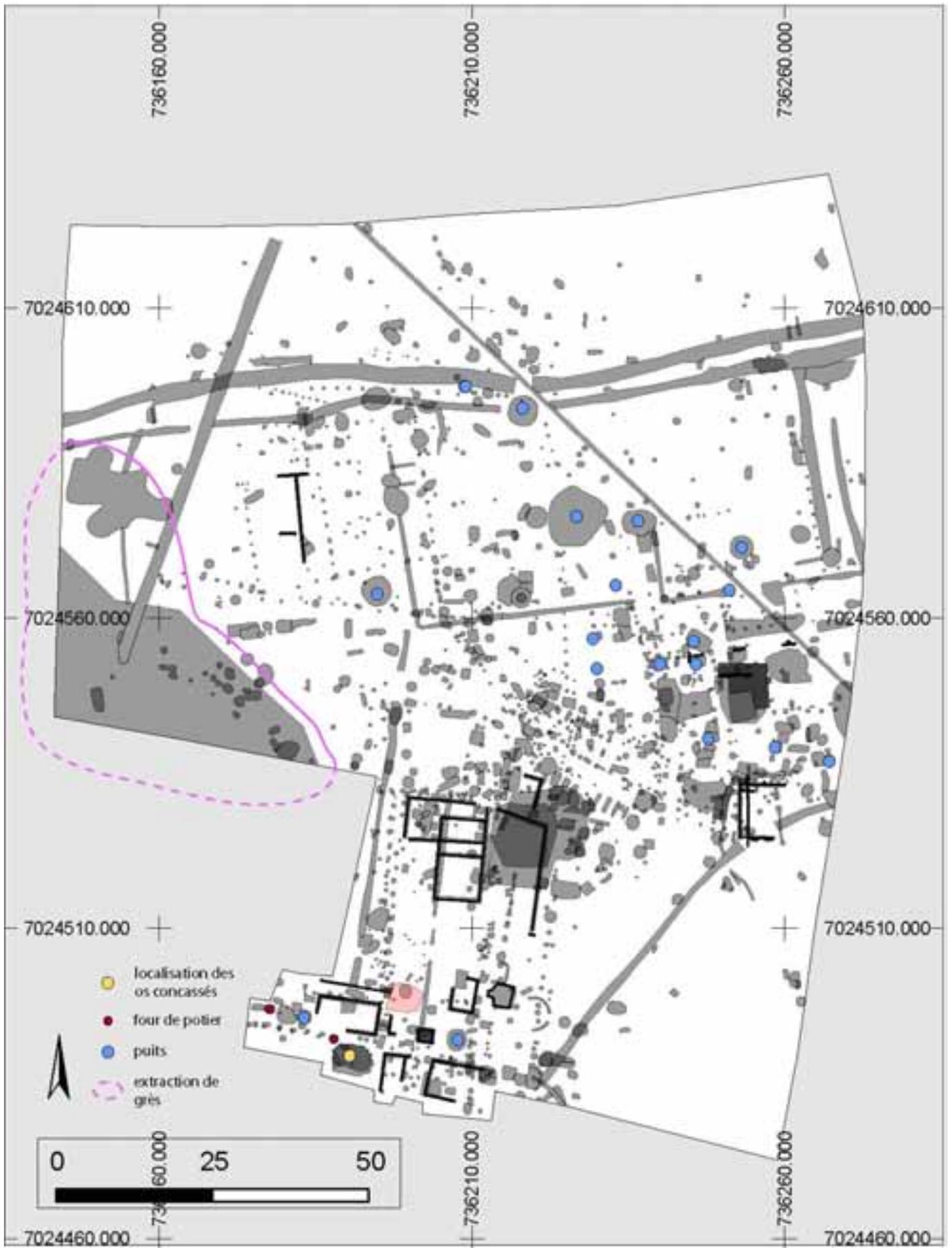
Deux fours de potier situés dans un même secteur et ayant fonctionné à la fin du III^e – début IV^e siècle complètent le corpus qui atteint ainsi 10 fours mis au jour depuis 2012. Ces fours sont à deux volumes, soit un laboratoire séparé de la chambre de chauffe par une sole perforée et soutenue par deux languettes.

Une grande quantité d'os très fragmentés furent mis au jour dans un dépotoir à proximité de ces deux fours. Leur étude devrait pouvoir permettre de confirmer s'ils avaient pu être associés à l'activité pratiquée dans la *glutinaria* (atelier de fabrication de colle à base d'os) détectée les années précédentes, non loin de la zone de boucherie/abattoir.



FAMARS Technopôle Transalley

Plan général des vestiges fouillés entre 2011 et 2014.



FAMARS Technopôle Transalley
 Plan de l'opération 2014 : topographie Rudy Debiak (Inrap).



FAMARS Technopôle Transalley

Vue oblique, cliché balloïde (photo-ballon).



FAMARS Technopôle Transalley

Four de potier, cliché Patrice Korpiun (SAV).

Comme les années précédentes (BSR 2012, pp. 53-54), l'époque Moderne est représentée par une série

de foyers témoignant de la présence de troupes en cantonnement lors des sièges de Valenciennes de 1656, 1677 et 1793. Les plus simples sont de petits foyers, répartis de manière aléatoire sur le site, qui devaient être utilisés par les soldats pour s'éclairer et se chauffer. Au nord du site, un foyer circulaire beaucoup plus important (atteignant près de quatre mètres de diamètre), semblait servir, quant à lui, pour l'éclairage des lignes. Ce type d'installation est clairement visible dans le Traité de l'attaque et de la défense des places de Vauban. Les aménagements les plus caractérisés correspondent à des cuisines de campagne constituées de trois foyers rectangulaires, taillés dans le flanc d'une tranchée à fond plat. Déjà observées à Famars les années précédentes (2011-2013), ces structures sont souvent très arasées par les travaux agricoles et contiennent très peu de mobilier. Leur découverte selon un alignement nord-sud de près de deux cents mètres de longueur, laisse cependant entrevoir l'organisation rationnelle d'un camp militaire. Un bouton d'uniforme, découvert dans l'un de ces foyers (st. 9438), laisse supposer qu'il s'agit, dans ce cas, d'installations laissées par le 22^e Régiments d'Infanterie de Ligne de l'armée française, en cantonnement à Famars en mai 1792.

Jennifer CLERGET
Raphaël CLOTUCHE
Géraldine TEYSSEIRE
Arnaud TIXADOR

Le projet d'aménagement d'une salle des sports et d'un foyer communal sur la commune de Faumont a motivé une prescription archéologique par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. Le diagnostic a été réalisé par la Communauté d'agglomération du Douaisis - Direction de l'archéologie préventive (CAD-DAP) sur une parcelle de

7 759 m². L'opération s'est déroulée le 4 mars 2014. Six tranchées ont été réalisées sur une surface de 799 m² soit 10% de la surface. Les structures présentes sont des drains modernes destinés à assainir la parcelle.

Virginie STEIGER

La Communauté d'Agglomération du Douaisis Direction de l'Archéologie Préventive a réalisé, du 6 au 13 octobre 2014, une opération de diagnostic à l'angle de la Route Départementale 35 et de la rue de la Scarpe, sur la commune de Flines-lez-Râches. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction d'une station d'épuration intercommunale, au lieu-dit « Mont Muchon », sur une surface de 18 857 m². La parcelle est bordée au sud par Le Godion et la Scarpe canalisée.

L'ouverture au sol a comptabilisé 10,30% de l'emprise totale par le biais de 11 tranchées continues, profondes, le plus souvent, de 1,30 m. Conjointement, 10 sondages de profondeurs variables (entre 2,5 et 6 m) ont été effectués.

L'opération de diagnostic a révélé la présence de trois paléochenaux. Le premier correspond à l'ancien cours de la Scarpe tel qu'il était connu au XIX^e siècle. Celui-ci se superpose parfaitement aux plans du cadastre napoléonien. Cette large voie navigable semble reprendre peu ou prou un méandre plus ancien, qui n'a pu malheureusement être daté avec précision, faute de mobilier et de datation radiocarbone. Un petit chenal, peu profond, a également été identifié au nord de la parcelle. Celui-ci pourrait, au vu du mobilier recueilli, dater de l'époque romaine. D'allure méandrique, il est coupé par le chenal du XIX^e siècle, ce qui empêche d'observer une quelconque relation avec le second paléochenal.

Les vestiges mis au jour sont d'âge récent et reposent en dehors des paléochenaux, sur des alluvions du Pléniglaciaire supérieur.

Marianne DECKERS
Yann PETITE
Sébastien PRONIER



FLINES-LEZ-RÂCHES Mont Muchon

Vue aérienne par cerf-volant à basse altitude (© S. Pronier).

Une demande de permis de construire a été déposée par la SCI Petit Fontaine pour la création d'un bâtiment industriel sur la commune de Fontaine-Notre-Dame, route de Bapaume, au lieu-dit « Le Petit Fontaine », à la jonction entre la RD930 (ancienne RN30) et le contournement de Cambrai.

La prescription de diagnostic porte sur une surface totale de 10 040 m². L'opération a été réalisée par

l'Inrap en une journée, la superficie totale ouverte est de 1 111 m² soit 11% de la surface prescrite.

Le projet est localisé à l'est de Fontaine-Notre-Dame à la limite avec Cambrai, en rive droite de l'Escaut canalisé. L'emprise est entièrement située sur un versant en tête de vallon sec à couverture limoneuse orienté au nord/nord-est, en direction d'un vallon sec plus important directement affluent de

l'Escaut appelé « Fonds de Sainte-Olle ». En dépit d'un environnement archéologique favorable et de la proximité immédiate d'une voie romaine (ancienne RN 30), aucune structure archéologique n'a été mise au jour au cours de l'opération. Cette absence de vestiges peut être mise en relation avec l'érosion importante constatée sur l'emprise (absence du sol actuel et affleurement des loess directement sous les labours sur la quasi-totalité de l'emprise).

Si les phénomènes taphonomiques exposés précédemment peuvent contribuer à expliquer ces

résultats, l'absence totale de « bruit de fond » que pourrait constituer du mobilier archéologique récolté en position secondaire semble également exclure l'hypothèse d'une occupation archéologique, aujourd'hui démantelée, sur cette emprise. Aucun horizon de sol ancien enfoui et par conséquent aucune occupation humaine préservée n'ont été détectés dans les limons quaternaires lors de la réalisation du sondage profond.

Jennifer LANTOINE

MOYEN-ÂGE

FRESNES-SUR-ESCAUT

157131

MODERNE

Ilot du Rivage

La communauté de communes de Valenciennes Métropole, a mis en place une vaste politique de renouvellement urbain du centre ville ancien de Fresnes-sur-Escaut. Le futur projet concerne ici la création d'environ 40 à 60 logements sur « l'Ilot du Rivage », soit 9 222 m². Cet « ilot » est situé dans la partie sud-ouest de la commune, il est bordé au sud par la rue de l'Escaut, qui vient directement au contact de l'ancien tracé historique du fleuve, sur lequel passe désormais le tram reliant Condé-sur-Escaut à Valenciennes et à l'ouest par la rue de la Marine. Une prescription de diagnostic archéologique a donc été émise par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais sur l'ensemble de la surface concernée. Le planning des travaux et donc du diagnostic, est soumis à trois phases successives de démolition du bâti existant, s'échelonnant entre 2014 et fin 2015.

La première tranche concerne ici la partie sud-ouest de l'ilot du rivage, sur environ 1 500 m². L'emprise du diagnostic est localisée en bordure immédiate de la rive gauche de l'ancien lit de l'Escaut et s'inscrit dans l'ancienne plaine alluviale du fleuve. Quatre puits stratigraphiques d'environ 5 à 6 m de profondeur ont été effectués dans le sens nord-ouest/sud-est, afin de restituer un transect interprétatif de la rive gauche de l'ancien Escaut.

Cette opération de diagnostic a permis de révéler une occupation du XIII^e / XIV^e siècle, mis au jour à

environ 4 m de profondeur sous le niveau du sol actuel (entre 16,20 m et 15,80 m IGN), se localisant dans la partie septentrionale de l'emprise, sur une bande de 25 m de long sur 15 m de large. Cette dernière se caractérise par un niveau de sol associé à plusieurs structures en creux, venant inciser des formations alluviales sablo-limoneuse, pouvant correspondre à l'ancien lit du fleuve. Cette séquence est scellée par une épaisse couche de colluvions du XVII^e / XIX^e siècle, elle-même recouverte par d'imposants remblais liés à l'ancienne activité minière. Une précédente intervention en 2010 sur la rive droite de l'ancien Escaut (HENTON, 2010), avait permis de révéler une berge du Néolithique moyen, quasiment à la même altitude que les niveaux de la période médiévale (entre 17,52 m et 15,70 m IGN). Il est donc probable que ces derniers aient été recoupés par les aménagements du XIII^e et XIV^e siècle, à moins qu'ils ne soient conservés plus profondément. Dans tous les cas, une attention toute particulière devra être requise, dans le cadre des futures interventions (tranches 2 et 3), compte tenu du fort pendage existant dans la partie nord de la parcelle. Cette intervention confirme également le très fort potentiel archéologique de ce secteur de la vallée de l'Escaut, déjà mis en exergue lors des opérations précédentes (DESCHODT 2001 ; FERAY 2006 ; HENTON, 2010 ; HENTON 2009).

Alexy DUVAUT

GALLO-ROMAIN

GLAGEON

157611

CONTEMPORAIN

Rue du Calvaire, carrière Bocahut

Le diagnostic archéologique préventif conduit sur le projet de création d'une seconde carrière d'extraction de roche calcaire primaire directement voisine de la première à Glageon, a permis d'explorer une surface d'environ 15 ha.

La très faible densité de vestiges dans les tranchées de surface coïncide avec les résultats habituels des diagnostics d'archéologie préventive en Avesnois et

Val de Sambre en contexte rural. Le résultat principal réside dans la découverte de deux fosses liées à la crémation humaine (ce ne sont pas des dépôts d'incinération !) et surtout de leur localisation dans un secteur où peu de sépultures ont été mises au jour. Le mobilier céramique gallo-romain associé à ces structures provient en majorité des ateliers nerviens et dans une moindre mesure de Champagne ; il est

attribué au Haut-Empire, probablement entre le milieu du I^{er} siècle. et le milieu du II^e siècle de notre ère.

Un autre type de découverte, original bien que du XVIII^e – XIX^e siècle, est un puisard de galerie d'exhaure lié à l'exploitation minière du fer dans les environs immédiats de la carrière.

Les sondages profonds, pourtant envisagés d'après la puissance supposés de la « découverte » se sont révélés totalement inutiles sur le plateau et les versants où la roche est à l'affleurement ou au mieux masquée par quelques mètres d'argile sableuse

tertiaire plus ou moins chargée en petits galets roulés ; également peu utile dans le lit majeur du ruisseau puisqu'aucun horizon de sol ancien n'a été repéré dans une stratigraphie dominée par les colluvions plus que par les alluvions. Citons simplement un petit bruit de fond de la préhistoire récente (Mésolithique et Néolithique) entrevue par les six silex taillés découverts en position remaniée dans la partie sud du projet.

Philippe FERAY

GALLO-ROMAIN

MODERNE

GONDECOURT

Rue du Capitaine Michel

157232

Le projet de construction d'un lotissement rue du Capitaine Michel à Gondecourt a été l'occasion de réaliser une intervention de diagnostic, à la fin du mois d'octobre 2014, sur la totalité de l'emprise soit 8 643 m².

9 tranchées et 4 extensions ont permis d'explorer 12,6% de la surface disponible. Les sondages ont mis en évidence diverses traces d'occupation datées de la période antique et moderne. 33 faits archéologiques, qui se répartissent dans les tranchées, ont été observés. Une zone a retenu particulièrement notre attention, elle correspond à la tranchée 6 et 9, qui ont permis de dégager le plan partiel d'un enclos fossoyé et une quantité de mobilier significative (céramique, *tegulæ*, fragments de meule) découvert lors du décapage.

La petite tranchée 9 et son extension 4 ont permis de dégager la suite du fossé 8 et un angle formant ainsi en plan, la partie nord d'un enclos fossoyé.

D'autres vestiges présents dans les sondages ont pu être observés. Il s'agit essentiellement de fossés et d'une zone (st5) qui peut être difficilement interprétée dans le cadre du diagnostic. Au terme de ces découvertes, deux grandes phases d'occupation ont été distinguées. Une phase gallo-romaine et une phase moderne au sens large.

L'occupation du Haut-Empire

Les vestiges antiques, bien qu'ils soient d'une faible densité, témoignent néanmoins d'une activité humaine d'une certaine importance puisque l'enclos partiellement dégagé couvre une surface estimée à 3 000 m². Il s'agit certes de l'unique vestige du daté du Haut-Empire. Le mobilier céramique retrouvé dans les sondages situe l'abandon du fossé au cours de la première moitié du II^e siècle. Le niveau de conservation, plutôt satisfaisant, permet de déterminer une

vocation de limite d'emprise d'un domaine ou d'un habitat rural qui se développerait vers le sud, l'actuel lotissement et vers l'ouest, qui est encore actuellement une pâture. Les dimensions de cet enclos se rapprochent de modèles datés de la même période, et observés sur le site de La Motte aux Bois à Harnes, sur le site des Parts à Bruay-La-Buissière ou bien encore à Ostricourt, rue E. Herriot, un site qui a révélé toutes les limites d'un enclos couvrant une surface de 8 000 m². Les découvertes réalisées sur le site du Capitaine Michel, bien que partielles, témoignent une fois de plus de l'activité humaine dans ce secteur. Elles sont à mettre en relation directe avec les différentes données archéologiques recueillies ces dernières années sur le territoire de Gondecourt et les communes limitrophes.

L'occupation moderne

Les vestiges attribués à la période moderne se définissent par un système de fossés orientés sur le même axe NE-SO. L'absence de mobilier datant tel que céramique ne permet pas de donner des précisions chronologiques et d'établir un phasage précis du réseau de fossés. Outre le fait qu'ils recoupent le comblement l'enclos du Haut-Empire, la présence de fragments de brique et de rares tessons dans les comblements, nous offre la seule certitude qu'il s'agit d'un réseau de drainage de la période post-médiévale. L'orientation des fossés est, à l'échelle de notre diagnostic, établie dans le sens du léger pendage NE-SO observé sur le terrain, se dirigeant ainsi vers la plaine alluviale. Ces observations avaient déjà été faites en 1999 lors de l'évaluation sur le site de la rue de la Fontaine pour la phase moderne où un fossé drainant avait été mis au jour.

Benoit LERICHE

GRANDE-SYNTHÉ

Boulevard Mendès France

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en février 2014 sur la commune de Grande-Synthe à l'emplacement d'un projet de construction d'un écoquartier. Le projet s'installe dans une zone boisée et seuls les emplacements des bâtiments ont été diagnostiqués, conformément aux prescriptions du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. La surface totale de ces aménagements était de 64 798 m² mais seulement 46 448 m² étaient accessibles car certaines zones n'avaient pas été déboisées. 35 tranchées et des extensions ont été réalisées ouvrant environ 10,78 % de cette surface. Le contexte archéologique et historique est riche pour les époques médiévales et modernes dans cette partie de la commune (secteur du Bas-Roch).

Cette intervention a permis de mettre en évidence quelques traces d'occupation humaine ponctuelles de la fin du Moyen-Âge, voire du début de l'époque moderne. Cette occupation se résume à quelques

fosses de rejet (dont une est aménagée avec un sol en briques) globalement synchrones (XVI^e siècle) associées à un système de fossés parcellaires. L'une d'entre elles a livré deux pièces de métal fortement corrodées s'apparentant à des fragments de plastrons d'armure avec arête médiane (XVI^e – XVII^e siècle). Il est à noter que l'aménagement d'un bassin dans la partie sud du projet aux abords du Noort Gracht (première mention en 1632) serait l'occasion d'une nouvelle intervention archéologique. Elle permettrait de mieux comprendre ce type de structures (ici un watgang de grande importance dans la région de la Flandre maritime avec creusements successifs, aménagements de berges...) mais également de mieux dater cette portion du système hydrographique grâce à des prélèvements (¹⁴C, dendrochronologie...).

Samuel DESOUTTER

HALLENES-LES-HAUBOURDIN

ZAC de la Porte des Weppes

Une opération de fouille archéologique a été menée par la société Archeodunum sur la commune d'Hallennes-les-Haubourdin, à l'emplacement de la ZAC de la Porte des Weppes. La fouille, dirigée par Mélanie Germain (CADDAP), s'est déroulée du 24 juillet au 17 décembre 2015. Une surface totale d'un peu moins de 4,5 ha a été ouverte en plusieurs zones successives et a livré des vestiges couvrant une large fourchette chronologique, allant de l'âge du Bronze à la période contemporaine. Les résultats présentés ici reposent sur l'étude préliminaire du site et seront approfondis par la suite.

Un fossé circulaire attribué à l'âge du Bronze a été mis au jour au centre de l'emprise de fouille. Le cercle n'est conservé que dans sa moitié nord. Aucune structure interne liée au fossé n'a été découverte. La période protohistorique est par ailleurs très peu représentée sur le site : de rares structures ayant livré du mobilier attribuable à cette période en constituent le maigre répertoire. Une étude plus approfondie pourra déterminer si ces vestiges sont à rattacher à la zone d'habitat de La Tène ancienne repérée lors de l'opération de diagnostic et située à proximité immédiate de la limite de fouille sud-ouest.

À l'époque romaine, le site connaît une nouvelle occupation nettement plus importante. Des vestiges attribuables à la période ont en effet été mis au jour sur la quasi totalité de la surface fouillée. Il s'agit d'une occupation étendue de type habitat rural. L'analyse spatiale préliminaire permet de définir plusieurs zones d'occupation. Un noyau principal se distingue clairement dans la partie occidentale de

l'emprise de fouille. Il est composé de deux grands bâtiments excavés dont les dimensions permettent d'avancer l'hypothèse d'une fonction d'habitat. À proximité immédiate des structures d'habitat, deux puits ont été mis au jour. La nature du sol a permis la conservation de leur cuvelage en bois. Le premier cuvelage est de type circulaire (un trou d'arbre évidé en guise de conduit) et le second est de type rectangulaire (conduit constitué de planches assemblées). Autour de ce noyau principal, se trouvent plusieurs petits noyaux périphériques : les vestiges de type fosse de stockage s'articulent autour d'un ou plusieurs bâtiments excavés de taille plus modeste. Les vestiges situés à proximité immédiate du noyau principal sont plus regroupés et l'implantation des autres vestiges situés dans la partie est du site est plus lâche. Au sud, une zone de palissades délimitant plusieurs petits espaces a été mise au jour (pâturage, culture ?). Enfin, un réseau fossoyé parcellaire semble bien circonscrire l'occupation. L'étude préliminaire des éléments datant de la période a pu donner quelques éléments chronologiques : le mobilier le plus ancien est situé vers le milieu du I^{er} siècle ou dans la deuxième moitié du siècle et le plus récent probablement vers le milieu du III^e siècle.

Après un hiatus de plusieurs siècles, l'occupation du site reprend au bas Moyen-Âge. Les vestiges médiévaux sont concentrés dans la partie orientale du site. Il s'agit d'une occupation délimitée par des fossés et constituée de vestiges de type cellier, fosse de stockage et d'un hypothétique petit bâtiment sur poteaux situé au nord de l'occupation pour ne

citer que les structures les plus caractéristiques. La nature des structures mises au jour plaide en faveur d'une occupation de type « fond de parcelle », à vocation de stockage, s'inscrivant dans un contexte plus général d'habitat dont les vestiges des maisons se trouvent vraisemblablement hors de l'emprise de fouille. L'occupation médiévale semble se fixer à partir du XIII^e siècle et se terminer dans le courant du XV^e siècle.

À l'époque moderne, un habitat, sans doute de type agricole, est implanté dans la partie nord de

l'emprise de fouille. Le site est également occupé à la même époque par deux fours à briques dont on peut supposer que leur utilisation était liée à la construction de la ferme. Enfin, à l'époque contemporaine, le site est remis en culture : les seuls vestiges visibles sont un chemin encore utilisé à une période très récente et un grand fossé est/ouest à la fonction de limite de parcelle et de drainage.

Mélanie GERMAIN

MOYEN-ÂGE, MODERNE

CONTEMPORAIN

HAUTMONT Ilot Sainte-Anne

157567

Dans le cadre de la construction d'un immeuble d'habitat à Hautmont, rue Sainte-Anne, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap au mois de septembre 2014. L'emprise prescrite (3 280 m²), est localisée à 200 m au sud-ouest du centre-ville et à environ 100 m de la rive droite de la Sambre.

Bien que les sources historiques mentionnent la fondation d'une abbaye mérovingienne en 643, par Magdeleine au lieu-dit Altus Mons, le contexte archéologique local ne concernait jusqu'à ce jour que des découvertes anciennes mal localisées, des prospections ou des opérations menées en limite du territoire de la commune (RN2).

Les principaux apports de ce premier diagnostic réalisé au cœur de la ville d'Hautmont concernent l'occupation progressive d'une zone périphérique du bourg médiéval concentré autour de l'abbaye. Les données relatives au substrat confirment un terrain de versant remanié, avec sables et argiles tertiaires contenant de gros blocs erratiques de calcaire. Si quelques tessons signalent la proximité d'occupations

du haut Moyen-Âge (époque carolingienne ?) et du Moyen-Âge (XIII^e – XV^e siècles), il faut néanmoins attendre l'Époque Moderne pour voir apparaître une réelle anthropisation du secteur. Des apports de remblais nivèlent progressivement le terrain. Le mobilier céramique recueilli dans ces derniers confirme leur mise en place aux XVI^e et XVII^e siècles. Vers la même époque, deux unités d'habitation s'installent en bordure d'un chemin en impasse menant au centre-bourg et à l'origine de la rue Sainte Anne. Ces données s'accordent aux rares sources documentaires anciennes (vues d'Hautmont tirées des Albums de Croÿ ou de l'Atlas de Trudaine). D'autres constructions prennent place à l'époque contemporaine. Dans l'une d'entre elles, complétée d'une cave, a été découvert un four en briques probablement associé à une brasserie (fourneau de chaudière).

Alain HENTON

MODERNE

HAZEBROUCK Place du Général de Gaulle

157049

Préalablement à la construction d'un cinéma en centre-ville d'Hazebrouck, le Service archéologique départemental du Nord a réalisé un diagnostic archéologique les 10 et 11 juin 2013. Le projet, qui borde l'actuelle place du Général de Gaulle, couvre une superficie d'environ 1 000 m². L'opération a révélé, dans le quart nord-est de l'emprise, quelques fosses et fossés fortement perturbés par des structures récentes ; du béton et des tuiles contemporaines sont présents dans le remplissage des structures. Néanmoins, l'essentiel du matériel céramique récolté est daté de l'Époque Moderne. Malgré l'hétérogénéité du lot, il fournit un aperçu du répertoire domestique en usage à Hazebrouck dans le courant du XVII^e siècle. Le corpus a aussi livré quelques ratés de cuisson, reconnaissables aux coulures de glaçure sur les

cassures. Parmi ces derniers, figure une pièce originale : un fer à repasser ou lisseur qui trouve peu de comparaisons. La découverte de ces déchets de fabrication semble attester de la présence d'un atelier à proximité. Les plans anciens d'Hazebrouck permettent de situer l'opération dans le jardin du couvent des Sœurs Grises. Cet établissement religieux, partiellement transformé en prison après la Révolution, a aujourd'hui complètement disparu. Le diagnostic n'a permis de reconnaître aucune structure en relation avec les bâtiments conventuels.

Patrice HERBIN
Christine LOUVION
Virginie PILARD
Antony BRUDNICKI

Un projet de réaménagement par Lille Métropole Communauté Urbaine des espaces publics environnant l'église d'Hellemmes a motivé un diagnostic archéologique sur une surface de 5 318 m².

Le toponyme d'Hellemmes apparaît dans le cartulaire de l'abbaye de Loos en 1174. L'église et son cimetière sont mentionnés pour la première fois en 1276. La plus ancienne représentation connue du site est datée de 1694¹. Il s'agit du plan des terres que possédait le couvent lillois dit de l'Abiette dans la paroisse d'Hellemmes vues de l'ouest. On y distingue une église qui semble constituée d'une nef et de bas côtés, l'entrée se fait par un clocher porche carré. Elle est adossée à la rue et fait face à ce qui ressemble à un verger bordé au nord par une grande ferme au carré, peut-être la cense de l'Abiette. Deux autres fermes au carré sont dessinées, l'une au sud contre le cimetière, l'autre à l'est. Aucune agglomération n'est visible autour de l'église.

L'église actuelle a été construite en 1876 selon un plan et une orientation très différents des édifices antérieurs.

Une évaluation archéologique a été réalisée en 2001 par les services archéologiques du conseil général du Nord et de la ville de Lille sur une partie de l'emprise prescrite, au sud de l'église actuelle, sur une superficie de 150 m². Elle s'est presque exclusivement limitée à l'emprise accessible de l'église précédente. Les maçonneries découvertes ont été classées en 5 états différents dont la chronologie est inconnue à l'exception du plus récent correspondant à l'église démolie à la fin du XIX^e siècle. Les édifices successifs sont très arasés, aucun sol n'est conservé, et les liens entre les différents murs sont détruits dans certains cas par les fondations d'une école construite au XIX^e siècle.

Les 14 tombes rencontrées n'ont pas livré de mobilier. À côté d'inhumations en cercueil, 4 tombes en coffre calcaire et une tombe en sarcophage monolithe ont été repérées. Aucun indice de datation n'a été retrouvé pour ces tombes qui paraissent être, au vu de leurs relations avec les murs, les plus anciennes structures du site.

Les 7 tranchées réalisées en 2014 sont réparties sur l'ensemble de l'emprise, trois d'entre elles, au sud-est de l'église actuelle, complètent les informations de l'évaluation de 2001 sur l'église et le cimetière, deux, sur le parking au nord sont situées sur le cimetière et une zone d'habitat contemporaine, les deux autres à l'ouest de l'église sont hors du cimetière, sur des zones d'habitat. Contre l'église actuelle, la

tranchée 2 reprend en partie l'évaluation de 2001, elle a mis au jour des maçonneries appartenant à 4 états différents de l'église déjà retrouvés précédemment. Dans l'ensemble, ces murs font assez peu avancer l'état des connaissances sur les églises précédant l'édifice actuel, aucune donnée de stratigraphie relative supplémentaire n'ayant pu être mise en évidence. Le plan d'un des édifices les plus anciens est complété par la découverte d'un angle permettant d'estimer sa longueur à 9,8 m, sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit d'un petit édifice indépendant ou du collatéral d'une église plus grande.

Concernant le cimetière, les tranchées de ce côté ont permis d'établir le niveau d'apparition des sépultures, situé en moyenne à 25 cm sous le sol actuel. Deux sondages plus profonds permettent d'estimer l'épaisseur du cimetière à un mètre en moyenne. Au nord-est de l'église, une bande de cimetière limitée par un mur moderne semble avoir la même concentration ; au-delà de ce mur, les sépultures, vraisemblablement, plus anciennes sont moins denses, elles apparaissent directement sous la chaussée et sont creusées dans le terrain naturel. Au moins 5 tombes en coffre calcaire ont été retrouvées en dehors de l'emprise de l'église. Ces tombes, stratigraphiquement les plus anciennes du site, n'ont livré aucun mobilier, les coffrages de ce type se rencontrent dans la région entre le XI^e et le XIII^e siècle. La densité d'inhumations relevée dans ces sondages permet d'estimer à 800 le nombre de sépultures présentes dans l'emprise du diagnostic.

À l'ouest, le mur de clôture du cimetière d'époque moderne a été découvert et correspond à l'extension maximale de celui-ci. Au nord, ce mur correspond à une réduction de l'emprise de la nécropole, des sépultures ont été retrouvées au-delà, un large fossé remontant au moins au Moyen-Âge y recoupe des tombes.

Des indices d'une occupation antérieure au cimetière ont été détectés dans les sondages profonds. Il s'agit d'une fosse et d'un fossé ayant livré un mobilier très pauvre mais comprenant quelques éléments caractéristiques de l'époque gallo-romaine (*tegula*, mortier rose) qui permettent de penser que l'occupation du site est antérieure au Moyen-Âge. Au-delà du cimetière, que ce soit à l'ouest ou au nord, des maisons et bâtiments industriels des XIX^e et XX^e siècles ont fait disparaître toute trace de vestiges antérieurs.

Ludovic DEBS

¹ Plan des terres appartenant à l'Abiette, 1694, ADN 130 H 281.

HONDSCHOOTE

Canalisation de gaz, Artère des Flandres

À la suite du dépôt de permis de construire émis par GRTgaz concernant le projet « Artère des Flandres », le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique sur les 230 500 m² de l'aménagement. Cette opération a été divisée en deux tranches. La tranche 1 concerne la station de comptage qui sera implantée sur la parcelle G 325 (11 802 m²) de la commune d'Hondschoote. La tranche 2 concerne les 23 km de gazoduc entre Pitgam et Hondschoote (le diagnostic archéologique devrait être réalisé en septembre 2014). Ce diagnostic s'est déroulé en 2 jours ouvrés, les 12 et 13 mai 2014,

sur la parcelle G 325. Au terme de l'opération de diagnostic, 5 tranchées ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 1 252 m² soit un taux d'ouverture de 10,6 % de la surface. La variabilité de l'épaisseur de « terres » à enlever pour lire les vestiges archéologiques est comprise entre 40 cm et 60 cm. Aucun vestige archéologique n'a été observé lors de notre intervention. Cette opération n'apporte aucun élément sur ce terroir.

Emmanuel ELLEBOODE

LA BASSÉE

ZAC du Nouveau Monde

Le projet de construction de logements et d'un centre commercial porté par SEM Ville renouvelée (Tourcoing) sur un ensemble de parcelles totalisant 89 565 m² sis entre la RN 41 (à l'est) la RD 41 (au nord) et le nouveau collège Albert Schweitzer (à l'ouest) où une occupation antique avait été repérée en 2008 (CG 59) a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la conduite a été confiée à l'Inrap.

Des constructions contemporaines, une briqueterie, des impacts de la Grande Guerre, un dense fossé de drainage... et des conditions météorologiques déplorables n'ont pas permis de partout bien observer la surface de l'encaissant.

On n'a pu que constater la présence d'une occupation gallo-romaine (Haut-Empire) dans la partie occidentale de l'emprise, marquée de fossés (Str. 980, 992 en retour ?), de creusements d'ampleur le plus souvent restreinte, et pauvre en mobilier, à l'exception de la fosse Str. 989/995 (mare ?). Aucun indice de

construction (trous de poteau, tranchées, fondations, sols) n'a pu être mise en évidence. L'occupation légère est équivalente dans ses caractères à celle précédemment révélée par le diagnostic de 2008 dans la parcelle voisine.

L'hypothèse, émise en 2009 par Frédéric LORIDANT et Yves ROUMÉGOUX, d'éléments fossoyés liés au siège de 1647 se renforce ici par la découverte d'un boulet de fer et de céramique du XVII^e siècle découverte dans le niveau de stabilisation du fossé 30. Les coupes pratiquées au travers de fossés ont encore montré ce profil caractéristique en banquette. Du fait de la multiplicité des fossés découverts, les fenêtres pratiquées à l'endroit supposé de la plus grande densité de ces structures modernes n'ont pas amené d'information claire sur l'éventuelle organisation de ces aménagements.

Ludovic NOTTE

LAMBRES-LEZ-DOUAI

Route d'Arras, ZAC, tranche 1

La Communauté d'agglomération du Douaisis souhaite réaliser une Zone d'aménagement concertée (ZAC) de 63,5 ha sur la commune de Lambres-lez-Douai. Un premier projet désigné sous le nom de « Tranche 1 » a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique, sur une superficie avoisinant les 15 ha. Celle-ci, menée par la Communauté d'agglomération du Douaisis, s'est déroulée du 31 mars au 15 avril 2014. Ce sont 29 tranchées linéaires et 24 fenêtres complémentaires qui ont été réalisées, représentant 11 % de la surface prescrite. La présence d'une conduite de gaz

a nécessité une bande de sécurité. Les tranchées ont mis en évidence 180 structures (dont 35 fouillées). Deux grandes phases chronologiques sont identifiées. La première concerne la Protohistoire ancienne et se concentre sur la partie orientale de l'emprise. Elle est caractérisée par deux enclos circulaires de l'âge du Bronze, dont les diamètres sont estimés à 13 m et 24 m. Dans l'enceinte du plus petit enclos funéraire, une tombe secondaire de type fosse à rejet de crémation a été fouillée et datée au ¹⁴C du Bronze ancien II-moyen I. Elle a mis au jour les restes d'un enfant âgé de 3 à 10 ans. La tombe centrale

a également été repérée. Quelques fosses et trous de poteaux dispersés attribuable à la Protohistoire ancienne complètent cette première phase.

La seconde phase correspond à la mise en place à La Tène moyenne et/ou finale d'un parcellaire fossoyé dans lequel deux probables enclos ont été repérés. Le réseau fossoyé est orthonormé selon des axes nord-ouest/sud-est et sud-ouest/nord-est. Il couvre l'ensemble du diagnostic et divise le territoire de manière régulière. Les deux enclos se situent en limite

d'emprise, l'un au nord et l'autre au sud-ouest. Ils sont donc partiellement observés. Les résultats du diagnostic de la « Tranche 1 » de la ZAC de Lambres-lez-Douai s'intègrent et complètent les données issues des opérations archéologiques environnantes (notamment des sites des parcs industriels « Les Béliers » et « Horizon 2000 » à Brebières, et de la « ZAC de l'Ermitage » à Lambres-lez-Douai).

Géraldine PERNIN

PROTOHISTOIRE

LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC Tranche 2

157108

GALLO-ROMAIN

La Communauté d'Agglomération du Douaisis souhaite réaliser une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de 63,5 ha sur la commune de Lambres-lez-Douai. Un premier diagnostic (« ZAC Tranche 1 ») s'est tenu en mai 2014 sur 15 ha. Le second projet désigné sous le nom de « Tranche 2 » a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique, sur une superficie avoisinant les 26 ha. Celle-ci, menée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, s'est déroulée du 1^{er} avril au 16 mai 2014. Ce sont 30 tranchées linéaires et 31 fenêtres complémentaires qui ont été réalisées, représentant 12% de la surface prescrite. Les tranchées ont mis en évidence 411 structures (dont 141 fouillées). Trois principales périodes chronologiques sont identifiées.



LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC Tranche 2

Vue vers le nord-ouest de l'aire funéraire 2 (tranchée 8), constituée d'un cercle de la Protohistoire ancienne et d'un enclos laténien associé à des tombes à incinération.

La première concerne la Protohistoire ancienne. Elle rassemble des enclos funéraires, un fossé, des fosses et des bâtiments. Elle se caractérise d'abord par trois enclos circulaires dont les diamètres estimés oscillent entre 24 m et 27 m. Un des cercles est attribué à l'âge du Bronze (présence de céramique). Ensuite, un large quart nord-est concentre les vestiges de la Protohistoire, plus particulièrement la transition entre le Hallstatt D3 et La Tène ancienne (V^e siècle

av. J.-C.). Nous sommes sans doute en présence d'une occupation humaine de type habitat ouvert avec au moins deux noyaux distincts comme en témoignent les deux secteurs de concentrations de vestiges dont un pourrait disposer d'un espace dédié aux activités de métallurgie (bâtiments avérés/supposés, silos, fosse avec rejets métalliques telles les battitures, les scories ou parois de four vitrifiées).

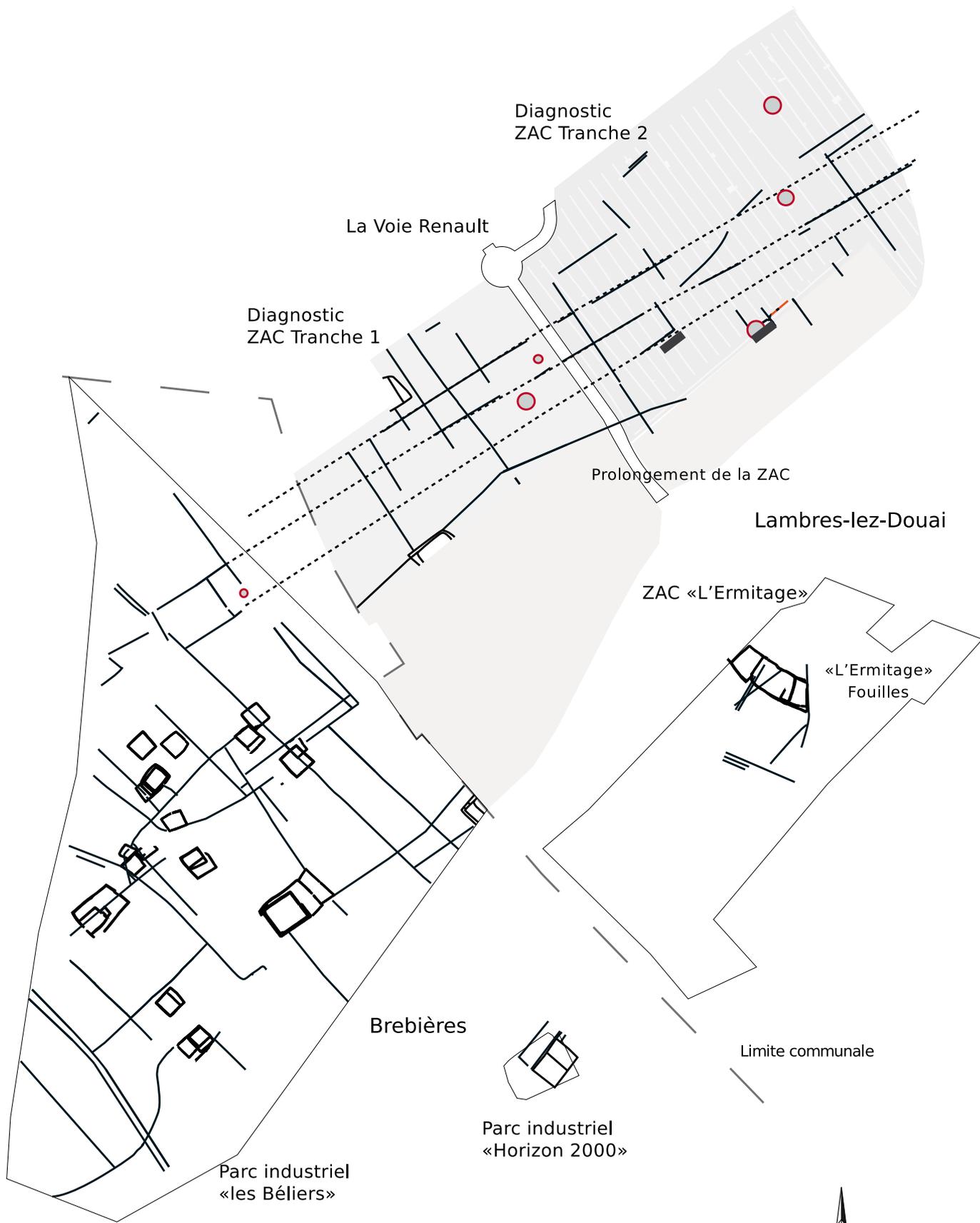


LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC Tranche 2

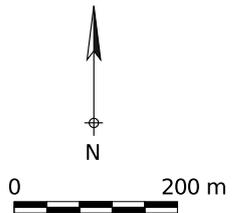
Vue vers le sud-est d'un des cercles attribués à la Protohistoire ancienne (tranchée 6).

La deuxième période appartient à la Protohistoire récente. Elle correspond à la mise en place, entre La Tène moyenne et La Tène finale, d'un parcellaire organisé selon deux axes nord-ouest/sud-est et sud-ouest/nord-est sur l'ensemble du diagnostic. Leur orientation concorde parfaitement avec les fossés repérés sur le site « Les Béliers » à Brebières et le diagnostic « Tranche 1 ». Il s'agit donc très probablement de la continuité de ce parcellaire. Ce réseau fossoyé serait ainsi reconnu sur une superficie d'au moins 120 ha. Un fossé paraît scinder l'espace entre une partie plus densément occupée au nord et une partie moins dense au sud.

Dans cette zone méridionale, deux aires funéraires aux caractéristiques différentes (chronologie et implantation) sont apparues directement sous les labours.



- Aires funéraires de La Tène finale
- Enclos fossoyés du second Âge du Fer
- Restitution des fossés de parcellaire du second Âge du fer
- Hypothèse de fossés de parcellaire du second Âge du fer
- Enclos funéraire circulaire de la Protohistoire ancienne



LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC Tranche 2
Répartition des vestiges protohistoriques sur l'ensemble de la ZAC.

Le premier espace, comprenant plus de douze tombes à incinération, présente du mobilier de tradition de La Tène finale. Le second, avec au moins deux tombes sans doute à l'intérieur d'un enclos de 27 m de côté, tend vers une chronologie de transition entre la fin de La Tène finale et le début de la période romaine. Ce sont les aires les plus denses reconnues pour le secteur de l'ouest douaisien pour cette période.

Enfin, la troisième période, l'Antiquité, semble être la plus restreinte, à l'extrémité nord-est du diagnostic. Un fossé délimite une aire d'un peu plus de 100 m sur 80 m à l'intérieur de laquelle le comblement d'une fosse a livré du mobilier de l'Antiquité tardive. Un four rectangulaire et étroit présente un aménagement avec des tuiles et des pilettes. Il s'agit des seuls vestiges de

cette période connus pour ce secteur de Lambres-lez-Douai.

Les résultats du diagnostic de la « Tranche 2 » de la ZAC à Lambres-lez-Douai s'intègrent aux données issues des opérations archéologiques environnantes, plus particulièrement les sites du parc industriel « Les Béliers » et de la « ZAC de l'Ermitage » à Lambres-lez-Douai. Ils apportent de nouveaux éléments sur le monde funéraire et l'occupation protohistorique ancienne et récente. Les questions sur l'éventualité d'un déplacement de l'occupation La Tène ancienne et d'une aire funéraire plus importante peuvent être posées.

Pascale DELPUECH

MOYEN-ÂGE

LILLE

156996

MODERNE

Avenue Winston Churchill

A l'occasion de la création d'un réseau de collecte des eaux claires parasites, la réalisation sous la maîtrise d'ouvrage de Lille Métropole Communauté Urbaine d'un ouvrage d'entrée pour un micro tunnelier a occasionné la mise au jour et la destruction partielle de maçonneries appartenant au système défensif d'époque moderne de Lille. Le chantier a donc été arrêté en décembre 2013 et une expertise archéologique demandée par le Service Régional de l'archéologie. Cette expertise confiée à l'Inrap a été réalisée en janvier 2014. Le report des plans anciens montre que deux ouvrages protégeant la porte d'eau du canal du Peuple Belge ont été rencontrés par les travaux. Il s'agit de l'angle sud-ouest de la demi-lune 98, d'un mur ayant appartenu à l'état initial du tenaillon n° 100 qui couvrait son flanc ouest. Le troisième mur découvert semble être à rapprocher d'une modifica-

tion du tenaillon intervenue assez tardivement lors de la création du canal de la basse Deûle tel qu'on le connaît actuellement, vraisemblablement dans la première moitié du XIX^e siècle. Ces ouvrages ne sont pas détruits lors du déclassement de la fortification en 1914, le démantèlement prend place entre les années 1920 et 1930 et ne semble pas total. Des travaux de réfection des berges semblent avoir, au moins dans la partie supérieure, détruit l'angle sud-ouest de la demi-lune. La création, dans les années 70, d'une canalisation permettant de rejeter le trop-plein des égouts dans le bras mort du canal a largement éventré le mur ouest de la demi-lune et le mur le plus récent du tenaillon.

Ludovic DEBS

MOYEN-ÂGE

LILLE

157693

MODERNE

Projet Souham 4

L'opération de diagnostic réalisée en novembre-décembre 2014 à l'emplacement du projet de construction d'un hôtel, dit « Souham 4 », sur l'emprise de l'ancien bastion Saint-Maurice (enceinte de 1617-1620) consistait essentiellement à en évaluer l'état de conservation. Bien que toute la surface prescrite, de 5 431 m², n'ait pas pu être sondée selon un maillage régulier du fait de la présence de nombreux réseaux actifs dans le secteur jouxtant le viaduc Le Corbusier, et d'une forte épaisseur de remblais contemporains sur le bastion lui-même, les résultats se sont avérés très significatifs, tant en ce qui concerne le bastion et les casernes qui l'ont occupé, que par la mise en évidence de vestiges antérieurs à l'enceinte, que l'on peut identifier avec le faubourg des Reignaux.

Le bastion, arasé après 1933 (et avant 1947) sur les deux tiers supérieurs de son élévation, a un mur d'escarpe encore bien préservé en-dessous de la cote 20,50 m ou 19,50 m NGF par endroits, ce qui autorise à estimer une hauteur conservée de 2,50 m au minimum à l'endroit le moins arasé (SD08). À l'intérieur du bastion, deux états successifs de casernes sont conservés. L'état le plus récent (phase 2b), résultat d'une reconstruction réalisée entre 1761 et 1767, et dont il existe encore actuellement des bâtiments, a été reconnu dans les sondages SD01 et SD02. Il s'agit de deux longs bâtiments parallèles, aux murs puissants en brique. Mais aucun niveau de sol associé n'a été identifié. Le premier état des casernes (phase 2a), peut-être dû à des aménagements postérieurs à la conquête française,

et qui ne serait donc pas contemporain de la construction du bastion, a été reconnu dans le sondage SD02. Les bâtiments, disposés en deux demi-couronnes épousant la forme du bastion, et séparées par une rue, ont leurs murs conservés au-dessus du niveau des sols intérieurs. Une cave au minimum est attestée. Cet état correspondant à celui représenté sur le plan-relief de Lille.



LILLE Projet Souham 4

Vue de la courtine et de la gorge gauche du bastion au premier plan, coupant les vestiges du faubourg des Reignaux à l'arrière-plan (sondage 03, vue vers le nord-ouest). © Julien Cuny, Inrap.

La surprise fut de mettre au jour des éléments attribuables au faubourg des Reignaux. Ceux-ci sont bien scellés par la construction de l'enceinte de 1617. Le dernier état conserve plusieurs maisons de brique, au plan longitudinal, certaines disposant de caves, cheminées et des sols dallés. Les murs sont

conservés jusqu'à 50 cm au-dessus du dernier sol. La succession chronologique de ce secteur n'est pas toujours aisée à restituer, mais au moins deux maisons (A et B) doivent être attribuées à la seconde moitié du xv^e siècle au plus tard. Les autres, qui viennent remplacer un probable habitat antérieur en pan de bois, s'y ajoutent dans le courant du xvi^e siècle. Toutes subissent des rénovations avant leur destruction finale autour de 1617-1620. Du matériel céramique de la deuxième moitié du xiv^e siècle suggère un début d'occupation autour de cette époque dans ce secteur. Quelques structures fossoyées, non datées, sont creusées dans le limon naturel. En outre, il est apparu que l'assise du site se situe dans une zone humide, à mettre en relation avec le réseau hydrographique complexe de ce secteur, entre bras de la Deûle et cours du Becquerel, où l'on a identifié des fossés qui peuvent avoir fonctionné de manière synchrone avec l'habitat du faubourg des Reignaux, dans lequel des fouleries sont mentionnées.

Outre l'intérêt de ce site pour l'histoire d'un quartier urbain de Lille extérieur aux remparts médiévaux, l'existence du bastion offre l'excellente occasion d'un calage chronologique et stratigraphique qui permet d'affiner l'étude du matériel archéologique de la fin du Moyen-Âge et du début de l'Époque moderne à Lille. Enfin, l'observation de l'enceinte de 1617-1620 complète la connaissance du front oriental de Lille, étudié à l'occasion des aménagements du quartier Euralille.

Julien CUNY



LILLE Projet Souham 4

Vue des bâtiments des premières casernes du bastion Saint-Maurice (briques), séparés par des chemins de dégagement et coupés par le grand bâtiment des casernes de 1761-1767 (sondage 02, vue vers le nord-ouest). © Julien Cuny, Inrap.

La société Icade projette la construction d'un immeuble reposant sur deux niveaux de sous-sol à Lille, 27-35 rue de Tournai, en rive sud de la gare Lille Flandres. Le terrain d'emprise représente une superficie de 2754 m² ; jusqu'à une époque récente, il supportait des constructions appartenant à la SNCF. L'intégralité du terrain n'était pas accessible au moment du diagnostic. À l'ouest, la démolition d'un bâtiment avait été interrompue pour des questions de sécurité, et une bande de 3 m de largeur réservée dans ce secteur le long des constructions et des mitoyens. Le terrain est, de plus, affecté par des pollutions aux hydrocarbures, en particulier dans les parcelles TX 53 et TX 48 : une zone de dépassement en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) entre 0,1 et 2 m de profondeur au nord du terrain, une autre impactée par des hydrocarbures totaux (HCT) entre 4 et 5,6 m de profondeur. Cette dernière zone n'est pas à proprement parler inaccessible ; néanmoins une contrainte de profondeur s'y est appliquée. Enfin, il existe dans la partie nord du site, entre les sondages 3 et 5, une zone de réseaux assez denses (collecteur, évacuations, réseaux en fonte non identifiés...) qui n'a, pour cette raison, pas été très largement testée. Les sondages totalisent 558 m², soit 20 % de la surface enclose.

Le diagnostic réalisé en juillet-août 2014 a montré la très bonne conservation des vestiges du couvent des Dames de l'Abbette, déplacé intra-muros vers 1348 et vendu au titre des Biens Nationaux en 1796, ainsi que la présence d'occupations antérieures. Toutefois, la partie ouest du terrain, représentant près d'un tiers de la surface totale, est très largement oblitérée par un réseau de caves contemporaines ; la frange nord, en partie polluée ou densément traversée par des réseaux, est également peu accessible.

En rive droite du ruisseau du Becquerel, dans un secteur coiffé par des limons des plateaux orangés, le terrain, de plus de 2750 m², connaît une première phase d'occupation sous forme de structures fossoyées (fossé parcellaire, silo, fosses de taille variable...), scellées par des jardins ou des niveaux d'accumulation de déchets, ainsi qu'une séquence d'habitat(s), attribuée à la première moitié du XIV^e siècle. Ces niveaux d'habitats, relativement simples à identifier sous les jardins conventuels en front de rue, sont nettement moins perceptibles sous la nef de l'église des Dominicaines, où ils se confondent avec les différents états des sols du lieu de culte. Les habitations mises au jour peuvent être, avec toute la prudence requise, associées aux propriétés du seigneur d'Auberchicourt et de Marie d'Aspois, acquises au milieu du XIV^e siècle par les religieuses ; on peine pour l'instant à associer à ces constructions les structures fossoyées, dont certaines, parmi les plus anciennes, n'ont pas livré de mobilier. Rien n'empêche, dès lors, une occupation diachronique.

Le couvent des Dominicaines, dont on suppose qu'il représente au milieu du XVIII^e siècle une superficie de 1,5 ha, est partiellement compris dans l'emprise du projet. Le terrain diagnostiqué comprend l'église, une hallekerque d'au moins 29 m de long, dont le chevet est à pans coupés, une partie du cloître (galerie, aile orientale jardins) ainsi qu'une série de bâtiments adossés au chevet ou au gouttereau sud de l'église. Quelle que soit la période considérée, la mise en œuvre est en briques rouges-orangées liées au mortier maigre ; la construction est soignée, les parements externes assisés en grès. La présence, dans les niveaux de destructions du couvent ou dans des reprises de maçonneries modernes ou contemporaines, de nombreux éléments de voûtement en craie autorise une approche d'archéologie du bâti, notamment pour la galerie du cloître.

La plus grande partie de l'église est conservée ; on suppose toutefois que sa façade ouest, située sous un immeuble encore en cours de démolition a été détruite lors du percement de la cave de celui-ci. L'analyse d'un Mémorial du couvent montre la diversité des espaces à l'intérieur du lieu de culte (église de deçà, de delà, secteur des séculiers, stalles des frères, des religieuses, chœur(s)...). Ces espaces liturgiques distincts ont été perçus au diagnostic : à l'ouest, avant une réfection de la seconde moitié du XVII^e siècle, une nef soigneusement pavée, comportant deux séries d'aménagements (supportant des stalles ?) disposés le long des gouttereaux ; au centre du terrain (sond. 3), une succession plus complexe des sols de l'église, puis une phase de récupération (traduite par des « fosses à gravats ») suivie d'un renouvellement complet des sols de circulation. La mise en correspondance des stratigraphies entre les deux sondages réalisés dans la nef n'a pu être réalisée dans le cadre du diagnostic. Le chevet a été en partie dégagé ; si la base de l'autel a pu être identifiée (sans certitude toutefois), une série de fondations en craie occupant une partie de l'espace demeure encore sans interprétation.

La galerie sud du cloître, large de près de 3,2 m, a été reconnue en deux endroits. Elle s'adosse directement contre le gouttereau nord de l'église et repose, côté jardin, sur un mur-bahut contrebuté de contreforts. Les autres constructions mises en évidence appartiennent, au vu des résultats du diagnostic, à la période moderne. On connaît mieux, parce qu'elles sont relativement bien documentées dans les sources écrites et les documents iconographiques, les campagnes de constructions de la seconde moitié du XVIII^e siècle ; il est probable que la nouvelle aile orientale du cloître, construite entre 1758 et 1759, ait été très partiellement dégagée (sond. 4).

Treize tombes ont été identifiées, quatre fouillées. À l'intérieur du couvent, les lieux d'inhumations sont variables : église (partie orientale de la nef), galerie du

cloître (la plus grande densité de sépultures relevées, soit 4 niveaux de tombes identifiés), les abords du lieu de culte (jardins au sud de l'église, à l'est du chevet...). Les caveaux funéraires, signalés par le registre de vêtements et sépultures du XVIII^e siècle, n'ont pu être localisés. Sur la base des observations de terrain, et compte-tenu d'un certain nombre de contraintes techniques, le dénombrement des tombes est estimé entre 500 et 825, pour les seuls secteurs de l'église et de la galerie du cloître. La population inhumée ne correspond pas seulement aux

Dominicaines : les religieuses ont la possibilité, depuis le XIV^e siècle, de procéder à l'ensevelissement de leurs familiers et commensaux. La bonne conservation relative des ossements, la présence de parentèles (au sein de la congrégation comme des laïcs résidant dans des parties réservées du couvent), l'indication, dans la documentation, de pathologies autorisent une étude paléobiologique poussée.

Christine CERCY

NÉGATIF

LILLE

Rue du Faubourg des Postes

157007

Le diagnostic prescrit rue du Faubourg des Postes concerne l'aménagement d'un centre commercial sur 30 500 m². Une partie importante du terrain s'est révélée inaccessible à cause de pollutions, d'excavations antérieures ou de la présence de catiches. Quatre tranchées et neuf sondages plus limités ont été ouverts. Le terrain naturel apparaît partout aux environs de 2m de profondeur, il est

surmonté par des remblais datant du XX^e siècle.

Aucun élément antérieur n'a pu être mis en évidence, le site a visiblement été nivelé au début du XX^e siècle pour y installer une gare de marchandises et des voies ferrées.

Ludovic DEBS

NÉGATIF

LOON-PLAGE

Rue Voltaire

157696

À la suite du dépôt de permis de construire d'un ensemble de 42 logements sans sous-sol, avec jardins privatifs, stationnements et voirie, émis par Bouygues Immobilier sur la commune de Loon-Plage (Nord - Arrondissement de Dunkerque – Canton de Gravelines), le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique sur les 17 089 m² de l'aménagement. Les parcelles concernées par le diagnostic sont référencées au cadastre section AT et numérotées : 197, 198, 199p, 25, 208 et 207. Ce diagnostic s'est déroulé en 2 jours ouvrés, du 4 au 6 novembre 2014.

ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 1 296,37 m² soit un taux d'ouverture de 10 % de la surface accessible. Aucun vestige archéologique n'a été observé lors de notre intervention. Seules 16 structures contemporaines ont été aperçues. Ces structures ont été remblayées durant la seconde moitié du XX^e siècle par les matériaux suivants : plastique, bouteille de verre, fer, pneu, brique, parpaing...

Au terme de l'opération de diagnostic, 11 tranchées

Cette opération n'apporte aucun élément sur ce terroir.

Emmanuel ELLEBOODE

NÉGATIF

LOOS

Rue Eugène Avinée

157569

Une demande de permis de construire a été déposée par la Société Eiffinov pour la construction, à destination de l'Université de Lille 2, d'un bâtiment dédié à la recherche et à la formation autour de l'activité physique et sportive. L'emprise est localisée au sud de l'agglomération urbaine de Loos, au lieu-dit « Chemin d'Avesnes », dans le hameau d'Ennequin, plus précisément au sein du Parc Eurasanté dont elle constituera, à terme, la

nouvelle limite occidentale. Le secteur étudié est situé sur le versant est de la vallée de la Deûle, en partie haute de celui-ci, dans un secteur où les formations limoneuses recouvrent la craie sénonienne, largement et anciennement exploitée comme l'indiquent les nombreuses carrières et anciennes extractions figurées sur la carte géologique. En dépit d'un potentiel notable lié à la proximité d'occupations anthropiques répertoriées pour les périodes gauloise

et antique, aucune structure archéologique n'a été mise au jour au cours de l'opération. Cette absence de vestiges doit notamment être mise en relation avec l'état du terrain tel qu'il a pu être observé dans les tranchées de diagnostic : une surface partiellement et a priori anciennement remblayée, sur une épaisseur variable (de moins d'un mètre à plus de 2 m) sur laquelle on ne peut exclure qu'un décaissement ait préalablement pu être opéré. Si l'existence à la fin du XIX^e siècle d'une briqueterie, la briquete-

rie Landeau, très probablement située directement au nord de l'emprise, peut expliquer les anomalies observées sur une partie du terrain, l'absence totale de structures sur le reste ou même simplement de « bruit de fond » (mobilier archéologique récolté en position secondaire) semble exclure l'hypothèse d'une présence anthropique ancienne sur cette emprise.

Jennifer LANTOINE

ÂGE DU FER, MOYEN-ÂGE

MODERNE, CONTEMPORAIN

MARCQ-EN-BARŒUL

Rue du Pavé Stratégique

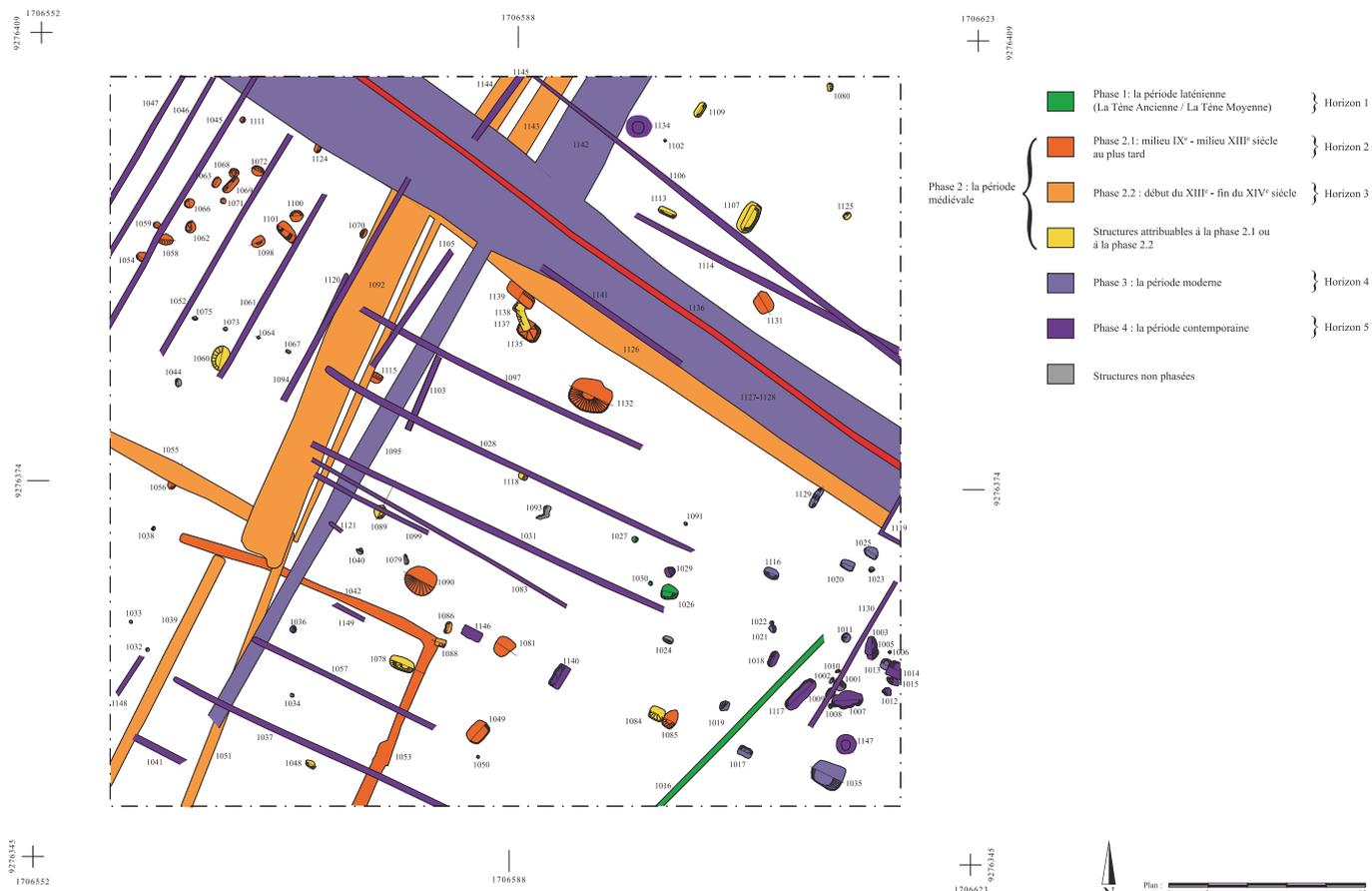
157087

La réalisation de cette opération archéologique de fouille préventive s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement de la zone du Pavé stratégique sur le territoire de la commune de Marcq-en-Barœul. L'emprise concernée, située à l'angle de la rue Ducroquet et de la rue du Pavé Stratégique, se développe en limite des communes de Marcq-en-Barœul, lieu-dit Le Cheval Blanc et de Bondues, lieu-dit Chat de la Folie. Le site est localisé en rive droite de la vallée de la Becque de Marcq sur une terrasse peu marquée (22,50 m NGF) dominant la vallée de la Marque, sur une légère pente orientée nord-ouest/sud-est, non loin de la jonction entre la vallée de Deûle et de la Marque.

La fouille de Marcq-en-Barœul « Rue du Pavé Stratégique – rue Ducroquet » a dévoilé, sur une petite

surface d'environ 3 000 m², des traces de plusieurs occupations rurales successives, débutant au second âge du Fer et se terminant à la période contemporaine. Quatre grandes phases allant de La Tène ancienne / La Tène moyenne à la période contemporaine ont pu être déterminées sur le site.

Les structures documentées les plus anciennes remontent donc à La Tène ancienne / La Tène moyenne (phase 1). Les vestiges, un fossé associé à un petit bâtiment sur quatre poteaux et une fosse, ne sont pas nombreux mais constituent vraisemblablement les traces d'une petite installation rurale à vocation probablement agricole située en marge de l'emprise de fouille, semblable à celle retrouvée dans les parcelles adjacentes lors de l'opération de fouille de Marcq-en-Barœul Le Cheval Blanc.



MARCQ-EN-BARŒUL Rue du Pavé Stratégique
Plan général phasé.

Ces vestiges complètent ainsi nos connaissances sur l'étendue de l'occupation à La Tène ancienne / La Tène moyenne dans ce secteur.

Après un assez long hiatus, le site est de nouveau occupé à la période médiévale (phase 2), de la fin du haut Moyen-Âge jusqu'au début du bas Moyen-Âge. Entre le milieu du IX^e et le milieu du XIII^e siècle au plus tard (phase 2.1), le site est marqué par des vestiges qui témoignent d'une activité humaine et d'un habitat tout proche, peut-être sous la forme d'une installation rurale, qui se développe plus largement et dont le cœur est vraisemblablement situé en marge de l'emprise de fouille. La présence de nombreuses fosses de dimensions variées dont deux s'apparentent vraisemblablement à des fosses-silos, la présence d'un petit fossé en L délimitant peut-être un espace enclos ou encore la nature de certains comblement contenant des fragments de torchis clayonnés et des restes de matières végétales carbonisées, suggèrent la présence d'un habitat à proximité. Bien que peu abondant, le type de mobilier céramique, rattaché presque exclusivement aux catégories liées à la cuisson des aliments, constitue également un indice supplémentaire, de même que la broche de tisserand en os découverte dans le remplissage d'une des fosses-silos. Ce type d'objet lié à la vie quotidienne, assez fréquent dans les habitats ruraux jusqu'à la fin de l'époque carolingienne, indique peut-être une activité textile comme le tissage, pratiquée dans les environs proches. Fautes d'indices supplémentaires, notre vision est malheureusement beaucoup trop restreinte et partielle pour pouvoir caractériser la nature fonctionnelle de cette installation et en apprécier son organisation spatiale.



MARCQ-EN-BARCEUL Rue du Pavé Stratégique

La fosse silo 1081.

Vers les XIII^e – XIV^e siècles (phase 2.2) ou peut-être avant, on assiste à l'implantation d'un réseau de fossés qui suit une trame quasi orthogonale et qui structure le paysage médiéval (phase 2.2). Il s'agit de plusieurs tronçons de fossés qui semblent avoir eu pour usage de délimiter de nouveaux espaces dans le paysage tout en drainant les eaux pluviales découlant des parcelles en amont. Ces structures fossoyées ne

sont pas toutes synchrones, ce qui laisse penser à des aménagements successifs dont il est difficile de mesurer l'ampleur. Leur interprétation n'est pas aisée compte tenu du peu d'indices dont nous disposons et du manque de recul dû à l'exigüité de notre fenêtre de fouille. Faut-il y voir des réaménagements structurels successifs de l'occupation précédente (phase 2.1), les traces d'une nouvelle occupation ou simplement la mise en place d'une trame parcellaire dont le rôle était de délimiter des espaces cultivables et de drainer les eaux pluviales ? Les données matérielles et stratigraphiques dont nous disposons ne permettent malheureusement pas de privilégier une hypothèse plus qu'une autre. Néanmoins, ces vestiges témoignent d'une restructuration du paysage médiéval et attestent d'une fréquentation des lieux jusqu'au début du bas Moyen-Âge.



MARCQ-EN-BARCEUL Rue du Pavé Stratégique

Broche de tisserand provenant de la fosse-silo 1081.

Aux époques moderne et contemporaine, le site est encore marqué par la présence de l'homme et les lieux continuent d'être fréquentés. À l'Époque moderne, vers les XVI^e – XVII^e siècles ou un peu avant (phase 3), on assiste à la mise en place d'un nouveau réseau de fossés parcellaire qui structure le paysage et délimite vraisemblablement des parcelles agricoles. Ces aménagements fossoyés, dont la trame est parfaitement orthogonale, s'inscrivent assez nettement dans les orientations qui prévalaient à la période médiévale (phase 2). L'un des fossés (1127-1128) reprend d'ailleurs, à peu de choses près, le tracé d'un fossé médiéval (1126). Une quinzaine de fosses, situées en bordure est d'emprise, témoignent d'une activité humaine et d'un habitat à proximité. Enfin, à l'Époque contemporaine (phase 4), les lieux continuent d'être fréquentés puisqu'un réseau de petits fossés de drainage quadrille l'espace et qu'un bâtiment construit en brique, associé à des fosses et deux puits, est installé dans la moitié orientale de l'emprise. Durant la première moitié du XX^e siècle, le site redevient entièrement une zone de culture.

La fouille devait permettre d'apporter de nouvelles données sur les occupations carolingiennes dans le secteur concerné. Les habitats carolingiens ayant été peu étudiés dans la région Lilloise, le site de Marcq-en-Barœul offrait ainsi la possibilité d'apporter un éclairage nouveau sur cette période. Les résultats

de cette opération de fouille sont dans l'ensemble peu porteurs puisque l'occupation médiévale, objet de la prescription, est moins dense que prévue et son interprétation plutôt délicate, faute d'indices pertinents et d'une vision plus large. Le mobilier archéologique correspondant à cette période est peu abondant et la quantité de matériel céramique est assez faible, principalement représentée par de la vaisselle destinée à la cuisson des aliments. Si l'existence de bâtiments peut être supposée, aucune structure de ce type n'a cependant été relevée dans l'emprise étudiée. Limitée par une surface de fouille réduite, nos connaissances restent donc restreintes et partielles pour cette période. Bien que les données soient lacunaires, la présence d'une installation rurale dans les environs proches, que l'on peut situer chronologiquement entre le milieu du IX^e siècle et le milieu du XIII^e siècle au plus tard

(fin du haut Moyen-Âge – Moyen-Âge classique), peut cependant être envisagée. En l'état, la zone fouillée apparaît plutôt comme une partie annexe d'un établissement rural localisé hors emprise, dont nous ignorons l'étendue, l'organisation et la vocation. De nombreuses questions subsistent donc encore au sujet de cette occupation médiévale, notamment l'interprétation des aménagements qui s'opèrent vers les XIII^e – XIV^e siècles.

Isolément, le site peut paraître très modeste et sans véritable intérêt. Dans un contexte plus général, il présente un intérêt dans la mesure où il ouvre de nouvelles perspectives de recherches et d'études pour la période médiévale dans ce secteur encore peu documenté.

Bertrand PERRIER

MODERNE

MAUBEUGE

Rue de Flandres

157099

La commune de Maubeuge envisage la reconstruction du groupe scolaire Jean Mabuse, dans le quartier des Provinces Françaises. Le diagnostic archéologique prescrit devait répondre à deux problématiques complémentaires. Située sur une pièce de fortification avancée construite au XVII^e siècle, l'opération devait vérifier l'état de conservation de cet élément. Par ailleurs, le recalage rapide des plans anciens en topographie faisait apparaître la proximité du rempart médiéval de la ville. Il s'agissait alors d'en vérifier l'existence et éventuellement l'état de conservation malgré les bouleversements de l'époque moderne.

Les sondages n'ont pas permis de découvrir d'éléments médiévaux, et les sédiments traversés n'ont pas livré de mobilier. Un terrain humifère d'argile plastique bleue, est atteint directement sous la levée de terre de la contrescarpe. Il est possible que les matériaux aient été en grande partie réemployés et la création du fossé entourant l'ouvrage corné a sans doute nécessité une profonde modification de

la topographie originelle.

Le bastion 11 de l'ouvrage corné et sa contrescarpe en terre ont été partiellement dégagés. Construites entre 1676 et 1685, les maçonneries sont en pierres bleues, liées par du mortier beige ou du mortier rosé hydraulique. Démantelé tardivement, le bastion est aujourd'hui encore bien conservé sous le remblai contemporain. Sur l'emprise du diagnostic, le bastion est ainsi conservé jusqu'au sommet sur le quart sud-ouest (129,30 m) et il est assez peu dérasé dans la moitié sud-est. Vers le nord-est, l'ouvrage est raboté progressivement pour atteindre 127,60 m, soit 1,75 m en-dessous de son point d'apparition le plus élevé. Malgré l'irrégularité des modules de blocs utilisés, il semble que la maçonnerie du bastion soit homogène. Il est possible que cet aspect résulte de la récupération du rempart médiéval et également des irrégularités des blocs livrés lors de la construction.

Virginie DECOUIGNY

ÂGE DU FER

MÉTEREN

Échangeur A25

157011

CONTEMPORAIN

Le projet d'aménagement d'une bretelle d'échangeur entre l'autoroute A25 et la RD 642 sur la commune de Méteren a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'intervention, menée par le Service archéologique du département du Nord, s'est déroulée du 18 au 20 février 2014. Les 10 tranchées réalisées ont permis d'explorer 10,4 % de l'emprise du projet qui compte une surface totale

de 22 770 m². Parmi les structures, quelques fosses ont livré des fragments de céramique non tournée, datable de l'époque gauloise (La Tène moyenne / finale ?). De nombreux tessons modelés ont été observés en surface dans les champs contigus à notre zone d'intervention. L'essentiel des structures mises au jour consistent en vestiges datant de la Première Guerre mondiale. Hormis les très nombreux

impacts d'obus, une des tranchées a livré quelques ossements humains épars (fragment de bassin, de fémur, de tibia et d'humérus), localisés à l'interface de la terre végétale et du substrat argileux brun jaune. Ces derniers étaient associés à quelques morceaux de cuir, une brosse à dent ainsi qu'à un rivet, un bouton, un fer de botte et un fragment de lampe de poche vraisemblablement de fabrication allemande

(identification Alain JACQUES, Service archéologique municipal d'Arras).

Patrice HERBIN
Christine LOUVION
Virginie PILARD
Antony BRUDNICKI

PROTOHISTOIRE

NEUVILLE-SUR-ESCAUT

Rue Pierre Brossolette

157249

Suite au dépôt d'une demande de permis de construire, un diagnostic archéologique a été réalisé sur le projet de construction d'un lotissement situé sur la commune de Neuville-sur-Escout, rues Pierre Brossolette et Jean Jaurès. L'emprise soumise au diagnostic totalise une surface de 32 312 m² située à l'écart de l'agglomération de Neuville-sur-Escout, à l'est, en limite avec la commune mitoyenne de Noyelles-sur-Selle.

À grande échelle, la carte géologique au 1/50 000 montre sur ce secteur géographique un plateau crayeux recouvert de grands aplats de Tertiaire eux-mêmes recouverts de limons quaternaires, incisés par la vallée de l'Escout. Plus précisément, le projet

est situé en rive droite du fleuve, peu avant sa confluence avec la Selle. L'emprise du projet occupe la partie moyenne d'un versant limoneux exposé au nord-est, qui domine un vallon sec bien marqué directement affluent de la vallée de l'Escout.

Au terme de l'opération, une unique structure archéologique a été mise au jour. Il s'agit d'un fossé, observé une seule fois, dans une tranchée en bordure nord-est de l'emprise. Le sondage qui y a été pratiqué a permis de récolter un petit ensemble de mobilier – céramique et lithique – qui évoque la Protohistoire au sens large.

Jennifer LANTOINE

NÉGATIF

NOORDPEENE

Langhemast Straete

157181

À la suite du dépôt de permis de construire émis par la SCI Langhemast Straete sur la commune de Noordpeene, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique sur les 4313 m² de l'aménagement. Ce diagnostic s'est déroulé en un jour ouvré, le 6 mai 2014. Au terme de l'opération de diagnostic, 4 tranchées ont été réalisées sur l'emprise, totalisant

une surface ouverte de 453,18 m² soit un taux d'ouverture de 10,5% de la surface. Aucun vestige archéologique n'a été observé lors de notre intervention, hormis des zones dépotoirs remblayées au XX^e siècle et composé de plastiques, de verres, de fer, de pneus...

Emmanuel ELLEBOODE

GALLO-ROMAIN

ORCHIES

Le Carnoy tranche 5

157235

Dans le cadre du vaste aménagement péri-urbain (9,5 ha) au nord-est de la ville d'Orchies, seul le résultat du diagnostic archéologique réalisé en mai 2013 sur la tranche 5 du projet a donné lieu à des découvertes suffisantes pour susciter une prescription de fouille. Cette dernière a désigné une superficie de 4 200 m² à l'extrémité sud-est de l'ensemble. Menée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis – Direction de l'Archéologie Préventive, l'opération archéologique se tint de juin à août 2014 et permit la mise au jour d'une nécropole du Haut-Empire, composée de deux espaces sépulcraux

distincts. Un court réseau de fossés plus ancien a été également identifié, mais sa datation plus précise a été impossible.

La concrétisation de la séparation entre les deux zones funéraires se fait selon quatre facteurs, spatial, typologique, chronologique et selon l'état de conservation des structures. Chacun de ces facteurs répartit les mêmes structures dans les mêmes ensembles. Premièrement, l'implantation des 25 structures funéraires s'est effectuée de part et d'autre d'un large fossé sinueux, interprété comme le fossé d'enclos délimitant soit la nécropole, soit une

plus vaste zone d'habitat : 13 faits forment un groupe concentré au sud du fossé, 12 créent le second au nord. Une trentaine de mètres séparent ces deux ensembles.



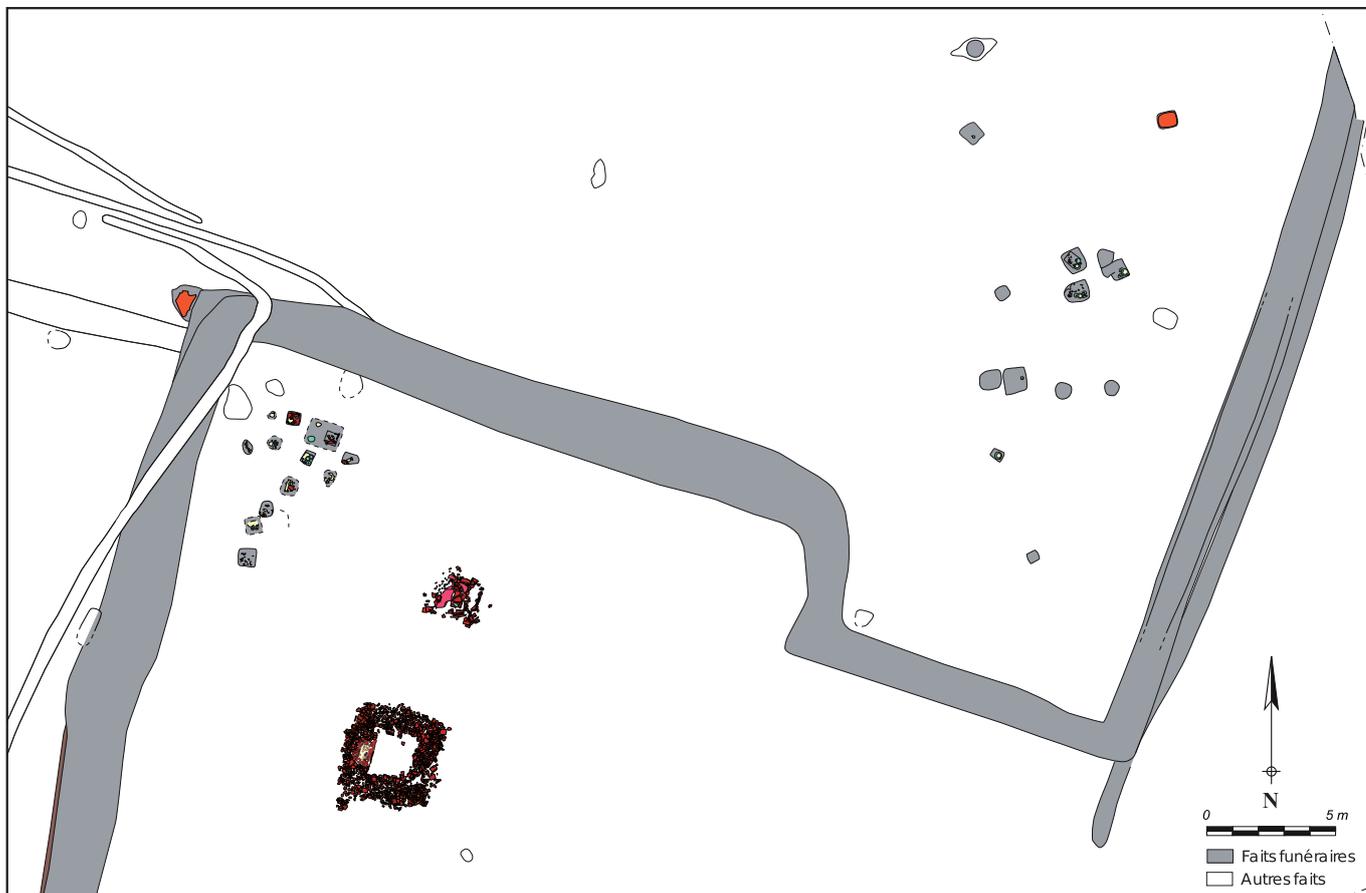
ORCHIES Le Carnoy tranche 5

Fondations de fragments de tuile, U.E. 2100, mur ouest.

Deuxièmement, le type de structures funéraires varie selon qu'elles intègrent la zone sépulcrale centrale, composée de structures à fondations de fragments de tuile (2 cas), de tombes à crémation avec coffrage de tuile (4 cas) ou dont l'amas osseux était conservé dans un contenant en matériaux périssables (2 cas), ou la zone sépulcrale nord-est dont les 6 tombes à crémation avec dépôt organisé et les 6 fosses de rejet ont systématiquement été comblées par des résidus de bûcher. Troisièmement, l'analyse

des différents mobiliers retrouvés au sein de ces 25 structures funéraires a permis de différencier les deux mêmes ensembles, le premier cité étant plus ancien (deuxième moitié I^{er} siècle apr. J.-C. – première moitié II^e siècle) que le second (deuxième moitié II^e siècle apr. J.-C. – début III^e siècle). Enfin, une qualité de conservation est propre à chaque groupe de tombes : si celles de la zone centrale ont été pillées (sauf deux), celles de la zone nord-est nous sont parvenues presque toutes intactes.

Les différences typologiques et le taux important de tombes détruites n'ont pas permis de déterminer avec précision des habitudes rituelles ni une gestuelle préférentielles pour la partie méridionale de la cité des Ménapiens, dont la ville d'Orchies intègre les limites. Ces tombes ont pourtant le mérite de renseigner la multitude de modes d'ensevelissement qui peut exister sur un même site funéraire, voire d'en pointer l'évolution. Cette nécropole intègre peut-être deux groupes familiaux différents, sans doute successifs et éventuellement socialement distincts (les dotations funéraires sont plus singulières dans la zone centrale). Elle a le mérite, malgré une quantité de tombes restreinte, de proposer des particularités peu éprouvées en Ménapie et qui tendent à reconnaître à la cité des Nerviens, d'une part, et celle des Atrébates d'autre part des influences que la situation de l'actuelle ville d'Orchies dans la zone de contacts entre les trois cités devait sans doute permettre.



ORCHIES Le Carnoy tranche 5

Plan général.

N'en reste pas moins le manque important que suscite l'absence de zone d'habitat, celle à laquelle cette nécropole aurait pu être rattachée. La plus proche, une *villa* des I^{er} et II^e siècles apr. J.-C., fouillée également par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, en 2006 et en 2010, se trouve en effet à 1 300 m² du « Carnoy » et ne saurait être associée à

ladite nécropole. L'emplacement de cette dernière en bordure d'aménagement, de voiries et de parcelles déjà loties, laisse d'ailleurs peu d'espoirs de découvrir d'autres structures antiques contemporaines dans ce secteur.

Sylvain ROBELOT

MOYEN-ÂGE

CONTEMPORAIN

PECQUENCOURT Abbaye d'Anchin

157566

Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre du projet de construction d'un internat à l'Institut d'Anchin de Pecquencourt, au cœur du site de l'ancienne abbaye d'Anchin. En 2012, un premier projet d'implantation de cet internat avait mené à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les résultats de ce dernier avaient contraint à déplacer de quelques dizaines de mètres vers le nord l'emprise du futur bâtiment. Cette modification a entraîné un nouvel arrêté préfectoral. Le diagnostic, confié à l'Inrap, a été réalisé du 20 au 23 août 2014, soit durant 3 jours/terrain. L'emprise prescrite (660 m²) est implantée dans l'enceinte de l'Institut, en bordure septentrionale des bâtiments de l'établissement scolaire.

Suivant la prescription préfectorale, le diagnostic a consisté en l'ouverture de 2 tranchées et d'un sondage profond à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet orientable. L'implantation des tranchées a été contrainte par la situation de l'emprise du diagnostic sur un terrain précédemment en grande partie boisé (nombreuses souches), et présentant en outre une certaine déclivité. La surface totale ouverte correspond à 17% de l'emprise. À l'issue de cette opération, le principal acquit archéologique pour l'histoire de l'abbaye d'Anchin concerne l'approche du substrat naturel du site. Lors des précédents diagnostics (2000 et 2012), ce dernier n'avait été qu'effleuré, étant en grande partie occulté par les occupations médiévales et modernes. Le substrat sableux, rencontré en sondage profond jusqu'à une profondeur de 5 mm, doit être mis en relation avec la vallée alluviale de la Scarpe, coulant

à moins de 300 m au nord du site. La mise en évidence d'un niveau de tourbe confirme l'environnement marécageux immédiat de l'abbaye antérieurement à son installation au XII^e siècle. La zone humide, alors réactivée au Moyen-Âge (suite à la dérivation anthropique de la Scarpe ?), sert de zone de rejet au cours des XIII^e et XIV^e siècles. La présence dans celle-ci de nombreux fragments de tuiles gallo-romaines permet d'envisager la proximité d'une occupation antique (ou du haut Moyen-Âge ?), peut-être sur la butte accueillant l'abbaye.

Entre les XIV^e et XV^e siècles, une première phase de remblaiement (à des fins d'exondement ou d'extension de bâti ?) touche la zone. Les remblais proviennent vraisemblablement de la démolition de bâtiments du clos abbatial (présence de tuiles et de carreaux de terre cuite).

Entre les XVI^e et XVIII^e siècles, des jardins s'installent sur ces remblais. Outre un niveau de terre organique, les principales structures associées à ces jardins sont deux tranchées de démolition de murs ainsi que deux bacs (140 x 60 cm) construits en briques et servant peut-être de support de plantation. La stratigraphie des deux tranchées, variant de 2 à 2,50 m, est scellée par un ultime niveau de remblaiement avec des matériaux de démolition. Ce niveau correspond à l'arasement de l'abbaye à la Révolution ou à l'aménagement du parc d'une maison bourgeoise construite au cœur du site dans la première moitié du XIX^e siècle (le bâtiment actuel de direction de l'Institut).

Alain HENTON

GALLO-ROMAIN

PETITE-FORÊT Rue du 19 mars 1962

157323

Un nouveau projet d'extension de la zone commerciale liée à l'hypermarché Auchan est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé à Petite-Forêt, rue du 19 mars 1962, au lieu-dit « Bonne Espérance » en juillet 2014. Le projet se situe dans la continuité directe d'un diagnostic effectué en 2012, qui avait notamment permis de découvrir une concentration de 6 structures en creux localisées en bordure

sud-est de l'emprise et datées de l'époque gallo-romaine.

L'arrêté de prescription de diagnostic émis par la préfecture concerne une surface de 22 035 m², l'intervention archéologique a été menée par l'Inrap durant 4 jours, du 28 au 31 juillet 2014.

L'emprise étudiée dans le cadre du projet est positionnée en rive gauche de l'Escaut, sur un

léger versant exposé au nord/nord-est qui descend progressivement vers Beuvrages et Raismes ; l'altitude sur le terrain est comprise entre 43 m au sud et 41 m au nord.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation du secteur au cours du Haut-Empire, plus précisément depuis la seconde moitié du I^{er} siècle jusqu'au courant du III^e siècle, composée d'une trentaine de structures, dont un espace funéraire. Cet ensemble de vestiges qui couvre presque tout le Haut-Empire est constitué de segments de fossés, de fosses, de trous de poteaux ainsi que de 2 structures funéraires de crémation ou bûchers. Comme exposé précédemment, la fourchette chronologique est large comparée à la quantité de structures mise au jour sur un espace certes restreint. De plus, l'imprécision qui demeure sur l'attribution chronologique de nombreuses structures rend difficile l'interprétation de l'ensemble. Ainsi, la présence d'un enclos quadrangulaire peut être évoquée mais non vérifiée.

L'étude de la céramique indique que le site de Petite-Forêt est en contact avec le monde romain et témoigne d'échanges avec d'autres territoires. Situé rive opposée de l'agglomération *Fanum Martis* et non loin des voies Bavay-Cambrai-Tournai, Petite-Forêt ne se démarque pas du faciès nervien propre

à cette région bien que le site soit situé en territoire ménapien non loin des rives de l'Escaut, frontière naturelle entre les territoires nervien et ménapien. Il faut noter la variété des apports en céramique locale ou régionale. Situé rive gauche de l'Escaut, quelques éléments confirment sa localisation en Ménapie. Malgré l'établissement d'une chronologie par le biais du corpus céramique, l'impression d'une vision lacunaire domine, quelle que soit la période chronologique considérée, avec en même temps l'impression d'une répétition puisque lors du diagnostic de 2012 des concentrations de vestiges étaient apparues de façon isolée, sans que l'on puisse réellement parler de site archéologique. Une fois encore on constate la présence de grandes zones totalement exemptes de vestiges, quelle que soit la période prise en compte. L'hypothèse de phénomènes taphonomiques avait été avancée en 2012, elle est toujours d'actualité (absence de couverture limoneuse sur l'emprise et quasi-affleurement du Tertiaire sous les labours) même si certaines structures tels que le fossé et le bûcher testés montrent un état de conservation satisfaisant.

Jennifer LANTOINE

Le diagnostic archéologique réalisé sur cette première tranche d'un lotissement à Quarouble, à proximité de Valenciennes, a permis de mettre au jour au nord de l'emprise un ensemble de vestiges (une trentaine) attribuables à l'Antiquité, répartis sur un versant et dans une dépression peut-être reliée, au-delà de la limite d'emprise, avec le fond de vallée de l'Escaut. Les vestiges mis au jour appartiennent à 2 catégories : des structures en creux (segments de fossés, fosses et /ou de fond de cabane ?, trous de poteaux) et un niveau identifié comme un horizon de sol ancien présent localement, dans le secteur de la dépression, ponctuellement riche en mobilier.

Un découpage un peu malheureux de cette partie de l'emprise donne la vision de 2 concentrations distantes d'une centaine de mètres, cependant l'étude du mobilier céramique permet d'envisager l'hypothèse d'une occupation continue sur le site, étalée entre le début du I^{er} siècle et au moins la fin du IV^e siècle (une structure a livré un mobilier céramique qui évoque la fin du IV^e ou le début du V^e siècle), avec toutefois une présence plus marquée au II^e siècle.

L'état de conservation des structures paraît bon, la structure sondée sur la zone haute donc a priori susceptible d'être érodée a montré une conservation sur 1,75 m, ce qui s'avère plutôt de bon augure ; on peut supposer que les structures découvertes dans la partie basse, scellées par le niveau de sol (qui livre du

mobilier bien conservé) et des colluvions, le seront tout autant, sinon mieux. L'étude de la céramique souligne également le très bon état de conservation du mobilier (surfaces peu usées, faible fragmentation, engobes conservés) composé d'un répertoire typique de la région sud-nervienne complété par des importations lointaines, une diversité de produits de vaisselle fine et quelques formes particulières comme un seau/pot d'aisance qui illustrent une certaine richesse pour un site rural. Associés au reste du mobilier découvert (un important fragment de meule rotative, des scories et des éléments ferreux), l'ensemble pourrait évoquer la présence d'une *villa* ou d'un site à statut particulier qui s'étend au nord, en dehors des limites actuelles.

Une légère modification du périmètre actuel a été évoquée sur le terrain avec un représentant de l'aménageur, visant à intégrer au contour de cette 1^{ère} phase les reliquats de parcelles (AL183, AL 432 et 433) situés dans le prolongement direct de l'occupation archéologique (partie ouest du site). Cette extension, si elle se faisait, permettrait d'appréhender, dans l'hypothèse d'une fouille, une part plus importante du site qui, rappelons-le, est également contraint dans sa partie nord par une limite d'emprise ici non-évolutive et ainsi d'en préciser la fonction et d'en affiner la chronologie. Une exploration plus poussée permettrait également de replacer le site de Quarouble dans son contexte archéologique avec

notamment l'existence avérée au sud de l'emprise du « Chemin des Postes », diverticule de la voie Bavay-Cambrai ainsi que des différents établissements identifiés, installés au cours des I^{er} et II^e siècles apr. J.-C. sur la commune voisine d'Onnaing avec,

dans le cas de Quarouble, une présence attestée aux III^e - IV^e siècles, période où les sites d'Onnaing semblent eux abandonnés jusqu'au haut Moyen-Âge.

Jennifer LANTOINE

GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

RÂCHES

Chemin du Corps Saint

157046

Le projet de construction d'un lotissement chemin du Corps Saint, sur la commune de Râches, par la Société CVHL Habitat, a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, L'opération menée par la Communauté d'agglomération du Douaisis - Direction de l'archéologie préventive (CAD-DAP), s'est déroulée du 4 au 9 mars 2015 sur une surface de 30 166 m². Au total 29 tranchées et 2 fenêtres ont été réalisées. Elles totalisent 3 107 m² soit 10,30 % de la surface totale. Les sondages ont mis en évidence quelques vestiges archéologiques s'étendant de l'Antiquité à la période contemporaine. Les vestiges gallo-romains et médiévaux se situent sous un niveau de colluvions établi entre la fin du

Moyen-Âge et l'époque contemporaine.

Une seule fosse gallo-romaine a été repérée au sud de l'emprise et datée par le mobilier retrouvé. Une occupation médiévale peu dense se situe à l'ouest du diagnostic. Elle se compose de trois fossés ne présentant aucune organisation particulière. Il semble donc que le site ait été voué à des activités de culture ou de pacage que l'humidité permanente du terrain favorise. Deux chemins d'exploitation probablement agricole ont été repérés. La présence en abondance de schistes atteste de leur usage à l'époque contemporaine (XIX^e - XX^e siècle), ce matériau étant lié à l'exploitation des houillères.

Damien CENSIER

MOYEN-ÂGE

MODERNE

RAIMBEAUCOURT

Avenue du Château de Liez

157218

Le centre pour adultes handicapés Hélène Borel, situé avenue du Château de Liez à Raimbeaucourt, projette la construction d'un bâtiment destiné à abriter ses activités d'accueil de jour. Le projet d'aménagement consiste en la réalisation d'un bâtiment d'environ 600 m² implanté dans une pâture en bordure immédiate de l'actuel château regroupant à ce jour l'essentiel des infrastructures du centre.

La commune de Raimbeaucourt s'étend en partie nord-ouest de la Basse Plaine de la Scarpe, et en bordure sud du Pévèle. Le site « Avenue du Château de Liez » se trouve sur le bassin versant du Ruisseau du Pont Ducat, entre 36 et 35 m d'altitude NGF. Compte tenu de la proximité de la parcelle avec l'emplacement supposé de la maison-forte installée dès le XIII^e siècle par les seigneurs de Raimbeaucourt, une opération de diagnostic archéologique a été menée du 16 au 25 juin 2014 par la Communauté d'agglomération du Douaisis Direction de l'archéologie préventive, sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais.

Le diagnostic a mis en évidence une occupation diachronique lâche matérialisée sur le terrain par 36 unités d'enregistrement réparties en 20 faits archéologiques. La répartition des vestiges est variable puisque l'essentiel des éléments mis au jour se localise dans la partie centrale de la parcelle soumise

à diagnostic.

Trois structures sont attribuables au Moyen-Âge. Il s'agit pour l'essentiel de structures en creux, regroupant des fosses diverses, dont un dépotoir, et un unique niveau. Les vestiges ne semblent toutefois pas s'inscrire dans un schéma organisé bien qu'ils se répartissent dans une aire assez restreinte.

La période moderne regroupe quant à elle l'essentiel des éléments observés. Un niveau localisé au centre de la parcelle et caractérisé par l'abondance de son mobilier céramique semble marquer l'abandon d'une petite occupation rurale placée au XVI^e - XVII^e siècle. Cette dernière s'illustre au travers d'un sol pavé de carreaux en terre cuite bien conservés, délimitant un espace tarpézoïdal de 1,40 m sur 3, 50 m environ. Les dimensions réduites de cet ensemble le désignent vraisemblablement comme une annexe à un bâtiment plus important, dont on n'a pu malheureusement retrouver la trace. Deux fossés viennent compléter l'inventaire des vestiges pour la période. Ces deux entités sont orientées respectivement nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est et semblent se croiser à angle droit au nord de la parcelle. Leur fonction demeure toutefois inconnue.

Enfin l'époque contemporaine est marquée par la présence de diverses fosses destinées à enfouir commodément gravats et détritiques divers. Elles n'ont

pas fait l'objet d'investigations plus poussées. Un fossé de dimensions réduites abritant un système de drainage constitué de tubulures en terre cuite emboîtées a également été mis au jour. En définitive, l'opération de diagnostic a pu mettre en lumière une occupation d'ampleur réduite, datée essentiellement de la fin du Moyen-Âge et de l'époque moderne. Peu

de vestiges anciens ont pu être repérés. L'impact de l'aménagement d'une annexe au centre Hélène Borel sur l'emprise de la parcelle ne présente pas, en l'état, de risque patrimonial majeur.

Ali ROUBI

NÉGATIF

7032

ROUBAIX

Collège Albert Samain

15

Le projet de construction du collège Albert Samain à Roubaix a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. L'opération s'est déroulée le 24 février 2014. Hormis quelques structures d'époque

contemporaine (fondations en brique, fosses, fossés) localisées le long du canal de Roubaix, l'intervention n'a révélé aucun vestige archéologique.

Patrice HERBIN

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

ROUCOURT

Derrière le Château tr.2

157687

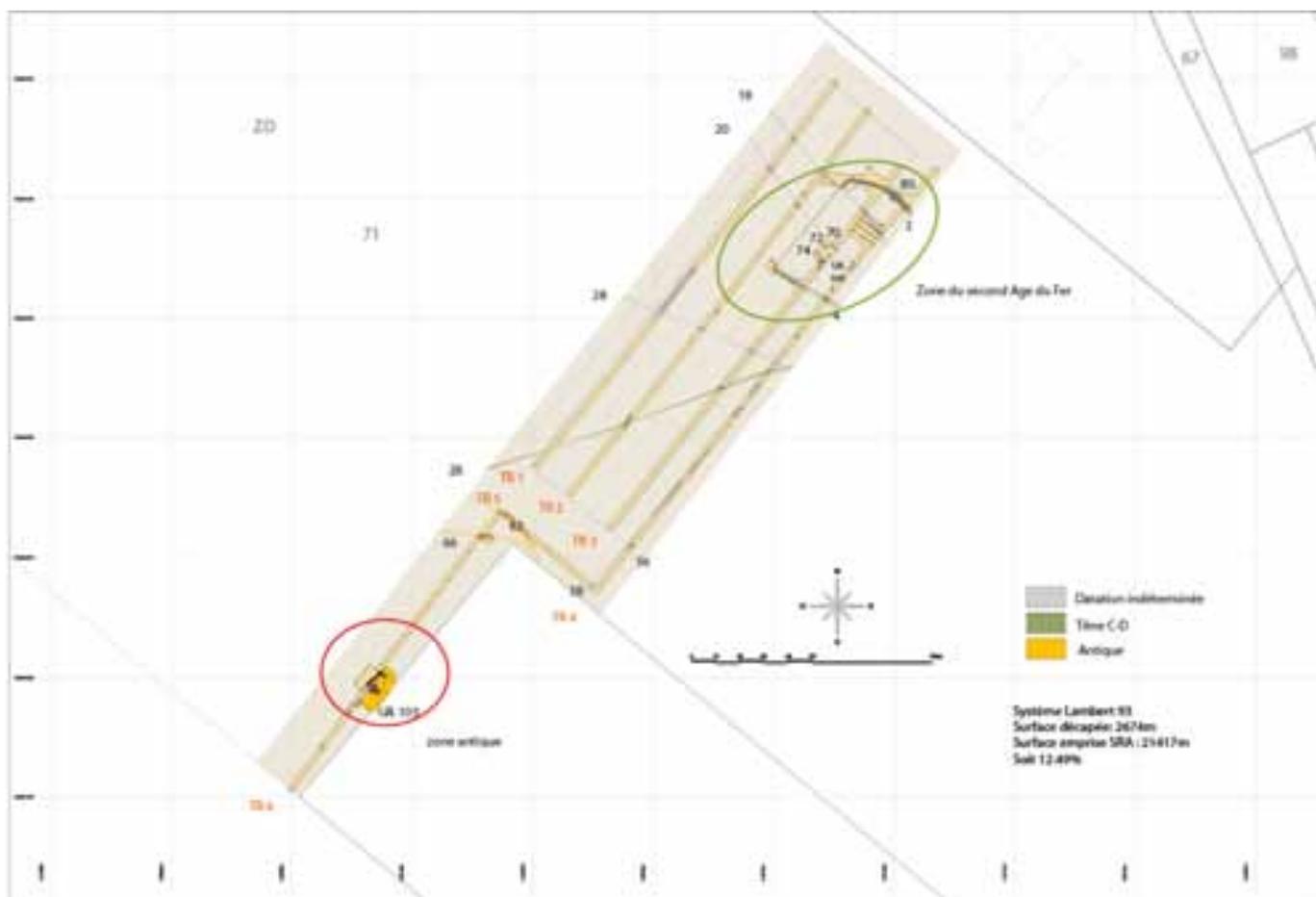
La commune de Roucourt se trouve à 10 km au sud-ouest de la ville de Douai. Les terres localisées à l'ouest du village, non loin de l'actuel château (daté du XVIII^e siècle) font l'objet depuis plusieurs années d'une extraction d'argile pour la briqueterie Lamour. L'exploitation de nouveaux terrains sur une superficie de 120 000 m² s'effectue par tranches. La proximité du château et de sites ruraux d'époque antique (observés par prospection pedestre), laisse espérer la mise au jour d'installations antiques et/ou médiévales, permettant de compléter la carte archéologique de l'Ostrevant.

La seconde tranche de diagnostic s'est déroulée en deux temps du 13 au 18 octobre 2014, puis du 24 au 28 novembre 2014 sur une parcelle de 20 000 m² située immédiatement au nord-est de la première intervention. L'observation du sous-sol a permis non seulement de suivre les fossés parcellaires reconnus précédemment mais également de caractériser un probable enclos pouvant être rattaché à la période La Tène C-D. Cet ensemble se place au nord-est de la zone et se développe à l'est hors de l'emprise de l'opération, mais sur des parcelles destinées à l'extension future de la carrière.



ROUCOURT Derrière le Château tr.2

Photographie d'une sélection de creusets issue des niveaux 1-9 et 10 du fossé d'enclos daté de la fin de la période Laténienne.



ROUCOURT Derrière le Château tr.2

Plan général.

Il se définit par deux tronçons de fossés coudés adoptant une orientation similaire. Ces éléments permettent de définir un espace enclos plus ou moins régulier se développant sur une distance de 54 m. De rares trous de poteaux et fosses animent l'espace interne ainsi délimité.

Les comblements supérieurs du tronçon de fossé d'enclos (1 et 9) localisés en bas de pente ont livré un mobilier en position secondaire composé de céramique à usage culinaire, de restes de faune, d'éléments de parure liés à la vie quotidienne. La découverte d'une forte proportion de moules à sel est à noter. Mêlé à ce mobilier, divers types de scories métalliques associées à quelques battitures permettent d'identifier une activité artisanale en lien avec le travail du fer. Bien moins courante est la mise au jour dans ces niveaux de plusieurs kilos de fragments de creuset et de moules en terre-cuite.

Le lot de creusets (38 individus dont 9 spécimens entiers) nous permet de mieux connaître l'outillage en usage dans un atelier de bronzier. Cet ensemble peu commun amène à nous interroger sur le statut des habitants de ces lieux.

Les vestiges d'une installation antique se concentrent sur une centaine de mètres carrés au sud est de la parcelle diagnostiquée. Seuls une fosse et deux tronçons de fossés sont localisés quelques dizaines de mètres plus au nord. Les reliquats d'une construction maçonnée fortement pillée constitués de niveaux et d'éléments de fondation en grès sont les vestiges les plus significatifs de cette installation. Ce probable bâtiment, sans doute constitutif d'un ensemble plus vaste (*villa* ?) semble abandonné au cours du III^e siècle apr. J.-C.

Damien CENSIER

PROTOHISTOIRE, MODERNE

CONTEMPORAIN

ROUVIGNIES
Route Nationale

157230

Le projet de construction d'une salle des fêtes à proximité de la mairie de Rouvignies, sur les parcelles A 195, 196, 1092 et 1093, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique prescrite par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais et

réalisée par l'Inrap. L'emprise totale du projet porte sur une surface de 12 177 m² occupés jusqu'à très récemment par une ferme contemporaine qui a été en partie détruite avant l'intervention.

Dix tranchées et trois extensions ont été réalisées

sur l'emprise du projet, ce qui représente une surface totale ouverte de 955,55 m² soit 9 % de la surface accessible du projet (10 677 m²). Compte tenu de la pente nord-est/sud-ouest du terrain (environ 3,45 %), la cote d'apparition des vestiges archéologiques oscille entre 84,41 et 80,20 m IGN (du nord au sud), soit entre 0,05 et 0,90 m sous le niveau de sol actuel (profondeur moyenne d'apparition : 0,40 m).

Vingt-quatre faits ont été mis au jour lors de notre intervention. Quatre d'entre eux ont fait l'objet d'une fouille manuelle ou mécanique. Trois entités archéologiques ont livré du mobilier céramique soit 12,5 % de la totalité des faits. Malgré cela, la majorité des vestiges peut trouver une attribution chronologique compte tenu du mobilier découvert, de leur typologie, de leur comblement ou de leur cote d'apparition. Si le mobilier céramique concerne uniquement l'époque protohistorique, la majorité des faits mis au jour lors de l'opération concerne l'époque moderne, mais surtout la période contemporaine.

Trois faits sont attribués à l'époque protohistorique, il s'agit d'un trou de poteau, d'une fosse et d'un fossé. Le mobilier céramique de la fosse

permet de la dater de La Tène ancienne. C'est cette attribution chronologique qui est proposée pour le trou de poteau et le fossé. La faible densité des vestiges protohistoriques mis au jour sur l'emprise du projet d'aménagement ne permet pas de caractériser l'occupation. La présence d'un imposant fossé, dont la fonction ne peut être déterminée, laisse supposer la présence d'une occupation plus importante, peut-être localisée au nord de l'emprise.

Les vestiges de l'époque moderne correspondent à de probables fosses d'extraction de craie qui pourraient être mises en relation avec la construction du château de Rouvignies, probablement érigé en 1808. L'époque contemporaine est caractérisée par divers aménagements liés à la ferme (structures hydrauliques et éléments de construction). Un élément intéressant est la présence de très nombreux blocs architecturaux en comblement d'une fosse qui reflètent la destruction du château à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Pascal NEAUD

GALLO-ROMAIN

SAILLY-LEZ-LANNOY

Couture de Sailly

157697

MOYEN-ÂGE

Le projet de construction d'un lotissement par Loginord, au nord-ouest de la commune de Sailly-lez-Lannoy, au lieu-dit « Couture de Sailly », a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 5,7 ha.

Ce point d'impact archéologique sur la commune permet d'apporter une première information concernant l'occupation du sol durant le Haut-Empire et l'époque médiévale, dans un secteur peu impacté pour le moment. En effet, seules les emprises réalisées sur Hem, commune limitrophe au nord-ouest, informent sur l'occupation ancienne environnante.

Les investigations permettent de reconnaître deux réseaux fossoyés orientés respectivement nord-ouest/sud-est et sud-ouest/nord-est, le second recoupant stratigraphiquement une partie du premier. Les parois très rectilignes de ces deux linéaires sont à noter. Un cuvelage peut être proposé à titre d'hypothèse pour le réseau le plus ancien.

Les différents recoupements, bien que peu nombreux, nous permettent de proposer une occupation multiple, toutefois l'indigence de la céramique ne permet pas de différencier de faciès qui permettrait une attribution chronologique plus précise des deux ensembles. La présence d'une structure enclose (?), en limite d'emprise, au sud-ouest, chargée en rejets domestiques d'habitat comme en scories, permet de supposer l'existence du travail de la forge à proximité. La lisibilité offerte par l'emprise de diagnostic ne permet pas réellement de préciser si nous sommes en présence d'une structure enclose enceinte par deux réseaux fossoyés dont les limites nord-ouest ne sont pas encore connues et dont les limites sud-est resteront inconnues en raison de la présence d'une voirie et d'un lotissement récent (construction réalisée dans les années 1970).

Carole DEFLORENNE

MOYEN-ÂGE

SAINTE-MARIE-CAPPEL

Route d'Oxelaëre

15

7005

À la suite d'un dépôt de permis d'aménager émis par la SARL Destombes sur la parcelle A 705 de la commune de Sainte-Marie-Cappel, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique sur les 20 844 m² de l'aménagement. Ce diagnostic s'est déroulé en 3

jours ouvrés, du 13 au 15 janvier 2014. Au terme de l'opération de diagnostic, 12 tranchées et 7 extensions ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 2243,17 m² soit un taux d'ouverture de 10,76 %.

Au total, 29 structures ont été observées lors de

cette opération : 6 fosses dépotoirs, 21 tronçons de fossés et deux trous de poteaux. Leur chronologie se fonde sur l'observation du mobilier issu des sondages. L'étude céramique a été réalisée par J.-C. ROUTIER. 116 fragments de céramique médiévale ont été prélevés dans 10 structures. Cette étude a montré un ensemble homogène et attribuable au bas Moyen-Âge (XIV^e - XVI^e siècle). 11 structures ont

été testées mécaniquement lors de ce diagnostic : 4 fosses, 1 trou de poteau et 6 fossés. Ces vestiges découverts correspondent vraisemblablement à un petit établissement à vocation agro-pastorale situé à proximité immédiate de la parcelle.

Emmanuel ELLEBOODE

NÉGATIF

SAINT-POL-SUR-MER

Boulevard Corelli

157709

La ville de Dunkerque porte un projet d'aménagement d'un centre aquatique Boulevard Corelli sur la commune de Saint-Pol-sur-Mer. Le permis d'aménager a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais le 18 février 2013. Le projet concerne les parcelles AS513p-514p-515-516p-298-296-295-634p-et 694p qui s'implantent au sud ouest de la commune et qui bordent l'ancien canal de Mardyck aujourd'hui asséché. L'opération s'est déroulée du 11 au 12 décembre 2014 et a mobilisé deux archéologues. 13 tranchées continues ont été implantées dans les parties accessibles de l'emprise. Large de 2,50 m, leur longueur varie entre 7,50 m et 41,84 m. Au total,

la surface diagnostiquée représente 741,14 m² soit uniquement 8 % de la surface du projet. La dizaine de vestiges présents dans les sondages relèvent tous de l'urbanisation récente (XX^e siècle) du secteur, ils s'installent dans un substrat sableux dunaire. Un horizon de sol sableux travaillé a néanmoins été détecté dans la tranchée 2 sous les remblais du canal. Quelques fragments de céramiques médiévales (XIV^e - XV^e siècle) ont été collectés dans ce niveau, ils indiquent une anthropisation de la dune pour cette période. Les sondages profonds réalisés n'ont pas révélé d'occupation antérieure.

Mathieu LANÇON

MOYEN-ÂGE

SECLIN

Gare pôle d'échanges multimodal

157085

La requalification du quartier de la gare en vue du projet « gare pôle d'échanges multimodal » a incité le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à prescrire un diagnostic sur la commune de Seclin. Le projet impacte divers terrains répartis le long de la gare et des voies ferrées, propriétés de la SNCF et de RFF, ainsi que le domaine public. Ainsi, sur les 27 292 m² du futur aménagement, 16 205 m² ont fait l'objet de sondages archéologiques, représentant un taux d'ouverture de plus de 5 %, la faiblesse de ce chiffre s'expliquant par les contraintes induites par une intervention en milieu urbain. Sur les cinq secteurs qui ont fait l'objet d'explorations, seule la place Saint-Piat a révélé les vestiges d'occupations anciennes. Les autres sondages réalisés sur les terrains jouxtant la gare, du fait des infrastructures ferroviaires, étaient trop bouleversés, annihilant toute chance d'observer des niveaux archéologiques conservés. Au regard des fouilles menées en 2011, la localisation de la place Saint-Piat, située en limite orientale du quartier canonial, centre historique de la capitale du Mélois, laissait d'ailleurs présager un fort potentiel archéologique.

Les trois sondages réalisés place Saint-Piat font état de trois séquences chronologiques distinctes.

La première séquence est matérialisée par une série de creusements densément répartis qui percent directement la couverture loessique. La nature des vestiges explorés (fosses de rejets, silos, bâtiment sur vide sanitaire...) suggère un habitat regroupé et organisé au sein d'un parcellaire. Le matériel archéologique recueilli dans les niveaux de colmatage plaide pour un abandon des structures aux alentours du X^e - XI^e siècle, période témoignant de changements à Seclin : installation du chapitre de Saint-Piat, construction de l'église romane et création du cimetière paroissial.

La fin de la période médiévale est illustrée par l'aménagement d'un chemin encavé qui recoupe de part en part les vestiges antérieurs. Ouvert à la circulation des charriots au cours du XIII^e siècle, il est le strict pendant d'un second chemin implanté devant le portail de l'église collégiale mis au jour en 2008. Son abandon au cours du XV^e siècle est à mettre au profit de l'aménagement d'une place, ancêtre de l'actuelle place Saint-Piat. Les niveaux de circulation de l'ancienne place sont bien identifiés à l'Époque moderne. Cette période voit également l'apparition de structures en creux potentiellement en lien avec la chapelle Saint-Piat qui se dresse au milieu de la place.

La date de sa construction demeure, en l'état des recherches, inconnue.

Cette opération complète les informations glanées en 2011 au cours de la fouille menée au nord de la collégiale, à moins de 250 m du gisement de la place Saint-Piat. Elle confirme, outre un développement de l'habitat au cours de la période carolingienne, l'existence d'une organisation parcellaire ancienne en

lien avec les infrastructures religieuses bâties pour le culte de Saint-Piat. Une poursuite des explorations sur la place Saint-Piat est souhaitable, dans la continuité des gisements contemporains déjà étudiés ces dix dernières années aux abords de l'édifice religieux.

Guillaume LASSAUNIÈRE

ÂGE DU BRONZE, ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

SIN-LE-NOBLE ZAC du Raquet-lot 7

156916

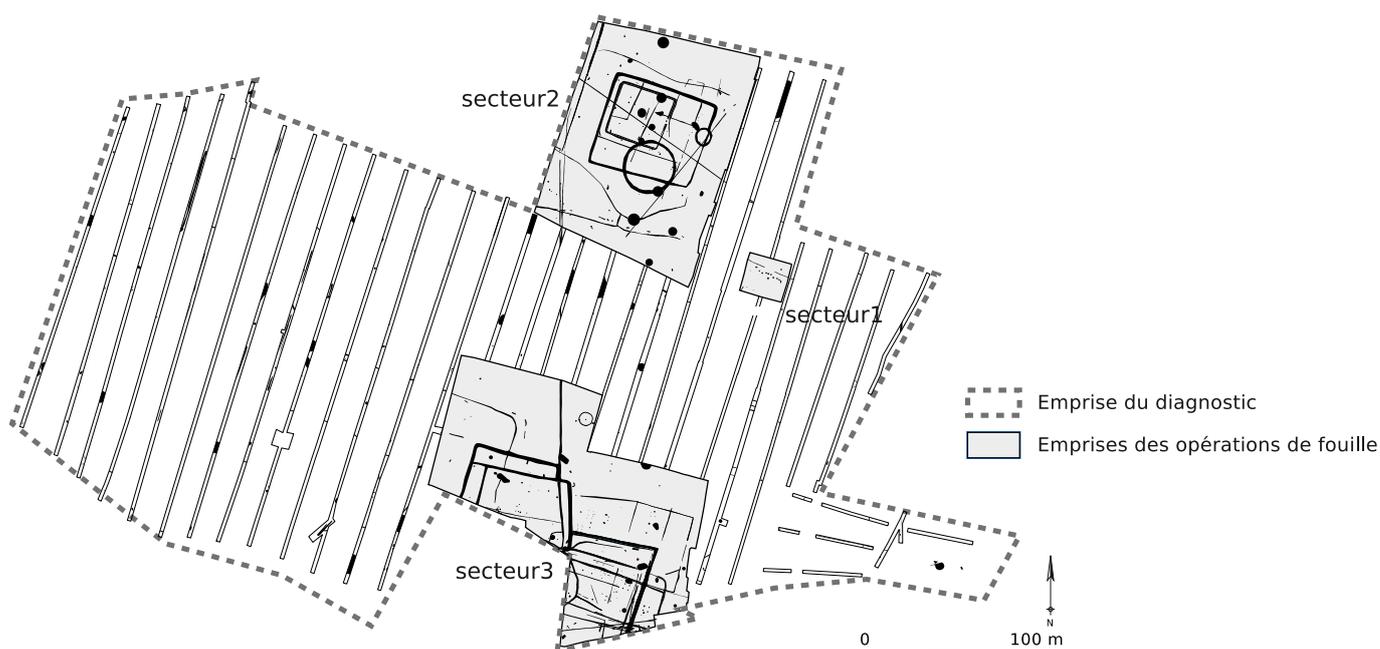
Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération du Douaisis procède à la création d'un « éco-quartier » au sud de la Commune de Sin-le-Noble, sur une vaste zone à vocation agricole. La réalisation par lots de ce projet a permis la mise au jour de nombreux sites et vestiges archéologiques. Il s'agit notamment de sites d'habitat ou de structures funéraires des périodes protohistoriques et antique.

En 2012, le projet de création d'un lotissement d'habitations, d'un groupe scolaire, et des voiries associées, d'une emprise de 150 735 m², donne lieu à des opérations de diagnostic. Ces dernières ont notamment révélé la présence de nombreux vestiges de La Tène et de l'Antiquité romaine. Une prescription de fouille est alors formulée pour trois sites. Les secteurs s'étendent sur une superficie totale de 33 021 m². Ces opérations de fouilles ont été menées du 16 septembre 2013 au 30 avril 2014. L'étude de ce site est en cours, notamment en ce qui concerne le phasage et la datation des structures, nos interprétations demeurent donc hypothétiques et provisoires.

Les premiers vestiges identifiés sont trois monuments funéraires vraisemblablement de l'âge du Bronze répartis entre les secteurs 2 et 3. Ils sont

révélés par des enclos fossoyés circulaires simples d'un diamètre compris entre 9 et 34 m. L'interprétation et l'attribution chronologique d'un de ces ensembles restent encore peu argumentées et le travail sur leur architecture reste lacunaire. Une fosse centrale conservée sur une très faible profondeur a été mise au jour au sein du plus petit de ces cercles. Le positionnement d'un tel vestige est communément interprété comme la sépulture principale du monument, néanmoins aucun reste osseux n'a été découvert au sein du comblement. Plusieurs recreusements du fossé d'enceinte ont, la plupart du temps, été observés. La présence d'un tertre voire d'un talus externe est parfois suggérée par la forte concentration d'anciens terriers et par les données géomorphologiques.

Plusieurs sites d'habitat de type enclos fossoyés sont repérés sur le secteur 3. Ces sites ne sont que partiellement compris dans les limites de prescription ce qui complique quelque peu leur étude. Les vestiges sont implantés depuis La Tène moyenne jusqu'au début de l'Antiquité romaine. Plusieurs plans de bâtiments sur poteaux, puits, silos et sépultures à crémation sont identifiés.



SIN-LE-NOBLE ZAC du Raquet-lot7

Plan général des opérations et des vestiges.

Le secteur 2 recèle deux occupations de La Tène finale matérialisées par deux enclos fossoyés dont la destination n'a pas encore été établie. Les fossés d'enceinte ont chacun fait l'objet d'un recreusement. Un seul plan de bâtiment a été mis au jour, mais la présence non négligeable de mobilier céramique semble indiquer une activité relativement soutenue au

sein de ces sites.

Un groupe de huit sépultures à crémation a été mis au jour sur le secteur 1. Ces dernières sont disposées le long d'un fossé et sont attribuées au premier siècle de notre ère.

Maël JULIEN

Un projet d'extension du centre-bourg de la commune de Templemars a conduit l'établissement public Lille Métropole Habitat (LMH) à demander une saisine anticipée de diagnostic archéologique sur les parcelles AH 492, 493, 526, 527, 594 et ZH 12, 35p, 51p et 61p. Prescrite par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, cette opération a été réalisée par l'Inrap. L'emprise totale du projet porte sur une surface de 30 400 m², mais la présence de zones polluées, encombrées et boisées, ainsi que celle de l'accès au chantier, a réduit la surface accessible à 19 263 m². Seize tranchées et deux extensions ont été effectuées sur les parcelles, ce qui représente une surface totale ouverte de 2 216 m² soit 11,50 % de la surface accessible du projet. La cote d'apparition des vestiges varie entre 0,30 et 1,60 m sous le niveau de sol actuel (profondeur moyenne d'apparition : 0,75 m) et il y a une différence notable du niveau d'apparition des vestiges entre les tranchées 1 à 12 (talweg) et 13 à 16 (plateau). L'état de conservation des faits fouillés est de 0,42 m de profondeur en moyenne.

Cent-quarante-quatre faits ont été mis au jour lors de notre intervention. Vingt-et-une entités archéologiques ont livré du mobilier céramique (soit 14 % de la totalité des faits), et trois lots ont été retrouvés hors structure. Trois faits ont fourni du mobilier lithique et d'autres éléments ont également été découverts hors structure. Six faits ont livré des os animaux, un vestige a fourni un tesson de verre, et un autre du métal ferreux. Le mobilier céramique recueilli concerne le Néolithique moyen, la Pré-Protohistoire, la Protohistoire, l'époque Gallo-romaine (?), le bas Moyen-Âge, la période Moderne et l'époque Contemporaine. Si l'éventail chronologique est large, notons que le mobilier céramique pré- et protohistorique est en grande partie hors structure et que les tessons gallo-romains et du bas Moyen-Âge ne concernent respectivement que deux faits. Ainsi, bien que la grande

majorité des vestiges n'ait livré aucun tesson de céramique, ils peuvent être attribués à une période comprise entre le bas Moyen-Âge (fin ?) et l'époque Contemporaine, compte tenu de leur comblement typique (présence d'inclusions ou de fragments de craie), du mobilier retrouvé ou de leur organisation.

Concernant le Néolithique, les indices d'une présence humaine durant cette période ont été découverts hors structure. Il est dès lors vraisemblable que l'occupation se situe hors emprise, peut-être à l'ouest ou au sud-ouest, vers le plateau. Signalons toutefois la découverte d'un racloir à encoches du Néolithique final inédit dans la région.

Pour la Protohistoire (Hallstatt final (D ?)/La Tène ancienne), une partie du mobilier a aussi été découverte hors structure. Le reste du matériel provient d'un probable fossé dont la localisation et la profondeur d'enfouissement (-1,60 m) ont considérablement limité la connaissance.

L'époque gallo-romaine se signale par la présence d'un axe de circulation. Toutefois, d'une part le sondage effectué dans les fossés bordiers n'a pas permis d'en observer le profil, d'autre part l'état du mobilier céramique ne permet pas d'affiner la chronologie, ni même d'assurer avec certitude qu'il soit daté de l'époque gallo-romaine. L'occupation du bas Moyen-Âge est identifiée par deux fragments de céramique provenant d'une fosse et d'une probable tranchée militaire. Néanmoins, le fragment issu de ce vestige peut être intrusif et la tranchée datée de la Grande Guerre. L'époque Moderne est principalement caractérisée par la mise en place d'un parcellaire et par des fosses à la fonction indéterminée.

Les vestiges de l'époque contemporaine concernent un probable bâtiment détruit (cave ?), une tranchée militaire en zigzag et des fosses non caractérisées.

Pascal NEAUD

Suite au projet de construction d'un lotissement, une demande anticipée de prescription de diagnostic archéologique a été faite par la société Loger Habitat. Elle concerne les parcelles B 674, 675, 676, 678, 2352, 2359 et 2360 de la commune de Templeuve. Prescrite par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, cette opération a été réalisée par l'Inrap. L'emprise totale du projet porte sur une surface de 28 789 m².

Treize tranchées, neuf extensions et un sondage profond ont été réalisés, ce qui représente une surface totale ouverte de 2 647 m², soit 9,2% de la surface du projet. La cote d'apparition des vestiges archéologiques oscille entre 38,14 et 42,57 m NGF (altitude moyenne de 40,44 m), soit entre 0,25 et 0,80 m sous le niveau de sol actuel (profondeur moyenne d'apparition : 0,52 m).

Cinquante-et-un faits ont été mis au jour. Dix d'entre eux ont fait l'objet d'une fouille manuelle ou mécanique et leur puissance moyenne de conservation est de 0,37 m (les structures gallo-romaines sont très arasées puisqu'elles sont conservées sur 0,07 m de profondeur moyenne). Deux entités archéologiques ont livré chacune un tessons de céramique (soit 4% de la totalité des faits), et une un éclat de silex.

Malgré l'indigence du mobilier, la majorité des vestiges peut trouver une attribution chronologique compte tenu de leur typologie ou de leur comblement. Si le mobilier céramique concerne, a priori, uniquement l'époque gallo-romaine, la majorité des faits mis au jour lors de l'opération concerne les époques moderne et contemporaine.

Les deux fossés pré- ou protohistoriques mis au jour au cours de cette opération ne permettent aucune interprétation.

Concernant la période gallo-romaine, mis à part la présence d'un éventuel enclos quadrangulaire, elle est principalement caractérisée par des structures se rapportant à la sphère funéraire (deux structures). Le même type d'occupation a déjà été observé sur la commune de Templeuve au lieu-dit « La Croisette » (THOQUENNE 2012). L'époque moderne/contemporaine est quant à elle définie par un réseau de fossés de parcellaire dont certains correspondent aux limites actuelles. Enfin, la période contemporaine est marquée par la mise en place de réseaux de drainage et par l'implantation d'une tuilerie au nord-est de l'emprise.

Pascal NEAUD

Un projet de construction d'un lotissement a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur les parcelles B 672, 674p, 675p, 676p, 2224 et 3875p de la commune de Templeuve. Prescrite par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, cette opération a été réalisée par l'Inrap. L'emprise totale du projet porte sur une surface de 10 218 m², mais la présence d'un taillis réduit la surface accessible à 8 930 m². Sept tranchées et six extensions ont été pratiquées sur les parcelles ce qui représente une surface totale ouverte de 1 242,56 m² soit 12,60% de la surface totale du projet (10 218 m²), ou 13,90 m² de sa surface accessible (8 930 m²). La cote d'apparition des vestiges archéologiques oscille entre 39,69 et 43,84 m NGF, soit entre 0,35 et 0,85 m sous le niveau de sol actuel (profondeur moyenne d'apparition : 0,47 m). Leur état de conservation est variable selon qu'il s'agisse de fossés (0,59 m en moyenne), de trous de poteau (0,20 m en moyenne) ou de fosses (0,47 m), mais il apparaît que le site est relativement bien conservé.

Cent-douze faits ont été mis au jour lors de notre intervention. Vingt-huit d'entre eux ont livré du mobilier céramique (soit 25% de la totalité des faits), sept du mobilier métallique (clous et scorie), deux des

os animaux, cinq du mobilier lithique ou lapidaire et un fait a fourni un fragment de verre à vitre. Sur les six cent cinquante-six tessons de céramique recueillis, sept sont datés de l'époque mérovingienne et deux de la période médiévale. Les autres fragments appartiennent à l'époque gallo-romaine (de la moitié du I^{er} siècle de notre ère au III^e, peut-être jusqu'au IV^e siècle). Ainsi, bien que certains vestiges n'aient pas livré de mobilier céramique, ils peuvent majoritairement être attribués à la période antique compte tenu de leur localisation et de la nature de leur comblement. De plus, la majorité des fragments de céramique médiévaux doivent être considérés comme étant intrusifs. Au final, outre les fossés de parcellaire moderne ou contemporain, l'occupation mise au jour est essentiellement relative à l'époque antique bien qu'une présence humaine soit attestée sur le secteur à l'époque mérovingienne et au Moyen-Âge. Vingt-six faits ont livré du matériel céramique gallo-romain et quarante sont associés à cette période.

Le site antique mis au jour se développe à partir de la moitié du I^{er} siècle et il est probablement abandonné au cours du III^e siècle, voire au IV^e siècle, mais le mobilier céramique recueilli ne permet pas de le préciser. Au regard de la typologie des faits et de leur

densité, deux secteurs peuvent être distingués.

Au nord, sur le secteur 2 qui regroupe 32% de la totalité des vestiges sur une surface d'environ 7 000 m², les découvertes concernent quelques fossés et trous de poteau, mais essentiellement des fossés qui ne semblent pas participer du parcellaire agricole. Le secteur 2 correspond très vraisemblablement à la marge de l'occupation.

Au sud, sur le secteur 1 qui rassemble 68% des vestiges sur une surface de 2 000 m² environ, l'établissement qui se développe est caractérisé par de nombreuses structures à la typologie variée (unité architecturale sur solin de craie, axe de circulation, fossés cendreuse [fonds de cabanes ?], etc.). Dans ce secteur, l'occupation est structurée, dans un premier temps (mi-I^{er}-III^e siècle), par un axe de circulation et elle est peut-être limitée au sud-ouest par un imposant fossé. La question de la typologie de l'axe de circulation ne peut pas être définie dans le cadre de cette opération (tout comme celle du fossé) : sommes-nous en présence d'une voie, d'une rue ou d'un chemin ? La question de la nature juridique de cet axe, et par conséquent de celle de l'occupation, doit également être posée : est-il public ou privé ? En effet, la construction d'un vaste bâtiment au cours du III^e siècle, potentiellement au début du Bas-Empire, sur le niveau de circulation, pourrait soit indiquer un changement du statut juridique du site, soit nous orienter vers un établissement privé dès son origine. Quoi qu'il en soit, le mobilier céramique antique plaide en faveur d'une occupation domestique. Il est intéressant de signaler la présence de vaisselle provenant d'ateliers régionaux (notamment du Tournaisis et de l'Arrageois) qui indique qu'elle est intégrée aux échanges commerciaux. La présence de la voie découverte

lors du diagnostic « Rue Grande Campagne », et située à environ 500 m au sud-est du site, explique probablement cette intégration. En effet, il s'agit de toute évidence d'un axe de circulation majeur compte tenu de ses dimensions (bande de roulement large de 8,60 à 9,80 m selon les états). Il est d'ailleurs très vraisemblable que nous soyons en présence de la voie de grand parcours reliant Arras/*Nemetacum*, capitale des Atrébates, à Tournai/*Turnacum*, capitale des Ménapiens, dont le tracé actuel (distant de moins de 2 km de la voie mise au jour à Templeuve) n'est que supposé. L'axe de circulation mis au jour au cours de ce diagnostic pourrait alors correspondre à un axe secondaire le long duquel s'est développé l'établissement antique. La situation du site par rapport à la voie pourrait apporter des éléments de réponse quant à son développement d'une part, mais surtout sa restructuration. En effet, au début du Bas-Empire (entre la fin du III^e siècle et la seconde moitié du IV^e siècle), l'Empire romain est profondément réorganisé, ce qui se concrétise, dans la cité des Ménapiens, par le transfert de la capitale de cité : Cassel perd alors son statut au profit de Tournai, ville distante d'une vingtaine de kilomètres de Templeuve à vol d'oiseau. Il ne fait alors pas de doute que l'axe de communication reliant Tournai à Arras, deux capitales, devienne un élément structurant majeur de la cité. Aussi, le fait que la restructuration du site intervienne au III^e siècle, sinon au IV^e siècle, interpelle. Sans vouloir établir un lien direct entre la réorganisation de l'Empire romain et la modification de l'établissement, il est possible qu'elle l'ait influencé. Ainsi, sans être affirmatif, il est envisageable que le réaménagement du site soit intervenu au début du Bas-Empire.

Pascal NEAUD

GALLO-ROMAIN

CONTEMPORAIN

TEMPLEUVE

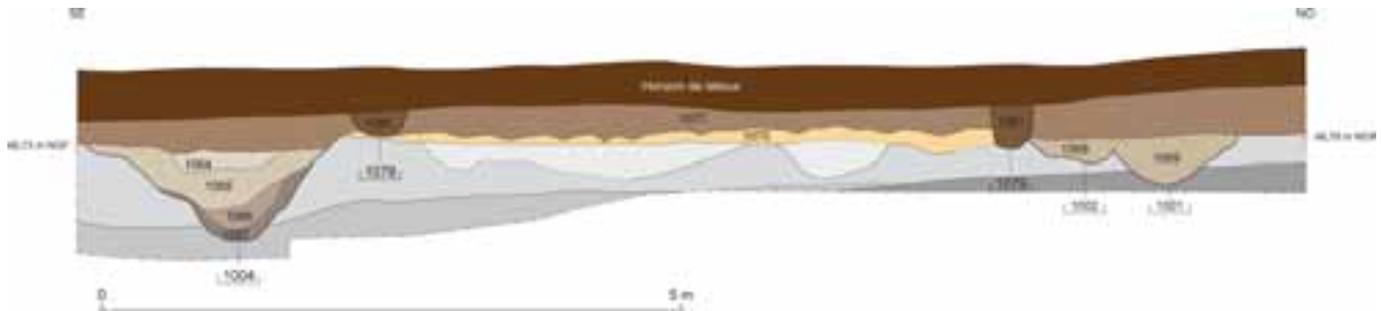
Rue Grande Campagne

157694

Le futur aménagement d'un lotissement par la société Bouygues Immobilier sur les parcelles B 1334, 1335, 1336, 1337, 2453, 3816 et 4072 de la commune de Templeuve a incité la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie (SRA). Cette opération a été réalisée par l'Inrap sur l'emprise accessible du projet, soit 10 218 m² (emprise totale du projet : 11 659 m²). Quatre tranchées, trois extensions et un sondage isolé ont été réalisés sur les parcelles ce qui représente une surface totale ouverte de 1 089 m² soit 10,7% de la surface accessible du projet (10 218 m²). La cote d'apparition des vestiges archéologiques oscille entre 45,40 et 47,82 m NGF, soit entre 0,20 et 0,90 m sous le niveau de sol actuel (profondeur moyenne d'apparition : -0,57 m). Leur état de conservation est variable selon qu'il s'agisse de fossés (0,51 m en moyenne 0,66 m pour les fossés gallo-romains) ou de

trous de poteau (0,08 m en moyenne).

Cinquante-quatre faits ont été mis au jour lors de notre intervention dont seize ont livré du mobilier céramique (soit 30% de la totalité des faits) essentiellement gallo-romain. En dehors des vestiges antiques, l'opération a révélé la présence de faits postérieurs à l'époque gallo-romaine (fossés et chemin) et de vestiges datés de l'époque contemporaine (fossés, clôture parcellaire). Une seule entité antérieure à l'époque antique a été observée (fosse ?). Dix-neuf faits sont datés de l'époque gallo-romaine par le mobilier céramique et onze autres peuvent être associés à cette période compte tenu de la nature de leur comblement et de leur localisation. Treize vestiges correspondent à deux structures antiques : il s'agit d'un axe de circulation de type voie défini par des fossés bordiers et d'une tombe à caractère privilégié.



TEMPLEUVE Rue Grande Campagne

Relevé stratigraphique de la voie romaine. crédit : Relevé stratigraphique : Dominique Favier, Pascal Neaud, Inrap ; infographie : Patrice Ladureau, Inrap.

La voie est définie par trois fossés bordiers (témoins d'une utilisation longue de la voie avec modification de la largeur de la bande de roulement) orientés nord-est/ sud-ouest (entre 35 et 37° est). Observée sur une longueur de 55 m, sa largeur totale est, en moyenne et selon les états, de 8,60 et 9,80 m. La bande de roulement mesure quant à elle 6,15 à 7,35 m de largeur.

La tombe à caractère privilégié a volontairement fait l'objet d'un simple nettoyage de surface afin de préserver son intégrité dans l'éventualité d'une fouille. Plusieurs éléments plaident en faveur d'une tombe à crémation secondaire : la découverte, en surface, de deux fragments d'os humains brûlés ; la présence de mobilier associé (céramique, verrerie, fragment de bronze, clous), notamment d'un plat (ou d'une cruche) retourné(e) (et dont le fond est percé [pratique de la libation ?]); la proximité de la voie romaine. Le

matériel céramique ramassé au cours du nettoyage date la structure du 1^{er} – première moitié du II^e siècle. Elle se présente sous la forme d'un creusement rectangulaire long d'1,60 m et large d'1,40 m. Les particularités de cette structure funéraire sont qu'elle soit construite à l'aide de *tegulae* posées de chant et que son espace interne soit divisé en caissons. La présence de nombreux aménagements en creux à proximité de la tombe, notamment celle d'un fossé orienté perpendiculairement aux fossés bordiers de la voie, laisse entrevoir un espace organisé. Sur la commune de Templeuve, trois découvertes se rapportent à la sphère funéraire mais, de par leurs typologies, elles ne peuvent être comparées à la tombe mise au jour puisqu'il s'agit de deux bûchers (THOQUENNE 2011 et NEAUD 2014) et d'un dépôt de résidus d'incinération (NEAUD 2014).



TEMPLEUVE Rue Grande Campagne

La tombe à caractère privilégié construite en tegulae, vue du sud-est. crédit : Pascal Neaud, Inrap.

Si quelques exemples de tombes construites en *tegulae* sont connus dans la région, leur nombre reste très limité puisque seulement huit exemplaires ont été mis au jour dans le Nord (pour cinq sites) et trois dans le Pas-de-Calais (pour deux sites). De plus, leurs dimensions et leur architecture sont sans commune mesure avec la tombe de Templeuve puisqu'il s'agit majoritairement de simples coffres de petites dimensions.

Dans ce paysage, la sépulture mise au jour revêt un caractère exceptionnel. Toutefois, quelques points communs sont à souligner. Concernant la chronologie de ce type de structure, les exemples du Nord sont, à l'instar du caveau de Templeuve, datés du I^{er} au II^e siècle. Au sujet de leur localisation, la présence d'un axe de circulation à proximité immédiate (à des distances variables) est avérée à Bavay, La Sentinelle et Lesquin. Enfin, le rite de la céramique renversée a été observé à Bavay lors de la fouille de la nécropole de « La Fache des Prés Aulnois » (LORIDANT 1994), ou encore, pour sortir du cadre régional, à Lyon où une marmite posée à l'envers, un fond de cruche ou un plat en céramique fine ont été utilisés en guise de couvercle de vases-ossuaires (BONNET 2009).

L'étude approfondie de ce site antique permettrait de pouvoir appréhender l'organisation d'un espace funéraire en bordure de voie, et probablement en rapport avec une occupation plus importante. De plus, la découverte de l'axe de circulation est un élément clé pour la compréhension de la structuration de l'espace antique dans ce secteur du Pévèle. Son importance est d'autant plus grande qu'il s'agit de la première découverte de ce type à l'échelle locale. Si l'observation de cette structure devait être poursuivie, il serait nécessaire d'intégrer une analyse micromorphologique de ce tronçon afin de mettre en évidence la facture, la largeur, la qualité de l'entretien, mais aussi la pérennité des niveaux de circulation. Enfin, compte tenu du caractère unique de la tombe à crémation secondaire, son étude exhaustive apporterait des informations inédites tant d'un point de vue architectural que des pratiques funéraires (caveau familial ? Pratique de la libation ?). Signalons de plus que la présence d'autres tombes longeant la voie sur son côté nord-ouest n'est pas à exclure.

Pascal NEAUD

NÉGATIF

TRITH-SAINT-LÉGER Pré d'Hurtebise

157231

Le projet d'extension et de mise aux normes de la station d'épuration de Trith-Saint-Léger prévoit la construction, sur le site actuel, de nouvelles installations dans la continuité directe de celles en activité, leur mise en route et ensuite, la démolition des constructions existantes. La prescription portant sur la totalité de la surface, une intervention archéologique en deux phases a été programmée : la première portant sur les zones non-bâties afin de libérer la partie constructible du terrain pour un démarrage des travaux de construction ; la seconde phase, hypothétique, liée à l'éventuel intérêt suscité par les résultats de la phase 1, portant sur l'emprise de l'actuelle station, après sa démolition.

La zone diagnostiquée est implantée dans le fond de vallée de l'Escaut, en rive gauche de l'Escaut canalisé et du cours historique du fleuve, à une altitude d'environ 24 m NGF. L'emprise est entièrement restreinte à une partie moyenne du lit majeur du fleuve Escaut.

À l'issue du diagnostic, le seul vestige enregistré correspond probablement à la bordure d'un fossé dont le comblement terminal, constitué d'un limon gris-brun contenant de la malacofaune, livre des fragments de tuiles gallo-romaines ainsi qu'un fragment de tuyau de pipe d'époque moderne. La présence de canalisations en bordure de la tranchée, dans le sens supposé d'extension de la structure, n'a pas permis de tester cette dernière et donc de la dater.

Le creusement des tranchées, limité à une profondeur maximale d'1,3 m a laissé entrevoir, sous une épaisseur de remblai variable, un limon argileux brun orangé oxydé rouille, plus ou moins plastique, probable limon de débordement. La nécessité de réaliser des sondages profonds afin de percer ce niveau qui nappe l'ensemble du terrain s'est donc trouvé renforcée. Les 4 sondages profonds réalisés n'ont pas révélé d'occupation archéologique cependant, ils ont permis une nouvelle observation des alluvions weichséliennes et holocènes de l'Escaut, complémentaire aux observations effectuées lors des sondages réalisés en 2010 à proximité (« llot des Fontaines ») dans un contexte géomorphologique proche. Bien qu'aucune occupation archéologique n'ait été mise au jour sur l'emprise, un « bruit de fond » évocateur d'une présence anthropique sur le secteur au cours de l'Antiquité est là, mais sans s'affirmer réellement. Les résultats du diagnostic et en l'occurrence l'absence de site archéologique mis au jour sur la partie diagnostiquée ne justifie pas la seconde phase d'intervention envisagée portant (après sa démolition) sur l'emplacement de l'installation existante, surface en grande partie occupée par des bassins dont les fondations avoisinent les 4 m de profondeur.

Jennifer LANTOINE

Un projet immobilier prévoyant la construction de quatre bâtiments et parking souterrain sur quatre parcelles sises aux 96 et 98 de la rue de Famars à Valenciennes est à l'origine d'une prescription émise par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. Ces parcelles se situent dans la partie sud de la ville, dans la plaine alluviale de l'Escaut et sur la rive gauche de la rivière Sainte-Catherine, diverticule du fleuve.

Le site se localise à l'intérieur de la ville médiévale dans laquelle il est englobé à partir de la fin du XII^e ou début du XIII^e siècle avec la construction de la nouvelle enceinte. Les parcelles sont situées au cœur d'un îlot médiéval qui borde les remparts et la rivière Sainte-Catherine et qui relevait de la paroisse Notre-Dame de la Chaussée. Deux grandes fenêtres ont permis de mettre en évidence la présence de vestiges en lien avec cette urbanisation et son évolution du XIII^e au XIX^e siècle. Cependant les principales structures et occupations concernent les XIV^e, XV^e et XVI^e siècles.

Un parcellaire a pu être mis en évidence. Les terrains étroits bordent d'un côté la rue qui longe les remparts et de l'autre, la rivière Sainte-Catherine qui suit le tracé de la rue Cambrésienne (actuelle rue de Famars). Ceux faisant face à l'enceinte sont dotés d'habitations vers la fin du XIII^e siècle. Plusieurs états furent identifiés avec des constructions sur sablières basses auxquelles succèdent des élévations sur mur bahut maçonné en briques jaunes portant probablement un pan de bois. Des niveaux de sols en limons

damés, en calcaire induré, voire planchéiés sont associés à ces vestiges. Les parcelles bordant la rivière ne seront pas construites avant la première moitié du XVII^e siècle. Toutefois, elles accueillent une activité artisanale ou autre, peut-être en lien avec la présence toute proche de l'eau. De nombreuses grandes structures excavées, notamment de plan rectangulaire, s'ouvrent sur au moins deux parcelles clairement délimitées. Le mobilier céramique des XIV^e et XV^e siècles présente une proportion importante de pots de fleurs qui nous laisse supposer une activité maraîchère.

En 1687, les bénédictins de l'abbaye d'Haspres s'installent au cœur de l'îlot. Un petit bâtiment se situe d'ailleurs dans l'emprise du site diagnostiqué. Cependant les sondages n'ont mis au jour aucun élément appartenant à ce refuge.

Avec le démantèlement des remparts à la fin du XIX^e siècle, les parcelles s'agrandissent jusqu'au boulevard Saly récemment créé. Les nouvelles limites sont celles que nous connaissons aujourd'hui. Les constructions sont détruites dans le courant de la Première Guerre mondiale. Au 98 de la rue de Famars s'élèvent en 1920 les bâtiments de la blanchisserie/teinturerie Lemaire, encore en élévation aujourd'hui. Le 96 de la même rue est occupé, quant à lui, par un bâtiment d'habitation et des garages.

Patrice KORPIUM

Le terrain diagnostiqué par le service archéologique de Valenciennes se situe au nord de la ville actuelle sur la rive gauche d'un méandre de l'Escaut. Le secteur concerné est anciennement appelé Marais de l'Épaix, tirant son nom d'une ancienne seigneurie rattachée à la ville en 1461. Le principal objectif du diagnostic était de vérifier la présence d'occupations pré/protohistoriques au sein de la plaine alluviale de l'Escaut, quatre tranchées perpendiculaires à l'ancien tracé du fleuve et huit sondages profonds ont donc été réalisés. Les seuls indices d'une occupation humaine

du secteur consistent en trois fossés visant à assainir une zone particulièrement humide. Le fossé le plus récent semble avoir été creusé à la fin du Moyen-Âge, pour les deux autres aucune datation ne peut être proposée. Notons toutefois que des travaux visant à drainer la zone sont engagés à proximité du site dès la période gallo-romaine (Diagnostic de la Pâturage au sucre, BSR 2005).

David DELASSUS

Le projet, porté par le Service Départemental d'Incendie et de Secours, de construction d'un centre

au lieu-dit Babylone, au nord de la commune de Villeneuve d'Ascq, a motivé la prescription d'un

diagnostic archéologique dans ce secteur sensible. L'intervention, sur une surface de près d'1,5 ha, ne livre aucun vestige attribuable aux périodes anciennes. À l'époque moderne, nous sommes en présence d'un ouvrage militaire dit « Ouvrage Intermédiaire de

Babylone ».

Carole DEFLORENNE
Jacques DESBARBIEUX
Guy SELOSSE

MOYEN-ÂGE

VILLERS-AU-TERTRE Rue de Fressain

157017

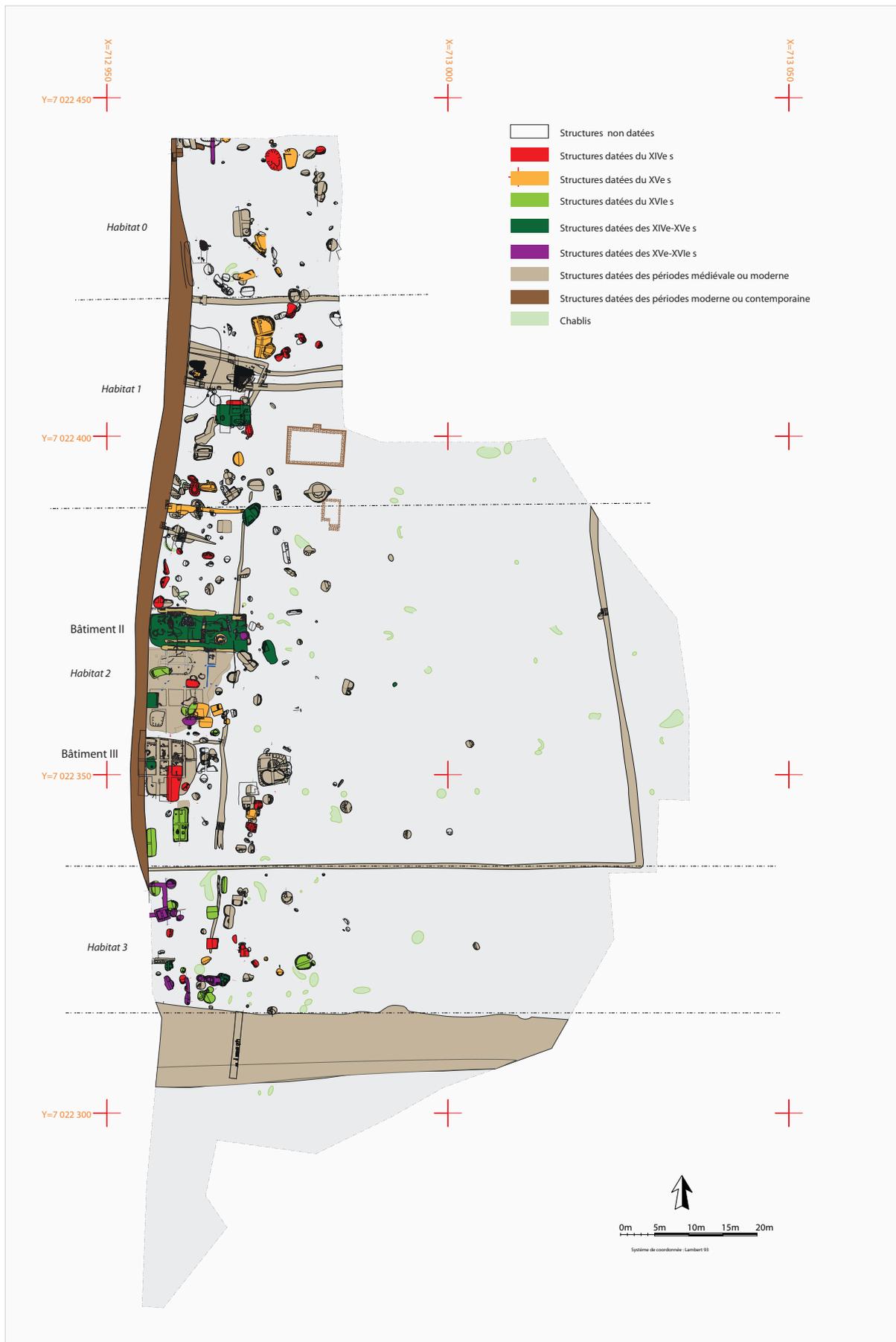
Les fouilles préventives sur le territoire de la commune de Villers-au-Tertre se sont déroulées du mois de mars au mois de juillet 2014. La zone, d'une superficie de près de 9 000 m², se place le long de la rue du Presbytère, sur les franges méridionales du village actuel. Près de 2 440 Unités d'Enregistrement ont été géolocalisées, relevées et photographiées. Les vestiges caractérisent un quartier d'habitation s'installant sur une zone vierge de structure, dans le courant du XIV^e siècle. Ce « lotissement » est sans doute le fait d'une volonté seigneuriale, ayant pour but de mieux mettre en valeur les terres agricoles environnantes et ainsi augmenter ses ressources. La fouille a permis de mettre en évidence quatre possibles unités d'habitations, se développant le long d'une chaussée ancienne. De ces ensembles, un seul spécimen (habitat II) présente un état de conservation correct. La construction principale, de plan rectangulaire (14 m sur 5 m), prend place sur une fosse d'installation, excavée plus ou moins profondément sur l'ensemble de son emprise. Les fondations des murs gouttereaux, constituées de moellons de grès, en grande partie pillés lors de la phase d'abandon, délimitent le développement de la construction au nord comme au sud. La fosse

d'installation principale a piégé les divers niveaux de sol, d'usage et de remblais constitutifs des états successifs du bâtiment. La construction, divisée en plusieurs pièces au cours de son usage, est dotée non seulement d'aménagements de stockage (cellier, cave parementée) mais également d'équipements de confort, (puits à eau, four et cheminée). En élévation, cette construction se caractérise par des murs à pans de bois reposant sur des fondations en grès. Le très faible nombre de terres cuites architecturales (tuiles, briques) semble confirmer un usage réduit et paraît exclure la présence de toitures en tuiles sur les constructions de la zone. Associés à ces constructions principales, des bâtiments secondaires, le plus souvent légèrement excavés, ont pu servir tant à la protection du bétail qu'au stockage de foin ou de diverses denrées. Les fosses de stockage de tailles variables mais toujours de plan régulier, se placent soit au sein des constructions (et sont alors à considérer comme « armoire de sol ») soit à l'extérieur de celles-ci et sont alors à interpréter comme de petites caves (celliers). Les lieux d'aisances, de plans circulaires ou quadrangulaires, paraissent localisés à l'extérieur des constructions mais toujours à proximité immédiate de celles-ci.



VILLERS-AU-TERTRE Rue de Fressain

Vue du bâtiment II ter.



VILLERS-AU-TERTRE Rue de Fressain
Plan général.

Leur contenu contribue à l'amendement du jardin ou courtil, placé à l'arrière de la zone d'habitat et délimité par un fossé d'enclos. Cet espace à vocation horticole est animé de rares chablis et de quelques fosses. Au sud, un chemin creux reprenant le tracé d'un fossé plus ancien (pourpris ?) semble délimiter le développement du village dans cette direction. Le mobilier céramique, comme les divers objets de la vie courante, mis au jour dans les structures sont de nature assez classique et illustrent le statut social

peu élevé des villageois habitant cette rue. Cette occupation, après deux siècles d'activité, disparaît brutalement à la fin du XVI^e siècle. Cet arrêt est sans doute à mettre en lien avec les troubles opposant le royaume de France aux Pays-Bas espagnols. Le relatif bon état de conservation du site permet d'observer l'organisation spatiale d'un habitat villageois daté de la fin de la période médiévale.

Damien CENSIER

ÂGE DU FER

WAHAGNIES Rue Pasteur

157183

Une opération de diagnostic a été réalisée à Wahagnies, rue Pasteur, les 13 et 14 mai 2014. Elle précède un projet de construction d'un lotissement porté par la société « Maison et Objet » sur une surface de 24 414 m². L'intégralité de l'emprise n'a pu être diagnostiquée pour des raisons techniques et d'accessibilité. En définitive, l'intervention s'est concentrée sur une surface de 15 500 m² environ. 8 tranchées de sondage ont été réalisées sur cette surface. La présence de rares vestiges dans les tranchées 5, 6, 7 a entraîné la réalisation de quatre extensions. Ces vérifications ont permis de mettre au

jour un fossé dont le tracé a été observé sur une cinquantaine de mètres de longueur. Deux sondages ont été pratiqués dans la section 1005, et n'ont révélé aucun mobilier archéologique.

À l'est du diagnostic, dans la tranchée 5, une large fosse a été dégagée puis fouillée intégralement. Le mobilier céramique provenant de son comblement détritique a été étudié et daté de La Tène B (400-260 avant notre ère).

Benoit LERICHE

NÉGATIF

WAMBRECHIES Chemin de Comines

157710

Le projet d'aménagement d'étangs de pêche et de chalets attenant (club house, bâtiment de stockage, 14 huttes), chemin de Comines, parcelle C 671p, 1666p et 1665p (surface totale 20 156 m²), à Wambrechies, au contact de la ferme (aujourd'hui restaurant) des Trois Louches, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la conduite a été confiée à l'Inrap. La zone sondée se situe dans la partie est de la plaine de la Lys, à quelques centaines de mètres de la Deûle sur des formations sablo-limoneuses litées, plus limoneuses en partie supérieure. L'ensemble de l'emprise accessible du projet est marquée de chablis non datés et de nombreux fossés établis probablement pour drainer le terrain (à l'époque moderne et/ou contemporaine). Des creusements

(fossés) plus anciens (situés sous un horizon de limon brun brassé), au comblement délavé, ont été identifiés. Les plus remarquables par leur orientation (ouest-est) dessinent un alignement de deux fossés parallèles (chemin ou déplacement latéral d'un seul fossé ?). A l'exception d'un tesson médiéval découvert au sommet de l'encaissant sans structure associée (ou reconnue), le mobilier archéologique est totalement absent. La datation même approximative des aménagements est impossible sur la base des résultats du diagnostic.

Laurent DESCHODT
Ludovic NOTTE
Julien RAPPASSE

GALLO-ROMAIN, MOYEN-ÂGE

WAMBRECHIES Rue de Bondues

157324

MODERNE

Le projet de construction d'une ZAC Habitat, sur les parcelles 467, 468, 470, 471, 595 et 596 de la commune de Wambrechies, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique prescrite par

le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais réalisée par l'Inrap. L'emprise totale du projet porte sur une surface de 41 882 m².

Les douze tranchées et les dix extensions réalisées

sur l'emprise du projet représentent une surface totale ouverte de 3 980,55 m² soit 9,5 % de la surface totale du projet. Les vestiges apparaissent entre 0,25 et 1,10 m sous le niveau de sol actuel, soit à une profondeur moyenne de 0,65 m. La puissance stratigraphique des faits fouillés est variable selon leur typologie. Ainsi, en dehors de tout critère chronologique, la profondeur moyenne de conservation est de : 0,74 m pour les fossés ; 0,4 m pour les fosses (la cave ou fosse 1089 n'a pas été prise en compte, car du point de vue de la puissance stratigraphique il s'agit d'une exception, supérieure à 1,05 m) ; 0,17 m pour les trous de poteau.

Cent-quarante-neuf faits ont été mis au jour lors de notre intervention. Douze d'entre eux ont fait l'objet d'une fouille manuelle ou mécanique, et dix-neuf ont livré du mobilier céramique, soit environ 13 % de la totalité. Malgré cela, soixante-trois vestiges peuvent trouver une attribution chronologique compte tenu de leur typologie, de leur comblement, de leur orientation ou parce qu'ils sont constitutifs d'une structure. Ainsi, 45 % des faits ne sont pas datés. Le mobilier céramique mis au jour concerne les périodes protohistorique, gallo-romaine, médiévale, moderne et contemporaine.

Le seul indice d'occupation relatif à l'époque protohistorique est une fosse isolée localisée au nord de l'emprise. La période gallo-romaine est caractérisée par neuf faits (dont quatre structures) datés de l'époque augustéenne. Quatre d'entre eux correspondent à des aménagements en creux de type fosse, fossé et trou de poteau. Les autres concernent des structures funéraires. Mis à part le fossé de parcellaire, les structures en creux mises au jour ne dénotent aucune organisation particulière et ne définissent aucune structure. À l'inverse, si l'une des structures funéraires est isolée, les autres sont regroupées formant ainsi un petit noyau. Notons toutefois que la fosse isolée se trouve à proximité d'un fossé de parcellaire gallo-romain ce qui n'est sûrement pas une coïncidence. Il est intéressant de constater que la découverte de ces structures funéraires augustéenne est inédite sur la commune de Wambrechies. À plus petite échelle, il s'agit de la quatrième occurrence sur le secteur puisqu'une nécropole a été découverte (CERCY 2004) et fouillée à Marquette-lez-Lille (DENIMAL, MERKENBREACK 2008) et que des fosses à incinération (LERICHE *et al.* 2006) et un bûcher funéraire ou tombe bûcher (DUVAUT 2013) ont été mis au jour à Bondues. Le parcellaire quant à lui est à mettre en relation avec celui repéré sur les parcelles limitrophes situées à l'est de l'emprise (RAPPASSE 2011).

Concernant l'époque médiévale, neuf faits ont livré de la céramique et vingt peuvent être attribués à cette période. Cette phase peut-être divisée en deux époques distinctes : la fin du haut Moyen-Âge (X^e – XI^e siècle) et le Moyen-Âge classique (XIII^e –

début du XIV^e siècle). Quatre tronçons de fossés et un trou de poteau seraient relatifs à la fin du haut Moyen-Âge. Il convient toutefois de préciser que l'occupation carolingienne n'est définie que par quelques tessons de céramique, elle est donc à minimiser par rapport à l'occupation du Moyen Âge classique. Dix autres faits (deux fossés et huit trous de poteau) pourraient être rattachés à cette phase d'occupation. La seule éventuelle structure identifiée pour cette période serait une clôture. Cependant, la prudence s'impose, car la datation ne tient qu'à un seul tesson qui peut donc être intrusif. Les fossés quant à eux ne peuvent pas être interprétés davantage dans le cadre de cette opération, mais ils peuvent témoigner d'une structuration de l'espace dès la fin du haut Moyen-Âge. Le Moyen-Âge classique est caractérisé par quatre faits (un trou de poteau, un niveau et deux fosses). Huit trous de poteau peuvent être attribués à cette phase chronologique. Notons la découverte, a priori hors structure, de quatre-vingts tessons de céramique du XIII^e siècle. Leur présence pourrait marquer un niveau de sol qui n'a pas été observé. Bien qu'aucune structuration d'ensemble n'ait pu être mise en évidence hormis la clôture, le faciès céramique de la fosse dépotoir 1078 nous oriente vers une occupation de type habitat villageois. Une nouvelle fois, ces découvertes sont inédites sur la commune de Wambrechies. Sur les communes limitrophes, un seul site du haut Moyen-Âge a été mis au jour à Marquette-lez-Lille (CERCY 2004, WILUSZ, GUBELLINI 2006). Concernant le Moyen-Âge classique, il s'agit de structures importantes : une abbaye à Marquette-Lez-Lille (DESSAUX, GUBELLINI 2003) et un château au Quesnoy-sur-Deûle (THUILLIER 1991).

Les vestiges relatifs à l'époque moderne (XVI^e - XVII^e siècle) sont une fosse et un fossé du XVI^e siècle et une fosse ou fossé du XVII^e siècle. La fosse 1089 est le principal indice d'occupation du XVI^e siècle. Elle se rapporte vraisemblablement à un habitat dont, malgré la réalisation d'une extension de plus de 100 m², le plan n'a pas pu être défini étant donné la densité des vestiges dans ce secteur. La fosse 1089 pourrait correspondre à une cave récupérée. À l'instar de l'époque médiévale, compte tenu du mobilier céramique, les vestiges de l'époque moderne concernent la sphère domestique. Durant la période moderne et/ou contemporaine, un réseau de drainage et de fossés de parcellaire est mis en place. L'intérêt majeur du site mis au jour au cours du diagnostic est la mise en évidence, sur une surface d'environ 2 ha, d'une occupation du Moyen-Âge classique peut-être précédée par une occupation du X^e - XI^e siècle. Ces découvertes sont en effet inédites sur la commune de Wambrechies et rares sur ce secteur.

Pascal NEAUD

Le projet de construction d'une maison individuelle et de ses dépendances, rue du Poirier, au lieu-dit Les Pinchelots, parcelle AP 1573p (2 141 m²), à Wandignies-Hamage en contrebas de la dune sableuse exondé, support d'occupations denses de l'époque romaine et du haut Moyen-Âge, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la conduite a été confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Sise dans un secteur d'inondation et d'aménagement hydrauliques

(drainage au minimum), l'emprise concernée par le diagnostic archéologique n'a mis en évidence que quelques creusements linéaires (fossés) dont les plus anciens (Str. 8 et 9) datent peut-être du bas Moyen-Âge, si l'on accepte leur relation stratigraphique avec des stabilisations ayant livré quelques tessons céramiques.

Laurent DESCHODT
Ludovic NOTTE

Une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune de Wattrelos, rue Dr. Alexander Fleming, suite au dépôt d'un projet de construction d'un EHPAD. L'exploration essentiellement limitée à la surface impactée par le projet (5 642 m²) ne permet pas d'apprécier véritablement la nature des occupations détectées. Un ensemble architectural composé de neuf trous de poteaux pourrait se rattacher à la période Hallstatt D - La Tène A-B sans certitude vu l'absence de données chronologiques précises.

Deux ensembles de fossés identifiés à l'extrémité sud-est de la parcelle peuvent être attribués d'une manière large à la période de l'âge du Fer ainsi qu'à l'époque romaine. On note également la présence d'un fossé se rattachant à la période post-médiévale.

Bien que ténues, ces découvertes confirment toutefois la présence d'occupations anciennes déjà mises en évidence sur l'entité de Wattrelos.

Évelyne GILLET

Le gisement de Waziers se trouve au-*lieu-dit* « Le Bas Terroir », à quelques kilomètres au nord-est de Douai, sur la bordure sud-ouest de la basse plaine de la Scarpe, à une altitude d'environ 21 mètres NGF. Le substrat géologique est constitué de formations argileuses et sableuses landéniennes surmontant la craie sénonienne et recouvertes de formations loessiques (PETITE, 2013).

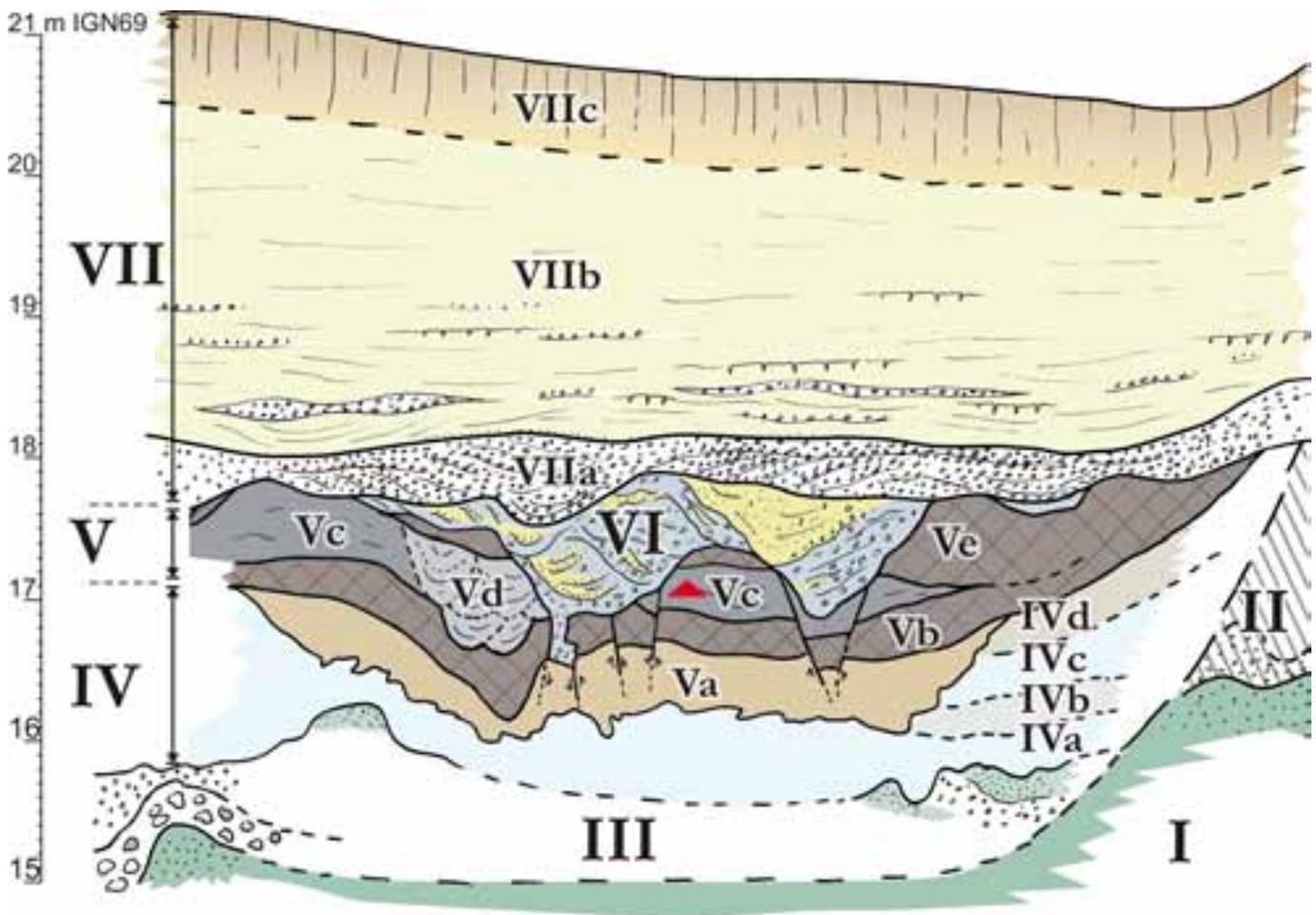
Un premier diagnostic a été réalisé en 2011 par la Direction de l'Archéologie Préventive de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (RORIVE, 2012). Six sondages en puits, réalisés par Y. PETITE dans le cadre du diagnostic, ont mis au jour une séquence de sables argileux lités sous-jacents à des sables argileux gleyifiés et recouverts par des loess ; un septième sondage, ouvert en paliers dans l'angle nord de l'emprise, a rencontré, à 3,20 m de profondeur, un niveau de tourbe, épais de plus d'un mètre et initialement attribué au Tardiglaciaire.

Un second diagnostic, adjacent au précédent, a permis en 2013 la réalisation de nouvelles observations complémentaires et de proposer un âge antérieur au Pléniglaciaire supérieur pour les formations fluviatiles. Des restes de faune, et notamment un os d'aurochs présentant une fracturation anthropique, et des artefacts lithiques ont été recueillis dans la formation fluviatile et tourbeuse. Des prélèvements de bois dans la tourbe ont permis de réaliser des datations radiocarbone, qui ont révélé un âge antérieur à 43 500 BP.



WAZIERS Le Bas Terroir

Maxillaire de rhinocéros. Unité Ve.



 artefact lithique en place

WAZIERS Le Bas Terroir

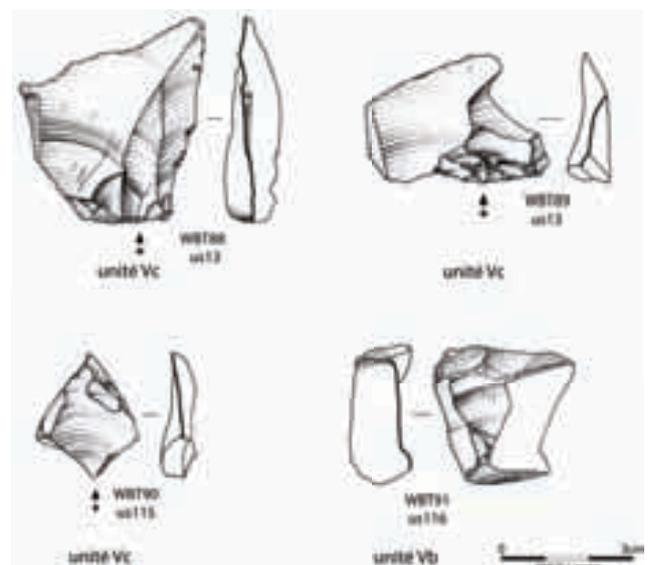
Transect schématique, synthèse litho-stratigraphique.

Ces découvertes avaient motivé l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire associant des chercheurs de l'Inrap, du CNRS et du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais Nord-Pas-de-Calais (ANTOINE & DESCHODT, 2013). Ces dernières interventions avaient permis de proposer un âge eemien (130 000 à 115 000 BP) pour la séquence stratigraphique de Waziers et pour les artefacts lithiques qui y semblaient associés.

Les travaux d'aménagement ne semblant pas impacter les possibles niveaux archéologiques, une opération de fouille programmée a été réalisée du 26 mai au 20 juin 2014 sur une parcelle voisine, destinée à être aménagée en espaces verts. Cette intervention avait pour but d'étudier en détail la séquence stratigraphique, de faire le maximum de prélèvements pour analyses (malacologie, palynologie, sédimentologie, datations OSL, entomologie,...), mais aussi in fine de démontrer la présence d'une occupation humaine eemienne sensu stricto à Waziers.

L'ouverture au sol du décapage de l'aire de fouille est d'une superficie de 400 m². L'aménagement de quatre paliers a été nécessaire pour l'exploration des unités sédimentaires eemiennes. Au niveau du quatrième palier, qui s'arrête au-dessus des formations interglaciaires, l'ouverture concerne une

superficie de 133 m². La fouille manuelle a permis d'explorer 40,58 m².



WAZIERS Le Bas Terroir

Artefacts lithiques.

La stratigraphie observée en 2014 peut être résumée en sept grandes unités. La séquence débute par le substrat ante-quaternaire (unité I). Il est

surmonté par des formations de versant constituées de graviers et de craie ruisselés et de sables (II). Les premiers dépôts fluviatiles, grossiers, sont constitués de craie, de sables et de grès glauconieux. Il s'agit de la nappe grossière (unité III) reposant sur le bed-rock. Elle est surmontée de dépôts fluviatiles fins à dominante minérale (IV) puis à dominante organique (V). Ceux-ci présentent une succession de limons et de tourbes. La partie supérieure de ces sédiments fins a été tronquée par la mise en place de l'unité VI, constituée de lits de sables, de graviers de craie et d'argiles et de sédiments tourbeux. La séquence se termine par des dépôts de recouvrement (unité VII, constitués d'une nappe de graviers de craie, surmontée d'une épaisse formation de sables et limons lités, d'origine fluvio-éolienne. Enfin, la partie sommitale de l'unité VII se termine par une faible épaisseur de limon loessique.

Des restes de Cheval ont été retrouvés dans l'unité IVa, tandis que des dents de mégacéros se trouvaient à l'interface IVd/Va. Le niveau de tourbe inférieur (Vb) est riche en ossements d'oiseaux, tandis que la tourbe supérieure (Ve) contient des restes de castor, de tortue et d'oiseau et de Rhinocéros. Les limons intermédiaires contiennent des restes d'aurochs et de chevreuil et d'oiseaux (Vd).

Mais la découverte la plus significative est celle de quatre artefacts en place dans le limon Vc. La position

de cette unité entre deux niveaux de tourbe lui confère sans aucun doute un âge eemien. Les artefacts qui y sont inclus ont dès lors un âge interglaciaire.

La découverte du site de Waziers a des répercussions sur les connaissances des modalités de peuplement de l'Europe du nord-ouest durant le Pléistocène. En effet, avant la découverte du site d'âge eemien de Caours, cette partie du continent semblait inhabitée durant le dernier interglaciaire (ANTOINE *et al.*, 2006). Un tour d'horizon de la littérature européenne permet de constater que les sites contemporains sont rares et localisés en Europe centrale (Allemagne [Lehringen, Taubach, Rabutz, Neumark-Nord 2, Gröbern, Burgtonna,], en Hongrie (Tata), en Slovaquie (Ganovce, Ondrej-Horka, Bojnice). À chaque fois, il s'agit de restes fauniques et d'artefacts retrouvés, en nombre limité, dans des sédiments fluviatiles ou lacustres (ROEBROEKS & TUFFREAU, 1999).

Jean-Luc LOCHT
 Luc VALLIN
 Laurent DESCHODT
 Pierre ANTOINE
 David HÉRISSE
 Bertrand MASSON
 Patrick AUGUSTE
 Sophie LEFÈVRE



WAZIERS Le Bas Terroir

Localisation des sites eemiens européens.

Les parcelles cadastrales AE 345 - 346 - 350 - 1038 - 1053 - 1044 - 1037 qui font l'objet de ce diagnostic sont localisées à quelques dizaines de mètres au nord de l'église paroissiale Sainte-Rictrude. La zone, d'une superficie avoisinant les 3 000 m², a été acquise par la municipalité dans le but de construire un centre scolaire.

La proximité plus ou moins immédiate du cœur de l'ancien village laissait espérer la mise au jour d'une ou de plusieurs installations anciennes en lien avec la création et le développement du bourg. Ces possibles découvertes auraient alors constitué de précieux témoins matériels permettant de mieux appréhender la cristallisation de l'habitat au cours des périodes médiévales

Les résultats de l'opération mettent en évidence une anthropisation faible (12 structures) datée de la fin de la période médiévale (XIV^e - XV^e siècle) La découverte anecdotique au sein d'une bioturbation d'un lot de mobilier lithique (5 pièces) s'inscrit dans un

horizon Mésolithique déjà mis en évidence à quelques centaines de mètres plus au nord sur le site de Douai « Station d'épuration, route de Tournai ».

Plus que la présence, c'est ici le manque de vestiges médiévaux qui pose question. Car une fois démontré que l'absence d'aménagement n'est pas le fait de destructions naturelles ou humaines, on ne peut que constater que le village médiéval ne se développe pas sur la zone.

Diverses hypothèses s'ouvrent alors à nous pour expliquer ce phénomène. La nature de la parcelle plus ou moins marécageuse semble peu propice au développement d'une installation pérenne. Éventuellement cette zone humide et vide d'aménagement pourrait être vue comme un possible glacis défensif autour du site castral de Waziers-Flandre, localisé à peu de distance vers le nord et dont l'empreinte dans le paysage actuel est encore décelable.

Damien CENSIER

Nord – Pas-de-Calais NORD, intercommunal

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 4

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque
Avesnes-sur-Helpe et Avesnelles , Route de Haut Lieu	13026	156969	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG
Gazoduc « Artère des Flandres » Lot 2 , Pitgam, Crochte, Bissezeele, Socx, Quaëdypre, West-Cappel, Rexpoëde et Oost-Cappel	14020	157596	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	GAL MA MOD
Saint-Saulve/Bruay-sur-l'Escaut , RD 75	14133	157708	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	GAL MA
Wahagnies et Phalempin , Chemin de Chapelette	14119	157684	Benoît LERICHE (INRAP)	OPD	NEG

Nord – Pas-de-Calais NORD, intercommunal

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

NÉGATIF

AVESNES-SUR-HELPE ET AVESNELLES Route de Haut Lieu

156969

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction d'une zone d'activité, à Avesnes-sur-Helpe et Avesnelles, municipalités situées à 100 km au sud-est de Lille et à 45 km à l'est de Valenciennes, au cœur du parc régional de l'Avesnois. La zone concernée par le futur aménagement est située au sud-est de la commune. Le projet s'étend sur l'emprise de la « zone du château d'eau » soit 38 000 m². Treize tranchées d'axe est/ouest ont été réalisées, représentant 9,5% de la surface totale. La zone concernée par notre intervention est située sur un versant en bordure immédiate d'Avesnes-sur-Helpe. Localement, le terrain est marqué par une légère déclivité dans le sens ouest/est, avec une altitude variant de 188,68 m IGN à 181,75 m IGN. Le substrat se caractérise par une couche de limon des plateaux (LP), venant sceller des marnes argileuses et glauconieuses, vert bleuâtre à vertes (C2).

Cette opération de diagnostic s'est révélée négative. Les rares vestiges mis au jour consistent en un ensemble de structures bâties de l'époque contemporaine, situées au niveau de l'extrémité orientale de l'emprise. Ils se caractérisent par au moins

un plan partiel de bâtiment rectangulaire d'axe nord-est/sud-ouest, matérialisé par trois tranchées de récupération, comblées par une couche de limon argileux gris, avec inclusions de nombreuses briques rouges industrielles, métal, fragments de ciment et béton. Ces structures bâties sont également associées à une mare, un puits et une probable cave. Quelques rares fosses de plantation, drains et fossés parcellaires non datés ont également été mis au jour. De manière plus large, les résultats de cette opération, confrontés à ceux de la phase 1 sur la zone du Fort, situé à l'est de la route de Haut-Lieu (DUVAUT, 2013), apportent des informations significatives sur l'occupation du sol aux abords sud de la ville d'Avesnes-sur-Helpe. Ce secteur est très clairement dépourvu d'habitat jusqu'à l'époque contemporaine. Il se caractérise plutôt par une zone de passage, marqué par un ancien réseau routier très dense, avec notamment la mise au jour d'un réseau viaire attribuable au XIV^e siècle et d'un second tronçon, pouvant correspondre à l'ancien chemin entre Avesnes-sur-Helpe et la Maladrerie (DUVAUT, 2013).

Alexy DUVAUT

GAZODUC « ARTÈRE DES FLANDRES » LOT 2

Pitgam, Crochte, Bissezeele,
Socx, Quaëdypre, West-Cappel,
Rexpoëde et Oost-Cappel

À la suite du dépôt de permis de construire émis par GRTgaz concernant le projet « Artère des Flandres », le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais prescrit un diagnostic archéologique sur les 230 500 m² de l'aménagement. Cette opération a été divisée en deux tranches. La tranche 1 concernait la station de comptage implantée sur la parcelle G 325 (11 802,22 m²) de la commune d'Hondschoote. La tranche 2 concerne les 23 km de gazoduc qui traverse d'ouest en est 8 communes rurales situées dans la partie septentrionale du département du Nord (Pitgam, Crochte, Bissezeele, Socx, Quaëdypre, West-Cappel, Rexpoëde et Oost-Cappel) afin de rejoindre la station de comptage à Hondschoote. Ce diagnostic s'est déroulé du 16 septembre au 17 novembre 2014 sous la conduite de deux équipes et sur une emprise de 10 m de large sur l'ensemble des parcelles, qui composent le tracé du gazoduc. Huit parcelles n'ont pas pu être diagnostiquées au cours de cette opération (elles totalisent une surface de 687 m²) et seront sondées en début d'année 2015. Le tracé du gazoduc, d'ouest en est, s'étend à la limite de la plaine maritime flamande (Flandre maritime) et sur la plaine flamande intérieure (Flandre continentale) dont la surface apparaît ondulée et se compose d'une alternance de vastes plaines et de collines basses argileuses.

Au terme de l'opération de diagnostic, 101 tranchées ont été réalisées sur l'emprise du gazoduc (totalisant une surface ouverte de 36 626,24 m² soit un taux d'ouverture de 16,24 % de la surface prescrite) et 1 150 vestiges ont été inventoriés.

L'époque protohistorique (Protohistoire ancienne, La Tène moyenne et finale) se caractérise par quatre vestiges isolés, témoins de plusieurs implantations à caractère domestique. L'époque gallo-romaine

a révélé 140 vestiges qui attestent de la forte densité des foyers de peuplement entre la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. et le II^e siècle apr. J.-C. et qui plaident pour une occupation développée de la plaine flamande intérieure par les Ménapiens. L'ensemble de ces éléments ont ainsi permis de révéler de nombreuses implantations gallo-romaines rurales à caractère domestique souvent modestes et parfois aisées comme l'atteste la présence d'un hypocauste localisé sur la commune de Pitgam. Ce type d'édifice est situé dans la partie résidentielle d'une demeure privée plus vaste (*villa*) et témoigne de l'aisance du propriétaire. Cependant la majorité des traces d'occupation gallo-romaine décelée sur l'ensemble du tracé est le reflet d'une ruralité somme toute plus modeste fonctionnant autour d'une économie fondée principalement sur l'agriculture et l'élevage mais aussi parfois sur l'exploitation du sel (comme à Pitgam). Une dizaine de structures funéraires ont également été mises au jour et témoignent des différentes étapes du processus de crémation.

L'époque médiévale et moderne (époque mérovingienne/ carolingienne et du XIII^e siècle au XVII^e siècle) se caractérise par la découverte de 27 faits et confirment la présence de quelques occupations rurales et domestiques de type ferme, localisées à proximité du tracé.

L'époque contemporaine a livré 253 vestiges en grande partie des fossés témoignant ainsi des différents remembrements parcellaires de la plaine intérieure du XVIII^e siècle à aujourd'hui. Les vestiges indéterminés apparaissent majoritaires avec 735 faits découverts. Ils sont à ce stade d'ouverture impossible à relier à une quelconque occupation.

Emmanuel ELLEBOODE

SAINT-SAULVE/BRUAY-SUR-L'ESCAUT RD 75

Le projet de construction de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur les parcelles AK 54p, 311p, 621p, 622p, 623p de la commune de Saint-Saulve et AV 227p, 230p, 231p, 236p, 368p et 451p de la commune de Bruay-sur-l'Escaut. Prescrite par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, cette opération a été réalisée par l'Inrap. L'emprise totale du projet porte sur une surface de 11 497 m².

Quatorze sondages profonds ont été réalisés, ce qui représente une surface ouverte de 193 m², soit 1,68 % de la surface du projet. La localisation du diagnostic sur l'ancien cours de l'Escaut nous a amené à procéder par sondages profonds afin, d'une part de détecter la présence de vestiges (notamment de type aménagements de berges), d'autre part de recueillir des informations stratigraphiques. Si aucun aménagement n'a été détecté, du mobilier a été découvert dans différents sondages. Le matériel

céramique recueilli au cours de l'opération est daté du Haut-Empire (de la moitié du 1^{er} à la seconde moitié du III^e siècle). Il provient des sondages 203, 204, 205 et 214. Notons la présence d'une perle en verre gallo-romaine dans le sondage 203. Des éléments en cuir, dont des semelles médiévales (l'une d'elles pourrait dater, par comparaison typologique, du XIV^e - XV^e siècle), ont été découverts dans les sondages 211 et 214, ainsi que du bois travaillé dans les sondages 204, 211 et 214.

Les sondages ont permis de réaliser un transect interprétatif du lit mineur de l'Escaut et de définir douze unités lithostratigraphiques. Au-dessus du bed rock

et de la nappe graveleuse de fond, nous constatons la présence d'un dépôt de limon et de tourbe (partout rencontré dans ce secteur de la vallée). Les observations se singularisent par la présence d'une nappe graveleuse avec matériel romain abondant, témoin d'une forte activité du lit mineur antique. Deux autres états du lit mineur sont repérés, dont le lit mineur historique bordé de levés et comblé récemment. De part et d'autre, l'ensemble de la zone est colmatée par un épais limon d'inondation.

Pascal NEAUD
Laurent DESCHODT

NÉGATIF

WAHAGNIES ET PHALEMPIN

Chemin de Chapelette

157684

Wahagnies et Phalempin sont deux communes situées, à une vingtaine de kilomètres au sud de Lille, accolées à la commune de Libercourt, à l'ouest. L'emprise est située au nord-ouest de la commune de Wahagnies, au sud de Phalempin, le long de l'autoroute A1. L'accès à l'intervention est situé sur la commune de Libercourt, au niveau du Chemin de Chapelette.

Le diagnostic a livré peu de vestiges. Seule la tranchée 2 a livré des indices qui témoignent de

la présence d'aménagements anthropiques caractérisés par un réseau fossoyé. L'absence de mobilier dans les sondages et en surface du fossé ne permet pas d'apporter des précisions chronologiques sur l'abandon de la structure. Quant à la fonction de ce réseau fossoyé, elle ne peut être déterminée. Il est probable qu'elle se rattache à un reste d'un réseau parcellaire qui ne peut être daté.

Benoit LERICHE

